LE PLUS FORT
TIRAGE QUOTIDIEN
AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION
QUOTIDIENNE
MOYENNE PAR JOUR
66,246

QUINZIEME ANNEE — N° 131 MONTREAL, JEUDI 6 AVRIL 1899 DIX PAGES — UN CENT

Conseil Législatif 1899

HUGHES VS "HERALD"

Témoignage de l'échevin Martineau — La défense a clos sa preuve

Au début de la séance, ce matin, MM. Quinn et St Pierre, attirent l'attention du tribunal sur la manière dont le "Herald" rapporte dans ses colonnes les témoignages donnés en cette cause. Le "Herald" disent les avocats de la poursuite, se permet de glisser, dans ses rapports, des commentaires qui tendent à donner une interprétation fausse aux témoignages. Le "Herald" n'a pas le droit de faire des commentaires avant que la cause soit terminée." Le juge défend alors au "Herald" de faire des commentaires sur la cause.

M. A. E. Poirier fait remarquer que "La Patrie" et "La Minerve" ont aussi publié des rapports inexacts des séances de la Cour. Son Honneur le juge Wurtele dit que les avocats auront toute liberté pour porter leurs plaintes, après que les jurés auront rendu leur verdict.

L'échevin Martineau est ensuite appelé dans la boite. En réponse aux questions de M. A. E. Poirier, le témoin répond : "Je suis échevin depuis un an. L'automne dernier j'ai été désigné pour faire partie d'un comité chargé par le maire de rechercher si certaines réclamations contre la ville étaient fondées ou non. Je connais M. Henri Poirier. Un compte présenté par ce monsieur, est venu devant le comité. Mon associé m'a dit qu'il avait pris une action contre la ville au nom de M. Poirier. Cette action avait été prise dans le but de faire payer par la ville le compte qui fut soumis au comité des arrérages. Je ne peux dire la date de l'assemblée à laquelle fut soumis le compte de M. Poirier."

M. Martineau corrobore les témoignages précédents, quant aux membres qui étaient présents à cette assemblée, et à la manière de procéder du comité.

"C'est à ma demande que le compte de Poirier a été pris en considération. J'ai déclaré alors que j'étais intérssé dans la cause de Poirier. J'ai même prié le secrétaire de mentionner le fait dans les minutes, afin qu'il n'y ait pas de malentendu. Je ne me rappelle pas à qui j'ai passé le compte en premier. Comme j'étais président du comité, je n'ai pas pris part, et n'ai pas prêté une grande attention à la discussion. Je crois me rappeler cependant, qu'après une conversation assez animée, les échevins Ames et Laporte ont déclaré qu'ils seraient prêts à recommander le compte si le chef Hughes l'approuvait. Je crois encore que l'échevin Ames et l'échevin Laporte ont posé quelques questions au chef Hughes au sujet des chevaux. Je ne crois pas que ces messieurs aient demandé au chef Hughes combien de chevaux avaient été livrés à la ville. Comme la discussion était générale, il peut avoir été dit quelque chose que je n'ai pas entendu. Ce qui a attiré mon attention, ce fut la déclaration faite par le chef Hughes, que quatre chevaux seulement avaient été livrés à la ville. Cette déclaration a semblé prendre tout le monde par surprise. Nous sommes interloqués, et après avoir hésité quelques instants nous décidâmes de ne payer à M. Poirier que ce qui lui était dû. J'étais particulièremnet interloqué par la déclaration de M. Hughes, parce que je vennis de déclarer au comité que j'étais l'avocat de M. Poirier, et que ce dernier était un parfait honnête homme. La déclaration du chef Hughes tendait à faire croire que M. Poirier essayait de se faire payer $300 qui ne lui étaient pas dues.

J'ai été sous l'impression que les chevaux avaient été achetés d'un M. Bisaillon. Je ne pourais dire d'où m'est venue cette impression. Après la déclaration de M. Hughes, nous retranchâmes l'item de $300 qui était de trop.

"Dans la suite, je n'ai rien fait pour faire payer à M. Poirier ces $300 qui avaient été retranchées de son compte, mais j'ai fait des démarches pour m'assurer si réellement il avait essayé de se faire payer illégalement $300, comme l'insinuait la déclaration de M. Hughes. Je m'adressai à M. Desserres, beau-frère de M. Poirier, pour qu'il prit auprès de ce dernier les informations nécessaires. M. Desserres m'apprit alors la transaction qui avait eu lieu entre M. Hughes et M. Poirier. Je fis alors des recherches pour retrouver le bon de M. Hughes, et finalement je le trouvai dans un tiroir de mon associé, qui était malade. Je parlai du bon à MM. Laporte et Ames. J'en fis aussi prendre une photographie. M. Desserre me demanda de lui remettre le bon, parce que M. Hughes avait envoyé l'argent à M. Poirier. Le compte n'est pas revenu devant le comité, mais nous avons discuté l'item des $300, retranché du compte de M. Poirier.

A une séance subséquente du comité des arrérages, M. Ames a fait connaître officiellement l'histoire des $300, et a soumis un projet qui fut adopté et tendant à demander au conseil de ville le pouvoir d'assermenter toutes les personnes ayant des réclamations contre la ville. A une assemblée subséquente à celle-là encore, le chef Hughes nous demanda de prendre sa version de l'affaire. Nous lui répondîmes que nous l'entendrions lorsque nous aurions terminé l'examen de tous les comptes qui étaient devant le comité.

Dans l'intervalle, le "Herald" publia son article. Voyant que l'affaire allait être portée devant les tribunaux, nous décidâmes de suspendre tous procédés.

"Durant les séances du comité de police, il n'a jamais été question, depuis que j'en fais partie, de l'emprunt de $300 pour l'achat de chevaux.

"J'ai remplacé l'échevin Lefebvre dans le comité de police."

Les avocats de la poursuite ne posent aucune question au témoin, et la défense déclare que sa preuve est close.

Le chef Hughes est alors rappelé dans la boite et l'un des jurés, M. Wilson, pose au témoin quelques questions.

M. Wilson.—La première paire de chevaux que vous avez achetée, vous a coûté $245. Il vous est resté $55?

M. Hughes.—Oui. Mais j'ai expliqué quand j'ai donné mon témoignage que j'avais envoyé l'un de ces chevaux malades, sur ma ferme et que je l'ai tenu là pendant plusieurs mois, à mes frais. Je n'ai pas pris note de ce que j'ai dépensé pour ce cheval. Je ne croyais pas dans le temps que la chose viendrait si loin

M. Wilson.—Pourquoi avez-vous gardé aussi longtemps en votre possession les $275.00 empruntées à M. Poirier, en dernier lieu. Vous auriez pu remettre cet argent, puique vous n'en aviez pas besoin.

M. Hughes. — Le département pouvait avoir besoin de chevaux, d'un moment à l'autre. Il était plus pratique, pensai-je, de garder cette somme à ma disposition. Le fait est que depuis ce temps, le département a souffert encore du manque de chevaux. Je vois ici un membre du comité de police. Il peut vous dire que depuis trois mois nous demandons en vain à son comité, des chevaux dont nous avons absolument besoin, pour rendre efficace le service de patrouille."

La cour est ensuite ajournée à 2 heures, cette après-midi.

La couronne commencera sa contrepreuve cet après-midi. Cette contrepreuve sera très courte, et il est probable que l'on pourra commencer aussi les plaidoiries cette après-midi.

◆◆◆

LA PICOTE

Eclosion spontanée de la maladie — Le département d'hygiène fait une enquête

Le département d'hygiène vient de faire une découverte de la plus haute importance, pour le public. C'est au Dr Raymond, inspecteur du lait, que revient le mérite de la chose. Il a constaté dans ses visites quotidiennes, un cas exceptionnellement rare. S'étant rendu à Saint-Michel, pour inspecter les bestiaux, donnant le lait à Montréal, il a cru s'apercevoir que six vaches étaient atteintes de variole, sans qu'il fût possible de retracer l'origine de la maladie. On en a conclu, d'abord, que c'était un cas d'éclosion spontanée de variole, ce qui pouvait être dangereux pour la population. La vente du lait fut alors arrêtée dans cet établissement et le département d'hygiène est actuellement, sous la direction du Dr Laberge, à faire une enquête scientifique pour savoir si réellement il s'agit d'un cas de picote spontanée.

La chose est d'autant plus sérieuse que depuis 50 ans, il n'y a eu que deux cas de ce genre, dans le monde entier. C'était en France, à Passy et à Bogency.

Les inspecteurs du lait se plaignent avec raison qu'ils sont obligés d'aller de campagne en campagne visiter les troupeaux, et que le comité des finances n'a pas encore jugé à propos de payer pour leurs voitures et leurs frais de déplacement. Ils sont obligés de prendre sur leur salaire pour rencontrer ces dépenses.

◆◆◆

EST-CE ACCIDENT OU SUICIDE

Grave affaire à St Ephrem d'Upton — Un vieillard écrasé sous un train

(Dépêche spéciale à "La Presse")

Saint-Ephrem d'Upton, 6 — Un vieillard, nommé Maurice Renaud, du village d'Upton, a été frappé par la locomotive d'un train de marchandises qui passait à toute vapeur devant la gare d'Upton. Les circonstances qui ont précédé ce malheureux accident font l'objet de plusieurs conjectures et théories qui seront soumises au jury qui se réunira demain à 9½ heures a. m. On prétend que les mauvais traitements que le vieillard avait à souffrir, et les difficultés qui existaient dans sa famille ont porté cet homme âgé de quatre-vingt ans à en finir avec la vie en se jetant sous les roues de cette locomotive. L'agent de la station, M. Emile Fournier, qui voyait le vieillard s'approcher, lui cria de ne pas traverser la voie. Malgré ses avertissements le vieux Renaux s'est jeté en avant de la locomotive qui l'a frappé violemment et l'a lancé aux pieds de l'agent où il rendait le dernier soupir. D'autres personnes croient à un pur accident. L'enquête qui sera présidé par le coroner J. C. S. Gauthier éclaircira ce mystère et rendra à chacun sa responsabilité. Il paraît drôle, en effet, d'entendre raconter par le fils de cet homme, que le matin même il avait été expulsé de sa maison par sa fille et sa fmme. Aurait-il cherché dans le suicide un remède à ses maux et dans la mort le calme dont il était privé au sein de sa famille ? C'est ce que l'on cherche à savoir.

AVIS IMPORTANT

Le Grand-Tronc donne avis aux membres de la halle aux blés qu'il livrera dans les barges, dans le port de Montréal, toute la quantité de grains mis dans les élévateurs des ports de la Baie Georgienne, mais qu'il ne pourra être tenu responsable du transfert de ces grains, ainsi transportés à Montréal, des barges où ils seront déposés dans les steamers océaniques.

LE BANQUET BICKERDIKE

C'est ce soir qu'a lieu, à l'hôtel Windsor, le banquet offert à M. Robert Bickerdike, M. P. P., par les membres du Board of Trade. La démonstration promet d'être très brillante.

L'ECROULEMENT DE NICOLET

Quelle en a été la cause ?—On suppute les responsabilités

De notre correspondant spécial

Nicolet, 6—Vous annonciez, mardi, le terrible accident arrivé à notre basilique, et la nouvelle a fait accourir tout le diocèse aux ruines. Chacun se demande comment l'accident s'est produit, et l'invraisemblance des versions publiées et surtout racontées rend perplexe le plus imperturbable. Je crois intéresser un très grand nombre en vous envoyant ces renseignements puisés aux sources les plus certaines.

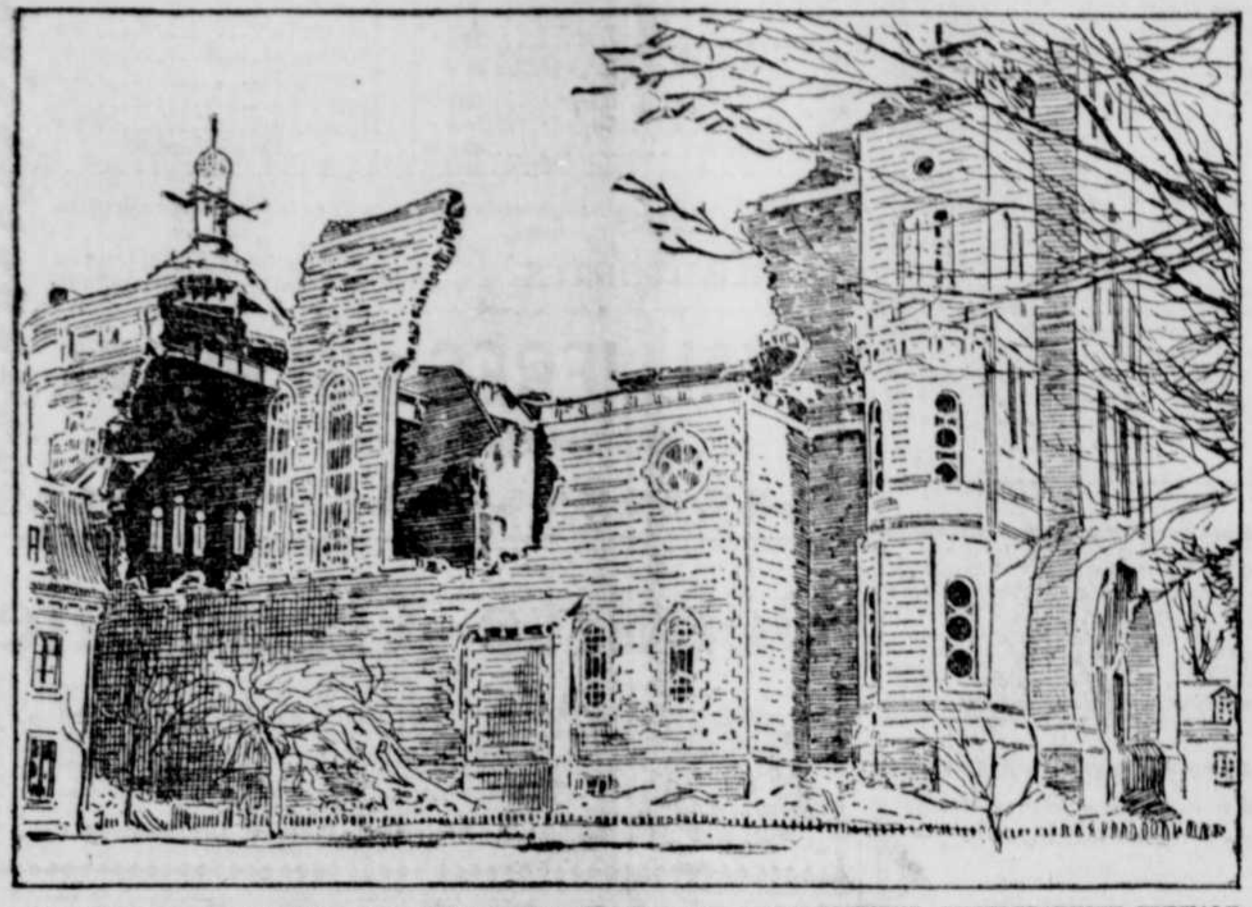

LA BASILIQUE DE NICOLET TELLE QU'ELLE APPARAISSAIT APRES L'EFFONDEMENT, PHOTOGRAPHIEE SPECIALEMENT POUR "LA PRESSE."

Jusqu'à mardi, rien, absolument rien ne faisait prévoir semblable catastrophe. MM. Paquette et Gadbout, qui ont entrepris la construction de la basilique, n'avaient plus qu'une journée de travail avant de livrer l'édifice terminé. Au dernier jour, ils devaient déblayer la cave remplie de copeaux, de rognures de planches, de chaux, etc., et ils avaient pour la première fois mis le feu aux fournaises, afin de dégeler le sol.

Mardi matin, le chauffeur, qui, depuis deux jours, entretenait le feu des fournaises, remarqua que trois des piliers sur lesquels s'appuyaient les colonnes supportant la couverture, et qu'une partie de la maçonnerie du côté nord, se fendillaient, commençant à se désagréger. Ces piliers étaient construits de briques, de gravois et de ciment. Le chauffeur avertit le contremaître, M. Octave Allard, qui comprit si bien le danger, qu'il donna ordre aux ouvriers de ne pas entrer dans l'édifice. Les couvreurs ne tinrent cependant aucun compte de cet avis et continuèrent de travailler toute la journée à la couverture.

Dans le soubassement se continuait la désagrégation de la maçonnerie, à mesure que la chaleur réchauffait le sol, et à chaque instant l'on s'attendait à voir crouler tout l'édifice.

Le soir, mardi, à huit heures quarante, un craquement sinistre, un fracas épouvantable accompagnant une forte secousse du sol, fit sortir dehors toute la population croyant à un tremblement de terre. Les habitants de l'autre rive même ont ressenti la secousse. La foule cerna bientôt la basilique, attendant un autre écroulement. Il se produisit à neuf heures vingt-cinq, avec un fracas aussi terrible que le premier.

On craignait aussi fortement pour l'évêché qui n'est séparé de la basilique que par un passage d'une douzaine de pieds.

Les débris de la bâtisse volaient sur les murs de l'évêché. Monseigneur Gravel déserta sa demeure avec tout son personnel et alla chercher refuge au Séminaire.

Ce matin, la coupole qui se trouve à l'arrière de la construction, au-dessus du choeur, est fortement penchée. A chaque instant, on croit la voir tomber. Il ne reste réellement debout, à l'heure présente, que le portail, le clocher et le mur du côté sud. Mais ce qui restera de l'édifice devra quand même être démoli et reconstruit à neuf.

Sa Grandeur Monseigneur Gravel est profondément affectée de ce malheur qui retardera d'une année l'ouverture au culte de ce beau temple. Tout le clergé du diocèse, ainsi que la plupart des notables, ont envoyé l'expression de leur sympathie à l'évêché.

On comprend que les conversations portent sur les responsabilités à fixer. Les personnes intéressées ne veulent pas déclore les lèvres et se montrent particulièrement réticentes en face des reporters. On sait néanmoins que les piliers avaient été construits pour supporter une charpente en bois devant peser neuf tonnes, tandis que par la modification des plans, le fer s'ajoutait au bois et la charpente, appuyée sur les mêmes piliers pesait réellement cent-vingt-cinq tonnes.

◆◆◆

FOU OU MONSTRE HUMAIN !

L'épouvantable tragédie d'Inverness, comté de Mégantic

(De notre envoyé spécial)

Ste Julie de Somerset, 6 — La nouvelle de la tragédie d'Inverness, annoncée brièvement, hier, dans "La Presse" a pu créer une

PROFONDE SENSATION

dans tous le pays ; mais l'état d'âme de la population de ce district est indescriptible. Les détails de l'affaire colportés avec plus de rapidité que de précision donnent lieu aux commentaires plus variés. Ici on opte pour un cas de folie et on se croit en présence d'un crime affreux commis par un monstre pour qui le gibet serait une trop douce punition.

La maison de Boucher, théâtre de l'horrible tragédie d'Inverness.

Les médecins mêmes sont perplexes. Jusqu'ici, ils se sont contentés de constater les faits et de surveiller le

FOU OU MONSTRE

Racontons d'abord les détails de la tragédie recueillis sur les lieux mêmes, par notre envoyé spécial.

Avant-hier matin, à l'aurore, Anselme Boucher se leva, comme d'habitude, et, au lieu de vaquer à ses occupations ordinaires, il réveilla son épouse et lui enjoignit de se lever tout de suite et de déguerpir de la maison.

MOITIE EVEILLEE,

la malheureuse dut obéir machinalement à ses ordres qu'elle ne pouvait cependant s'expliquer.

Boucher trouvant que sa femme mettait un peu de temps à faire sa toilette, lui cria de nouveau, répétant ses injonctions sur un ton qui n'admettait pas la réplique.

Ce manège eut pour effet d'éveiller un jeune homme d'environ 16 ans, enfant adoptif de Boucher, qui intervint auprès de son maître, lui disant qu'il était

INHUMAIN

de mettre sa femme à la porte sans même lui donner le temps de s'habiller.

Boucher envoya promener l'enfant et force fut à la malheureuse femme de sortir pieds nus sur la neige. Elle courut chez ses parents, à la maison voisine, soit une distance d'environ trois arpents, où elle demanda du secours avec des sanglots dans la voix. Elle raconta

SES MALHEURS

à sa vieille mère ainsi qu'à ses frères et soeurs ; elle dit qu'elle croyait vraiment son mari atteint de folie subite et qu'il était à craindre de le voir commettre quelque crime.

Durant ce temps-là, Boucher continuait son oeuvre néfaste.

Il s'empara du plus jeune de ses enfants, un joli bébé de onze mois, et le jeta

DANS LE POELE

frais allumé, au milieu des quartiers de bois.

C'est lui-même, Boucher, qui a, depuis, admis ces détails.

Au bout d'environ dix minutes, il retira du feu le corps à demi calciné de son enfant, ouvrit la porte de la maison et lança au bout des bras sur un banc de neige, les restes du

PETIT MARTYR.

Peu après, Boucher entendit des bruits de voix, non loin de la maison ; c'étaient les Bergeron qui venaient voir ce qui se passait chez Boucher.

Ce dernier ne fit qu'un bond de sa chaise à la porte, qu'il barricada.

Se ravisant aussitôt, il ouvrit, sortit et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il avait repris dans ses mains le

CORPS DE SON ENFANT

qu'il emporta avec lui dans la maison, où il le déposa sur le plancher, près du poêle.

On pense bien que, durant ce temps, le jeune homme qui, quelques minutes auparavant, avait reçu une rebuffade de Boucher, réveilla sans bruit les quatre autres enfants, deux garçons et deux filles, âgés respectivement de deux, quatre, six et huit ans.

Une voix de stentor éclate :

"ARRIVEZ DONC ICI, VOUS AUTRES, TAS DE GAUCHES, OU BIEN JE VOUS FAIS BRULER TOUS QUE VOUS ETES."

Les quatre enfants dégringolèrent l'escalier quatre à quatre.

Nu pieds et à peine vêtus, ils s'avancent en tremblant vers leur père, dont les yeux lancent des

ECLAIRS DE COLERE.

Les deux plus vieux crient à tue-tête, en apercevant, dans un coin de la maison, le corps inanimé et presque méconnaissable du bébé.

Boucher saisit le plus jeune des quatre dans ses bras, en entraîne un autre par la main et, accompagné des autres enfants, il opère sa sortie par la porte d'en arrière, au moment où les frères de sa femme entrent par en avant.

Boucher file tout droit chez un voisin, M. Samson, chez qui il dit que

LE FEU ETAIT A SA MAISON

La famille Samson fut vite sur pied et courut à la résidence de M. Boucher. En route, ils rencontrèrent les frères Bergeron, qui portaient le corps du bébé, dans un drap blanc. Ils apprirent aussi la nouvelle du crime commis par Boucher. Ils retournèrent immédiatement auprès de ce dernier et tentèrent d'avoir de lui une explication sur ce qui venait de se passer.

Boucher garda d'abord un mutisme complet ; puis il finit par

AVOUER SON CRIME.

" Oui, dit-il, sans sourciller, j'ai je-
"té dans le poêle notre plus jeune en-
"fant, afin de lui faire faire péniten-
"ce."

Impossible d'en obtenir plus long de lui sur le sujet.

On s'imagine la douleur navrante de Mde Boucher, à la vue du berceau vide et du corps méconnaissable de son enfant. Encore une scène inénarrable ; mais dont le souvenir ne s'effacera jamais de l'esprit des témoins oculaires.

LA MERÉ EPLOREE

couvrait son enfant de pleurs; elle sentait sous ses baisers de mère, que le coeur de son enfant battait encore vite.

Un équipage fut lancé à fond de train pour prévenir le Dr Fréchette de Ste Julie; mais, c'était peine perdue, il ne restait qu'un souffle au pauvre petit, dont l'agonie a été presqu'imperceptible.

Comme on le sait, le Dr Trigane, de Somerset, le coroner du district, fut averti en tout hâte.

LE CORONER

après avoir permis que le corps du bébé fut exposé chez M. Bergeron ordonna que Boucher fût gardé à vue jusqu'à plus ample informé; il fit aussi fermer la maison où s'est déroulée la tragédie, jusqu'après l'enquête, qui a lieu aujourd'hui. Bref, le coroner ne négligea rien qui pût aider à servir les intérêts de la justice.

M. le curé Vincent, d'Iverness a visité Boucher et a prodigué

DES CONSOLATIONS

à son épouse. Le prisonnier est demeuré insensible aux paroles émues du digne prêtre.

Pour tous ceux qui le voient, Boucher a toute l'apparence d'un fou.

DETAIL IMPORTANT

Un détail qui tend à faire croire à la folie de Boucher, c'est que, il y a trois ou quatre ans, il a déjà souffert de crises temporaires d'aliénation mentale. A cette époque, on dit qu'il donna des preuves de folie en battant ses bestiaux outre mesure et sans raisons aucunes. On semble croire et admettre généralement que Boucher a dû commettre son crime dans un moment de folie.

Par contre, en certains quartiers, on persiste à croire que Boucher était parfaitement

CONSCIENT DU CRIME

qu'il aurait commis à la suite de querelles domestiques. Le malheureux a toujours joui de ses facultés mentales et a souvent fait part à quelques intimes de ses malheurs causés par sa jalousie et les doutes qui hantaient son esprit.

Il aurait même déjà exprimé l'intention d'exterminer le plus jeune de ses enfants, contre lequel il semblait entretenir une

HAINE MYSTERIEUSE.

Possesseur d'un bien évalué à un millier de dollars, il travaillait ferme et était même un peu avare. Sans être ivrogne, il faisait usage de boissons et il lui est parfois arrivé de s'enivrer.

Depuis son arrestation, il a tenté trois fois de

S'EVADER.

Mais ses gardiens ne le quittent plus d'une semelle. Ils ne lui permettent même plus de respirer l'air à la fenêtre ou à la porte, de crainte qu'il ne prenne la clef des champs.

Au Dr Triganne, il a avoué son crime et donne les mêmes excuses ci-haut mentionnées. Parfois, il est triste et rêveur et pleure abondamment. Il dit à ses gardiens, qu'il est fou, qu'il ne sera jamais pendu. De fait, il agit et parle le plus souvent comme un fou.

Son attitude, de même que son cas, ressemble étrangement à l'affaire de la femme Cloutier, de Saint-Séverin, qui, on se souvient, avait fait brûler ses quatre enfants, l'automne dernier.

Anselme Boucher demeurait sur le bien paternel. Son père, qui porte le même nom, demeure aux Etats-Unis, où il a lui-même demeuré quelques années.

Il est âgé de 35 ans et s'est marié en 1888, à la fille de feu F. X. Bergeron, cultivateur, voisin de la ferme de Boucher. Madame Boucher est une femme d'un physique passable. Elle jouit de l'estime de ses voisines, et est connue comme une bonne chrétienne et une excellente mère de famille. Ses amies n'ajoutent pas foi aux histoires des malheurs de son mari.

M. Louis Boucher, père du prisonnier, est arrivé de Geat Falls, N. H., afin de s'occuper de la femme de son malheureux fils. Dans une conversation que le vieillard a eue avec son fils, ce matin, il disait en pleurant qu'il aimerait autant accompaguer son fils u cimetière qu'à un asile d'aliénés.

Les gardiens du prisonnier sont M. François Samson, son fils, Joseph, et Eugène Béland. Depuis la tragédie, Boucher a tenté trois fois de s'évader. Une fois il se sauva environ un arpent et fut ratrappé par M. François Samson, qui le reconduisit à sa chambre. A ce dernier endroit, Boucher déclara que si seulement il avait eu un arpent d'avance sur lui, il aurait pris le bois et se serait enfui aux Etats-Unis. Hier, il demanda une allumette pour allumer sa pipe, et au moment où personne ne l'observait, il tenta de mettre le feu dans le lit de la chambre qu'il occupe. Il fut surpris et terrassé par le fils de M. Samson, un athlète, dont le prisonnier à grande peur. La nuit dernière, il essaya de nouveau de jouer la vigilance de ses gardiens, mais, mademoiselle Samson, qui était occupée à des travaux domestiques, dans la cuisine, le voyant s'avancer sur la pointe des pieds, jeta un grand cri, et en une seconde un de ses gardes s'élançait à sa rencontre, en brandissant une chaise au-dessus de sa tête. Boucher a demandé à M. Samson un rasoir, pour se faire la barbe. Naturellement cette demande lui a été refusée. Les gardiens sont continuellement en alerte ; ils ne craignent guère pour eux-mêmes, mais ils ont raison de soupçonner les intentions d'évasion de leur homme.

Boucher a trop mal reçu le curé Vincent, à sa première visite. Il l'a insulté et a parlé comme un vrai fou. Hier soir, lorsque Monsieur le curé est retourné le voir, il a entièrement changé d'attitude et de ton, il a offert ses excuses au digne abbé, et a versé d'"abondantes larmes sur son sort, avec les personnes qui l'entourent. Il converse maintenant comme s'il jouissait de la plénitude de ses facultés. Il se souvient des moindres détails du crime qu'il a commis et demande souvent à voir sa femme et ses enfants.

Les os du pouce sont brisés, écrasés et les chairs sont décrirées. Boucher n'a pas parlé de cette terrible morsure qu'il a faite à sa victime, mais hier soir, il demanda une brosse à dents et s'approchant près d'un miroir, il se frotta les dents avec du sel et mit un acharnement de désespéré à cette occupation. Quelqu'un lui fit remarquer qu'il n'avait pas les dents sales et il entra dans une grande fureur contre son interlocuteur.

Le prisonier dit qu'il réalise maintenant sa position, il est prêt à monter à l'échafaud si c'est la décision des autorités, mais il préférerait être envoyé dans un asile d'aliénés. Il dit que sa conscience est tranquille et qu'il a commis son crime dans un moment de folie. L'enquête du coroner a lieu cette après-midi et l'inhumation du cadavre aura lieu ce soir, au cimetière d'Iverness.

A PROPOS DE LICENCES

Une représentation..... sans musique—Maire contre échevins—Un "clair-obscur" de l'administration municipale, à Saint-Henri—Le patronage

SAINT-HENRI. — Ceux qui eurent l'heureuse idée, hier soir, de diriger leurs pas vers l'hôtel de ville, de cette municipalité, furent témoins de scènes..... dramatiques, si l'on veut, mais point du tout musicales.

Il s'agit ici d'une séance du conseil, entendons-nous bien. Rôles et personnages sont donc au plus haut intérêt pour le public.

Après une délibération de quelques minutes, en comité, les membres présents, c'est-à-dire MM. J. Sénécal, W. Labrèche, A. Taillefer, Lavoie, N. Leclerc, J. Villeneuve et D. Gagné s'assemblèrent régulièrement sous la présidence du maire Guay. Le président du comité des licences, M. W. Robidoux, n'était pas à son siège. Il avait pris place parmi les citoyens, d'où il pouvait parfaitement voir ce qui se passait — à l'abri de tout orage.

A 9 heures, le secrétaire commence la lecture des minutes.

Suit une lettre de la compagnie G. T. Slater and Sons, qui veut s'établir à Saint-Henri, et demande quels seront les avantages accordés par la municipalité. Cette lettre est renvoyée au conseil en comité, puis on passe immédiatement à l'octroi des licences d'auberges.

Tout de suite, on sent qu'il y a quelque chose qui plane dans l'air. Les voix sont rudes, les paroles brèves, les gestes fébriles.

Les vieilles licences sont réaccordées sans discussion, aux personnes suivantes : P. Lemieux, J. Thibault, P. Vincent, J. B. Hurteau et J. Daignault.

M. J. Villeneuve propose ensuite, secondé par M. D. Gagné, qu'un certificat de licence soit accordé à M. A. Pagé.

Le vote est pris et donne le résultat suivant :

Pour : — MM. Lavoie, Gagné, Sénécal et Villeneuve, — 4.

Contre : — MM. Taillefer, Leclerc et Labrèche, — 3.

La motion est adoptée.

Dès que ce résultat est connu, l'échevin Labrèche se lève et déclare qu'il va changer de conduite. "Le conseil s'était entendu, dit-il, pour ne pas accorder de nouveaux certificats et en dépit de cette entente, je constate que l'on fait exception en faveur de M. Pagé. Pas d'injustice. Si l'on favorise ce Monsieur, je suis d'avis qu'il faut favoriser tout le monde....

M. Villeneuve fait remarquer à l'échevin Labrèche que le certificat accordé à M. Pagé n'est pas un nouveau certificat. Celui qui détenait une licence à l'endroit où M. Pagé va s'établir, quitte la place. C'est la même vieille licence avec un nouveau détenteur.

L'échevin Labrèche ne veut pas démordre de son idée et jure qu'il va donner son appui à tous les certificats nouveaux qui seront présentés.

Le maire tance vertement M. Labrèche, et lui reproche une conduite qu'il déclare blâmable à tous les points de vue.

M. Gagné clôt la discussion en proposant qu'un certificat de licence soit accordé à M. F. Longtin, son beau-frère !.... Cette proposition est secondée par M. Jos. Sénécal et adoptée par la majorité. MM. Taillefer et Villeneuve, dissidents.

Ici, nouvelle prise de bec entre les échevins et le maire.

M. Sénécal met le feu aux poudres en proposant, secondé par M. Labrèche, que le renvoi de la demande d'un certificat de licence, par M. Paquin, soit reconsidéré par le conseil. La demande de M. Paquin fut renvoyée, il y a quelques jours à peine.

Le maire trouve que c'est un peu tôt pour le conseil de se déjuger ainsi. Les promoteurs tiennent bon et veulent tout terminer pendant qu'ils ont la majorité.

On prend le vote sur la proposition de M. Senécal, qui est adoptée. M. Villeneuve seul dissident.

—Vous ne serez pas le seul ! s'écrie le maire qui paraît furieux.

Le secrétaire descend alors chercher le certificat de M. Paquin. Comme il est quelques minutes avant de remonter, le maire quitte son siège et lève la séance. Les échevins s'y opposent énergiquement.

—J'ai le droit d'ajourner la séance, dit le maire.

—Non, répliquent les échevins. Cela se fait à la majorité du Conseil. Nous voulons siéger.

—C'est bien, ajoute le maire, vous allez siéger, mais je vous jure que je ne signerai pas ce soir les certificats que vous avez accordés, dussé-je vous tenir ici jusqu'à demain.

Les échevins. — Nous verrons !

Finalement le secrétaire revient avec le document qu'il était allé chercher. On reconsidère la décision du Conseil, au sujet du certificat Paquin et on décide en dernier ressort de lui accorder sa licence.

Le maire a peine à se contenir.

Il refuse énergiquement de signer les documents. Il demande un délai mais en vain. Les échevins ne veulent pas de longueurs.

M. Taillefer. — Si vous ne voulez pas signer laissez faire le pro-maire.

Le maire. — Je refuse de signer et je m'objecte à ce que le pro-maire signe à ma place...

M. Senécal. — Pourquoi ne voulez-vous pas signer. Vous devez avoir des raisons pour agir ainsi ?

Le maire. — Je proteste comme citoyen et je prétends que ces documents sont illégaux. Prenez garde, il ne fait pas bon de pousser les choses à bout. Je ne veux pas tout dire pour ne pas faire tort au Conseil...

M. Senécal. — Dites... moi pour un je ne crains rien...

Le maire. — Je lève la séance.

M. Senécal. — Assez comme cela. Vous n'avez pas d'autorité absolue ici. Nous sommes un corps délibérant et vous n'avez qu'à le présider. Voilà la seconde fois que pareille chose arrive, c'est-à-dire que vous voulez faire preuve d'une autorité que nous sommes parfaitement libres de refuser ou d'accepter. C'en est assez...

—Eh bien, la séance est levée, s'écrie le maire. (Il quitte son siège et se retire. MM. Villeneuve et Leclair font de même).

Sur proposition de M. Senécal, secondé par M. Taillefer, le pro-maire, M. Labrèche, est invité à prendre la place du maire et la séance continue. Inutile d'ajouter que M. Labrèche a signé les documents sans se faire prier.

Quelques citoyens sont sortis dégoutés de la salle des délibérations.

—Quel veau d'or que lep atronage... s'est écrié l'un d'eux.

NOUVELLES DE PARTOUT

De nouveaux cultivateurs des Cèdres en route pour le Klondyke—Le club de pêche et de chasse Frontenac de Trois-Rivières—Plusieurs transactions à Deschambault

AUTRES NOUVELLES

(De nos correspondants spéciaux)

LES CEDRES

Samedi dernier, le conseil de cette paroisse, s'est assemblé sous la présidence de M. le maire Honoré Leroux. Après avoir travaillé à la revision de la liste électorale, ils ont accordé les certificats de licence d'hôtel pour la vente des boissons, aux Messieurs dont les noms suivent : Saill Trottier, station St Dominique des Cèdres; J. B. Pilon, station St Féréol; Jos. DeMontigny, Dosithée Rochon, Isaïe Bissonnette et Godfoy Constant, et J. Reddy, Pointe des Cascades. Deux seulement ont été refusés.

—Le conseil du village s'est assemblé mardi soir, sous la présidence de M. le maire P. D. Coutlée. Après la revision de la liste électorale, ils ont aussi accordé les certificats de licence d'hôtel aux Messieurs suivants : Abraham Sauvé, F. X. Coutlée et J. O. Cuillierier, tous trois du village.

—La fièvre de l'or s'empare de nouveau cette année de quatre de nos robustes concitoyens de St Dominique des Cèdres. Voici les noms des hardis voyageurs : J. B. Séguin, forgeron; Avila Séguin, commis; A. Séguin, boucher et J. Bte Lalonde, cultivateur. Ils feront partie de l'expédition Renaud, qui possède plusieurs claims sur les Creeks Bonanza, Hunter, Dominion et le No 29 sur l'Eldorado. Nous leur souhaitons un heureux voyage et un prompt retour.

TROIS-RIVIERES

Voici comment se composera le nouveau bureau de direction du Club de Pêche et de Chasse Frontenac, pour l'année 1899, dont les élections ont eu lieu il y a quelques jours.

Président honoraire, L. A. Boyer, Montréal; vice-président honoraire, W. H. Parker, Club Laurentian; président, R. F. Grant, Trois-Rivières; vice-président, F. F. Farmer, Trois-Rivières; trésorier, John Houliston, Trois-Rivière; secrétaire et gérant, A. D. Ritchie, Trois-Rivières.

Comité de régie : J. R. Loomis, Glen's Falls, N. Y.; C. B. Dix, Glen's Falls, N. Y.; R. H. Scougall, St Tite, P. Q.; Jacques Bureau, Trois-Rivières; Joseph Reynar, Trois-Rivières.

—L'institutrice de la banlieue de cette ville, Melle O. Pethier, vient de recevoir du gouvernement local, la somme de $32.50 comme prime.

—C'est le chœur de la Cathédrale, qui se chargera durant le mois de mai, comme l'an dernier, des exercices du Mois de Marie, pour les dimanches seulement. Les autres jours, le chant sera fourni par le chœur des demoiselles, qui est très puissant.

—Malgré les beaux temps que nous avons depuis quelques jours, la glace en face de la ville sera sûre encore quelque temps. Les cultivateurs en profitent pour venir à la ville charroyer leur bois et leur foin.

—M. Léopold Girard, de la maison Girard & Godin, manufacturiers, est retenu chez lui depuis quelques jours, pour maladie assez grave.

Mardi, notre marché aux denrées était encombré de sucre et sirop d'érable.

—La police a confisqué samedi, du veau qui n'avait pas la qualité voulue pour être livré aux consommateurs.

SAINT-DAMASE

M. Joseph Thibodeau vient d'être nommé commissaire d'école en remplacement de M. Napoléon Ouellet qui est parti de cette paroisse.

—Le ministre de l'agriculture fait actuellement des démarches, paraît-il, pour que le township Fournier soit annexé au canton Ashford, au grand mécontentement de plusieurs paroissiens qui se proposent de faire une grande opposition à ce projet. Cette annexion affecterait une bonne partie de la paroisse Saint-Aubert qui vient justement de faire bâtir une église et un presbytère.

DESCHAMBAULT

Depuis quelques semaines, on ne parle plus ici que de transactions. C'est ainsi que M. Turief Gauthier vend sa jolie résidence d'en face du terrain de l'église au Dr Dufresne, tandis que lui-même achète une terre et se fait cultivateur. Cette propriété qu'il achète de M. Wolfe est immense. Elle est connue ici sous le nom de "Le Manoir" ; après avoir servi de résidence aux Seigneurs Taschereau qui l'ont fait bâtir, elle est passée successivement aux mains des De la Gorgeandière et de plusieurs autres. Ensuite Madame veuve Oliva Hamelin, après avoir vendu sa terre du Second Rang à M. Marois, de Pont-Rouge, a acheté la maison de M. Prudent Belle-Isle, au village. M. Whiteford, père des MM. Whiteford, manufacturiers de pulpe de Portneuf, quitte cette dernière paroisse pour venir habiter une maison qu'il a achetée de M. Louis Gauthier. Cette maison appartenait jadis à feu Hubert Belle-Isle. De tous ces marchés, on a remarqué que les immeubles à Deschambault prennent de la valeur au lieu d'en perdre.

—Les services de M. Côme Dufresne, pilote, sont retenus pour la prochaine saison de navigation par la Harling Office. Il doit occuper la charge de premier pilote dans la Seyland Line, nouvelle ligne de steamers qui vient à Montréal pour la première fois cette année.

—Les fameux voleurs de poules de Saint-Anne de la Pérade qui ont été arrêtés près de Québec sont passés ici, vendredi, ayant à leurs trousses les limiers de Sainte-Anne.

L'ASSOMPTION

—A une assemblée générale des conseillers de la municipalité, tenue mardi, le vote fut pris sur un règlement, ayant pour but d'aider à l'établissement d'une fonderie dans cette ville, et dont M. T. Bédard, sera le propriétaire. Presque tous ont voté pour ce règlement qui sera de nouveau pris en considération, à la prochaine assemblée qui aura lieu vendredi.

—M. Tardif, gérant propriétaire du chemin de fer de l'Assomption à l'Epiphanie, nous annonce qu'il recommencera sa ligne régulière, samedi prochain. M. Tardif a fait construire dans le cours de l'hiver, deux magnifiques chars et un dépôt neuf, pour remplacer celui qui fut brûlé lors de l'incendie, l'hiver dernier.

—Presque tous les cultivateurs ont maintenant entaillé leurs érables.

—La glace est encore ferme sur la rivière, et les voitures y passent sans danger.

SAINTE-ADELE

—Le conseil municipal a adopté mardi dernier, un règlement limitant le nombre des licences à deux seulement, au lieu de quatre. On a dû en venir à cette mesure de rigueur, à cause des abus qu'on a eus à déplorer.

—On prête à M. S. Valiquette, père, l'intention d'ouvrir un magasin aux lieu et place de son hôtel.

—On redoute beaucoup l'inondation et l'on craint de voir tous nos ponts emportés par la crue des eaux, si surtout la fonte des neiges se fait subitement.

—Les chantiers sont presque tous terminés.

CONTRECOEUR

Le pont de glace est encore solide, non seulement sur le fleuve Saint-Laurent, mais encore sur la rivière Chambly : les voitures y traversent aussi sûrement qu'en janvier.

Les anciens prédisent que nous n'aurons pas la navigation avant le commencement de mai. L'an dernier, le pont de glace commençait à se briser ici, le 28 mars.

—A Pâques, le choeur de chant, sous la direction de M. le vicaire Laporte, a exécuté avec succès la messe Bordelaise. M. le curé Dequoy, malgré ses 51 ans de sacerdoce, officiait avec sa piété et son ardeur juvéniles.

LA PATRIE

—Nos bûcherons sont à peu près tous revenus des chantiers, et ils paraissent bien satisfaits des travaux qui y ont été faits.

—Il n'y a presque plus de maladie dans cette paroisse.

BOUCHERVILLE

Un journalier de cette paroisse, M. Alcide Carmel, a failli se faire tuer, dimanche, en soignant un cheval. L'animal, voyant son maître occupé à lui mettre du foin dans sa crèche, le frappa avec ses pattes de devant, le renversant, et lui broyant un os du genou. Quelques personnes accoururent au bruit, et ce n'est qu'avec difficulté qu'on parvint à retirer M. Carmel, incapable de se soutenir sur la jambe malade.

Ce matin, il souffrait beaucoup.

—Le choeur de chant de cette paroisse a exécuté, le jour de Pâques, une très jolie messe de Théodore Von la Hache, en "fa" majeur.

Les solistes étaient MM. J. Melançon et J. Carrière, deux jeunes enfants de 11 et 14 ans; T. Chauvin, G. Carrière, E. Carrière, E. Charron.

Le chant était conduit par le professeur J. A. Morin.

Melle C. Laforce était à l'orgue. Cette dernière mérite les remerciements du choeur de chant pour la fatigue qu'elle s'est imposée à leur égard.

M. le vicaire Lavallée officiait. Un sermon bien approprié à la fête fut rendu par M. le curé Primeau. L'église était on ne peut mieux décorée.

Les vêpres en faux-bourdons. Au salut, "O Gloriosa Virginum," de Mitterer. Un "Tantum Ergo" de Beethoven, furent bien rendus.

Organiste, Melle A. M. Demers.

Des centaines de lumières brillaient à l'autel.

ST THEOPHILE

Le jour de Pâques a été un véritable jour de triomphe pour les chantres de St Théophile. La messe bordelaise harmonisée a été rendue d'une manière admirable. Les soli furent exécutés comme suit: le Kyrie, par M. Alfred Turcotte; Gloria, par Anoisette Simard; Credo et Sanctus, par Eugène Simard.

Le choeur de chant rendit ensuite l'Agnus Dei harmonisé en quatre parties.

FARNHAM

Le maire, M. J. B. Nadeau, et les conseillers A. Désautels et A. Séguin, ont été délégués auprès des MM. Gault, pour voir si on ne pourrait pas en finir avec cette question de l'achat pour la ville du pouvoir d'eau, ainsi que l'usine du sucre de betteraves.

—La beurrerie de M. Henri Archambault est en pleine opération depuis quelques semaines, et on nous dit qu'aussitôt qu'on a appris la chose, que cette année, comme le printemps dernier, on veut à tout prix lui faire une opposition qui nous paraît tout-à-fait déplacée.

Il nous semble que les cultivateurs devraient en finir avec cette question.

On doit se rappeler le besoin que nous avions d'avoir une fromagerie et une beurrerie dans un bon centre; nous en avons une, et déjà nous sommes prêts à prêter l'oreille à ceux qui crient division.

UNE FEMME DE TORONTO

Raconte l'histoire de ce qu'elle a expérimenté

Un autre cas ou la Salsepareille de Hood a guéri quand les autres remèdes eurent échoué

"Je prends plaisir à proclamer les bienfaits dus à l'emploi de la Salsepareille de Hood dans mon cas et dans ceux de plusieurs membres de ma famille. J'ai souffert pendant des années de douleurs dans les côtés et aux reins. J'avais du mal dans toutes les parties du corps et endurais de grandes souffrances dues à la

Maladie d'Estomac et du Foie

Je pris des remèdes en abondance et après en avoir pris un grand nombre sans succès, je commençai l'usage de la Salsepareille de Hood. Elle me fut recommandée par ma sœur qui en avait retiré beaucoup de bien. Ses effets dans mon cas furent merveilleux. Outre les maux mentionnés, je fus pendant trois mois en proie à un rhume attaché dans les tubes brochiaux, toussant la nuit au point de ne pouvoir dormir. Après avoir pris la Salsepareille de Hood pendant un court espace de temps

J'étais entièrement guérie,

et je crois que c'est un des meilleurs remèdes pour le sang et un reconstituant de la santé comme il n'en a jamais été mis devant le public. Je me sens maintenant plus forte que je ne l'ai été depuis des années, et je sais que je ne saurais parler trop hautement en faveur de ce merveilleux remède. Jamais je ne manquerai de Salsepareille de Hood à la maison." MME FRANCKE, 209 Avenue Ossington, Toronto, Ont.

Hood's Sarsaparilla

Le plus grand du Canada; c'est le meilleur remède du printemps. Chez tous les pharmaciens. $1, six pour $5.

Hood's Pills guérissent les maladies du foie; elles n'irritent pas et ne sont qu'un cathartique à prendre avec la Salsepareille de Hood. (No 5)

PAS DE FAUX RAPPORTS

Voici des faits simples corroborés par un citoyen de Montréal.

Quelques personnes admettront l'insuccès quand il y a une chance d'argumenter. Beaucoup de gens proclament le succès quand personne ne songe à le contester. Ce que nous demandons c'est d'étayer nos prétentions sur des faits qui ne peuvent être mis en doute. Nous faisons cela chaque jour et les Montréalais commencent à apprécier la chose. Beaucoup de citoyens vont de l'avant et témoignent publiquement des mérites des "Petites Conquérantes". Ils racontent sans hésiter comment a été enlevé de leurs épaules le fardeau qu'ils portaient patiemment depuis des années. Certainement qu'on ne saurait avoir une preuve plus convaincante que celle découlant d'un témoignage comme le suivant, venant d'un citoyen de Montréal :

M. Thomas Edwards, 164 rue Amherst, dit : "Pendant cinq ou six ans, j'ai beaucoup souffert de douleurs au dos, de graves maux de tête, etc., dus à la maladie des rognons, et je ne pus obtenir de soulagement que le jour où je pris les Pilules de Doan pour les Rognons. Je suis bien maintenant. Elles ont accompli une cure parfaite et complète ce dont je suis très reconnaissant."

Les Pilules de Doan pour les Rognons sont le seul remède qui n'échoue jamais pour le mal de dos, infirmité ou faiblesse dorsale, gonflement des chevilles des pieds et des pieds et autour des yeux, besoin trop fréquent d'uriner, douleur très cuisante en urinant, gravelle, rhumatisme, faiblesse reinale chez les enfants et les vieillards, maladies et faiblesses des femmes, etc. En vente chez tous les pharmaciens à 50c la boite, ou 3 pour $1.25. The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

No 8 y ouw

Demandez et obtenez seulement les **BROWN'S BRONCHIAL TROCHES,** de Boston, qui ont reçu l'approbation des médecins en général et les témoignages d'hommes éminents par tout l'univers.

Les véritables portent le Fac-Similé de la signature de John I. Brown & Son Sur Chaque Boîte.

Si vous appréciez votre santé, achetez des marchandises pures.

Le Cocoa Hygienique,

Le Chocolat Royal Navy

Et les

Fameux Cafés Mélangés

—DE—

COWAN

sont absolument purs, hygiéniques et nutritifs.

Demandez-les à votre épicier.

6 8 11—k

Un gros paquet POUR peu d'argent

CONSERVEZ LE COUPON IL A DE LA VALEUR

Nous fournissons Pour le marché Indigène . . . .

la même qualité d'articles en acier "Crescent" que celle que nous envoyons à l'étranger. Ils ne vous coûtent pas plus que les marchandises inférieures et sont garantis ne pas s'écailler ni brûler.

The Thos Davidson Mfg Co. Ltd,

MONTREAL. 13—** jn

Montréal, 28 juin 1896.

M. J. Lalonde,
955 rue Ste Catherine.

Je, soussigné, certifie que durant les derniers mois de l'hiver, je souffrais de la constipation, occasionnée par la maladie des rognons, de la dyspepsie et des maux de tête. Je dois ma guérison à l'usage de la SERINGUE AUTOMATIQUE DE JOS. LALONDE, que je puis recommander comme infaillible.

HENRI CARDINAL,
Typographe,
Employé au bureau de "La Presse."
No 888 rue Berri, Montréal.

COUPON de LA PRESSE

GRANDS PORTRAITS 3-4 AU CRAYON, A LA SEPIA OU A L'AQUARELLE.

No 10

MARCHANDISES BIEN ACHETEES

Signifient ventes faciles—pratiques satisfaites—clientèle croissante—augmentation de débit—profit en conséquence—Lisez ces prix

Ce sont de Réels Bargains

Alpaga fleuri noir	19c
Alpaga uni noir	17c
Cachemire noir	15c
Serge noire	15c
Cachemire noir (spécial) 75c	44c

Bargains Spéciaux

Plaids à	19c. 25c, 55c

Ces plaids sont des valeurs extra.

Etoffes à robes brochées	22c
Etoffes à robes brochées	49c

Toiles

Toile à nappes, 54 pcs	19c
Toile à nappes, 60 pcs	24c
Toile à nappes, 70 pcs	45c
Toile à nappes damassée blanche, largeur 65	39c

Serviettes

Tout toile	3½c
Serviettes tout toile, 34 x 17, damassées	7½c
Serviettes tout toile, 40 x 20, damassées	9½c
Serviettes tout toile, 45 x 22, damassées	12c

Nos coupons d'étoffes à robes seront sacrifiées — il y a des qualités supérieures à de très grands sacrifices.

Tapis et Prélarts

Prélarts	20c
Prélarts	25c
Prélarts, 4 vgs largeur	30c
Prélarts, 4 vgs largeur	35c
Prélarts, 4 vgs largeur	50c
Prélarts	75c

Tapestry

Tapestry à	25c
Tapestry à	30c
Tapestry à	35c
Tapestry à	40c
Tapestry à	50c
Tapestry à	60c

En montant.

Modes Rappelez-vous que nous excellons dans ce département.

Manteaux Voici le printemps, voyez à quel bas prix—quel immense choix—nous vous offrons.

VALLIERES & SENECAL

1487 rue Ste Catherine, coin Wolfe.

Débilité Générale

Perte de mémoire, de vitalité, impotence, douleurs dans les reins, dans le dos, insomnie, épuisement, maladie des rognons, anémie, etc. ...... radicalement guéris par les célèbres PASTILLES du Dr JEAN—Les seules infaillibles. Un seul flacon soulage et renforce sensiblement, et il suffit de quelques flacons pour guérir les cas les plus graves quand tous les autres remèdes ont failli. Les PASTILLES du Dr JEAN sont quasi-miraculeuses dans leurs effets. $1.00 le flacon; par la malle, CACHETE, franc de port. Ecrivez pour notre livre "HOMMES FAIBLES et FATIGUES". Gratis sur demande. Adressez

HOMMES J FAIBLES

Cie Médicale du Dr Jean, B. Poste, B. 187, Montréal, Can.

Et dans toutes les Pharmacies. (5)

POUR VOTRE PARDESSUS

Tirons notre compte au clair

Les prix indiquent que vous avez acheté du plus commun, à part cela, le trouble et la désatisfaction. Si le pardessus fait mal, la couturière met la faute sur le tailleur, ce dernier sur la couturière, c'est à n'en jamais finir, évitez donc ces désagréments. Moins d'argent dépensé avec nous vous l'aurait obtenu sans trouble.

2¼ vgs Etoffe à Pardessus	$2.00	5.00
2¼ vgs farmer satin	50c	1.25
¾ vge doublure de manches	25c	18c
1 vge canvas	15c	15c
½ vge batiste pour poches	20c	10c
2 vgs entre-doublures	5c	10c
3 vgs ouate	5c	15c
½ vge toile à "Stay"	25c	9c
Fil, soie, boutons, poil de chèvre	50c	50c
Taillage	50c	50c
Façon couturière		2.00
Total		$10.02

Un Pardessus de Printemps depuis	$8.00
Un Habillement complet, depuis	5.00
Un pantalon, depuis	1.75
Un habillement pour enfant, depuis	2.50

Le tout garanti être le même ouvrage que celui que nous faisons depuis un quart de siècle pour nos clients. Nous ferons les mêmes habits sur commandes spéciales aux mêmes prix.

G. A. LAMONTAGNE & CIE.

1536 RUE Ste CATHERINE 1538

UN STOCK COMPLETEMENT NOUVEAU de dentelles, franges, rideaux de fenêtres artistiques, etc., peut être vu maintenant à notre magasin de bargains pour les acheteurs au comptant . . .

500 rideaux de fenêtres complets, 27c chacun
250 rideaux de porte complets......27c chacun
550 baguettes à rideaux, complètes......14c chacune

ACHETEZ DES FABRICANTS

1 THE MARTEL STEWART CO., 673, 675 RUE CRAIG.

UNE PORTE A L'OUEST DE LA RUE BLEURY.

...VOUS DEMENAGEZ...

Placez vos commandes maintenant — bon service — taux réguliers — ouvrage garanti — nous emmagasinons — un seul charroyage pour tout. Soin spécial donné aux meubles dispendieux et aux pianos.

KING'S EXPRESS CO.,

380 Rue Saint-Jacques. ✻ Téléphone Bell Main 565

La Neige Disparait

VOS VOITURES sont elles prêtes—Voici le temps des réparages. NOS VOITURES nouvelles sont exhibées. — Nos ouvrages sont garanties.

BERARD & MAJOR, 1947 STE-CATHERINE.

La Compagnie Minière Decca d'Ontario Ltée

Incorporée sous "The Ontario Mining Companies," Incorporation Act 23 mars 1898.

Bureau principal et mine : MINE CENTRE, ONT.
Siège des affaires : MONTREAL, QUE.

OFFICIERS	DIRECTEURS
William F. Borland, président. C. C. Corneille, vice-président. Bannell Sawyer, secrétaire-trésorier.	William F. Borland, C. C. Corneille, Bannell Sawyer, K. C. Campbell, Chs S. Stroud, M. D.

BANQUIERS : La Banque Impériale du Canada.

La propriété de la compagnie est située au Nord de Shoal Lake, sur la rivière de la Seine, district de la Rivière Rainy, Ontario, et est techniquement connue comme la Location minière K 222. La mine est en opération depuis le 18 juin 1898, et les essais ont donné des rendements variant de $11.50 à $960 à la tonne.

Un bloc d'actions a été placé sur le marché au prix de 25c chacune, payables en cinq versements égaux et à 30 jours d'intervalle. Donnez votre commande le plus tot possible à

R. GOHIER & FILS, Courtiers de Mines, No 4 RUE ST LAURENT.

Tél. Bell Main 2176. Tél. Marchands 796.

6 8 11 14

Letendre & Arsenault

C'est évident que le Vendredi de chaque semaine est le jour favori pour la vente de

Nos Coupons

Nos magasins sont toujours remplis ce jour-là, et les Coupons qui sont invariablement marqués la moitié du prix régulier se vendent rapidement.

Nous offrons cette Semaine

200 COUPONS d'Etoffes à Robes
300 COUPONS d'Indienne
75 COUPONS de Tweeds
60 COUPONS de Doublure
50 COUPONS de Cretonne
40 COUPONS de Toile à nappe
80 COUPONS de Broderie
55 COUPONS de Garnitures
70 COUPONS de Tapis—150 COUPONS de Rubans

Environ 500 Coupons de Marchandises de toutes sortes qui ne sont ni endommagées, ni vieillies. Ces Coupons étant le reste des pièces vendues dans le courant de la semaine. Si vous n'avez pas encore bénéficié de l'avantage d'acheter des marchandises de bonne qualité à des prix réellement réduits, venez donc nous voir demain.

Nos Vitrines, nos Départements de modes et de confection sont tous intéressants à voir.

Letendre & Arsenault.
1493 rue Ste Catherine.

Maintenant il ne faut pas coudre la bordure de jupe Corticelli sur la jupe comme une **bordure.** Si vous vous en servez comme une bordure, elle **s'usera avant la jupe.**

Il faut la coudre sur le plat—et **non** retournée—et il faut la laisser dépasser la jupe d'un huitième de pouce ou environ. Vous pouvez la coudre avec un ou deux rangs de couture, un au bord supérieur et un près du bord inférieur de la jupe.

Si vous vous en servez ainsi, c'est un véritable Protecteur de Jupe. Sa nuance parfaite à l'avenant en fait un fini convenable pour le bas de la jupe.

En vente partout—
4c la verge.
Voyez à ce qu'elle soit estampée

Corticelli

VENDREDI, JOUR DE BON MARCHE

A LA KERMESSE,

171 Rue Saint-Laurent ✻ Près Dorchester

Demain, nous surpasserons nos ventes antérieures. Nous donnerons des grands bargains dans le Département de Rubans. Nous avons été chanceux d'acheter un grand lot de Rubans à bon marché et nous le donnons à nos pratiques.

251 pièces de Rubans à chapeaux, en soie et satin, toutes largeurs et dessins et nuances, sur nos comptoirs, demain, à 5c la verge	5c
39 pièces de Rubans en velours, envers satin, toutes les couleurs, sur nos comptoir, 5c la verge	5c
10 boites de Fleurs Françaises, 12 roses par branches, sur nos comptoirs, demain	15c
1500 verges de Paille, toutes les nuances. Spécial pour demain	5c
Demain, Vendredi, entre 9 heures et 11 heures a. m., 150 paires de Bas en laine, à 5c la paire	5c
30 douzaines de Boucle en acier et en jais, 5c chacune.	
Un lot de 500 verges de Soie. Demain, tant qu'il y en aura, 5c la verge. (VENEZ DE BONNEHEURE)	5c

LA KERMESSE, L. J. NADEAU,

171 Rue St Laurent - Près de la rue Dorchester

MADAME F. PELLETIER, DE QUEBEC

Torturée de longues années par la maladie.—Aucun remède ne peut la soulager.—Son cas considéré incurable.—Ses médecins l'abandonnent.—Elle désire la mort.—Guérie par les

"PILULES CARDINALES"

DU DR ED. MORIN

Voici une guérison qui tient du prodige :

Madame F. PELLETIER, de Québec, a souffert pendant des années de débilité générale, faiblesse féminine, douleurs dans l'estomac et les reins, ayant toujours les mains et les pieds froids, éprouvant toujours des frissons ou des chaleurs par tout le corps.

Les années aggravèrent sa condition malheureuse, apportant un surcroît de souffrances, de misères et de découragement. Elle avait épuisé la liste de remèdes patentés applicables à ses maux. Aucun ne lui avait apporté de soulagement notable. Plus tard, survint une complication sérieuse qui l'obligea de garder le lit presque tous les jours.

Les maux dont souffrait madame PELLETIER étaient presque insupportables, les tortures qu'elle endurait lui faisaient désirer la mort.

Le médecin, considérant le cas de sa cliente incurable, crut de son devoir de lui épargner des dépenses inutiles, et l'avertit que, ne pouvant plus rien faire pour elle, il ne voyait pas la nécessité de revenir.

Une amie vint lui faire visite et lui proposa avec instance de prendre les "PILULES CARDINALES" du Dr ED. MORIN. Madame PELLETIER se laissa si bien convaincre de l'efficacité de ces pilules qu'elle voulut les essayer.

Grands furent son étonnement et sa joie lorsque, après quelques semaines d'usage de cet excellent remède, elle vit disparaître tous ses maux ; sentant ses forces revenir. Toute heureuse, elle put quitter le lit, vaquer à ses travaux du ménage et rendre visite à cette amie qui lui avait si fortement recommandé les "PILULES CARDINALES" du Dr ED. MORIN.

Se vendent partout.

..A LOUER..

MAGASIN, No 34 RUE ST LAURENT,

Occupé durant 7 ans par Delle Simmons et depuis 2 ans par MM. I. N. Brossard et Cie, marchandises sèches. Ce magasin occupe un des sites les plus centraux de la ville. Pour informations — s'adresser sur les lieux :: :: :: ::

No 34 Rue Saint-Laurent.

6, 8

LETTRE DE M. DONLY SUR LE WORLD'S MEET

La N. C. A. cherche à enrôler Angus McLeod — Assemblées des clubs Montréal et Capital — Nouvelles des boxeurs.

LACROSSE

ASSEMBLEE ANNUELLE DES CAPITALS

Ottawa, 6 — L'assemblée annuelle du club de crosse Capital a eu lieu hier soir. Dans son rapport, le secrétaire Dunne, après avoir parlé de la perte du championnat, et des perspectives pour la prochaine saison, dit : Le club s'attend donc à faire une saison telle que son splendide prestige forcera les amateurs du jeu de crosse à se réjouir de l'échec éprouvé l'an dernier par nos joueurs, et qui sera cause qu'ils feront de plus grands efforts en 1899. Il sera peut-être de bon goût, et ce sera prendre l'intérêt du club que de glisser sur l'injustice flagrante et continue avec laquelle l'association d'amateurs du Canada prend les Capitals pour cible de tous ses coups. Les protestations, les appels à la raison et à la justice ont été inutiles.

Mais, messieurs, ce club n'a rien dont il doive avoir honte et nous pouvons garder notre situation. Lorsque nous avons gagné, nous avons gagné d'après nos mérites en fait d'athlétisme, et non pas à force de parler, et en envoyant des télégrammes dans toutes les directions."

L'élection des officiers donna le résultat suivant :

Patrons, Son Excellence le gouverneur général, sir A. P. Caron ; président honoraire, Hon J. I. Tarte ; vice-présidents honoraires, Dr Coulter, M. P., le maire Payment, T. Ahearn, F. X. St Jacques, l'échevin White, le Dr J. F. Kidd, James Isbester, John Coats, N. A. Belcourt, M.P., et W. Hutchison, M. P. ; président, James Davidson ; vice-président, Dr J. L. Chabot et F. W. Carling ; secrétaire trésorier, J. P. Dunne ; capitaine, M. J. Egan ; auditeurs, P. Wall et F. Carling ; comité exécutif, C. Berkley Powell, M. L. A. ; Chef W. F. Powell ; Em. Tassé, L. Bate, P. Wall, M. J. Whitty, A. G. Pittaway, et W. Baskerville.

La question du terrain n'a pas été résolue.

ASSEMBLEE ANNUELLE DU CLUB DE CROSSE MONTREAL

L'assemblée annuelle du club de crosse Montréal a eu lieu hier soir dans la salle du gymnase, rue Mansfield, où se sont réunis un grand nombre de membres.

Les rapports présentés ont été fort satisfaisants. Le principal sujet de discussion a été l'organisation d'une nouvelle ligue de crosse. Cette question a été laissée entre les mains d'un comité.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

Président — H. L. Shaw.
Premier vice-président — Arthur Hamilton.
Second vice-président — M. Murphy.
Secrétaire honoraire — G. T. Pettigrew.
Trésorier — E. Herbert Brown.
Comité — A. N. Mackerrow, W. H. Hasley, H. H. M. Andrew, C. D. Mackerrow, E. J. Christmas, Dr Irvine, W. H. Reed.

SHERBROOKE S'AMUSE DES FRAYEURS DE CORNWALL

Sherbrooke, 6 — Les officiers du club de crosse de Sherbrooke ont été fort amusés en apprenant les frayeurs du club Cornwall qui a cru que Sherbrooke avait envoyé des représentants chez lui pour lui enlever des joueurs. Quelqu'un a voulu s'amuser aux dépens de Cornwall, ou c'est un poisson d'avril qui a été retardé de trois jours. Cornwall n'a pas besoin d'être alarmé. Sherbrooke n'est pas à la recherche de joueurs professionnels. Sherbrooke a toujours été comme dans le passé connu un club purement amateur.

LE BICYCLE

LETTER INTERESSANTE DE M. DONLY, SUR LE WORLD'S MEET

M. Donly, secrétaire de la C. W. A., écrit la lettre suivante au sujet de l'action prise par le club Boston, qui a retiré son appui au World's Meet :

"Je suis surpris d'apprendre que les promoteurs de la réunion de Boston aient réellement pris la décision qu'on leur impute. On devrait se rappeler cependant que les directeurs de la réunion de Boston ne sont pas la L. A. W. Le contrôle de la réunion est entre les mains d'un comité de cinq bicyclistes de Boston qui peuvent faire comme il leur conviendra. Je ne vois pas qu'un manque d'appui de leur part au World's Meet fera le moindre tort à quelqu'un ou à quelque chose, excepté à leur propre réunion. Pratiquement, tout ce que nous voulions, était une entente pour qu'il n'y eût pas conflit de dates entre les deux réunions. Nous avons obtenu ce point. Je suppose que M. Porter et son comité de Boston ont pris la résolution en question pour montrer qu'ils n'étaient pas satisfaits de ce que la C. W. A. veillait à ses intérêts. Dans leur opinion, le World's Meet de Montréal ne saurait plus maintenant qu'être un fiasco. Nous verrons cela.

"La L. A. W. a eu depuis le commencement toutes mes sympathies dans ses troubles avec la N. C. A. Lorsque l'on comprit à Montréal que le Canada devait prendre cause pour les coureurs de la N. C. A. dans l'intérêt du World's Meet, je ne donnai pas le moindre encouragement à ce projet, mais au contraire, je déclarai à plusieurs reprises qu'il était de notre devoir de demeurer fidèles à notre alliance aux associations étrangères qui possédaient l'autorité. Je recommandai de laisser les rebelles à leurs propres ressources, même si cette manière d'agir devait amener un fiasco complet du World's Meet. Je ne suis pas prêt à admettre que la dépêche câblée à Paris par la C. W. A. est une infraction à la ligne de conduite proposée. Le câblegramme à Paris fut envoyé simplement dans l'intérêt des tournois internationaux de Montréal. Il ne fut pas envoyé pour aider les rebelles ou leur ligue. Nous avons exposé certains faits, faits admis à maintes reprises par la ligue; nous avons informé l'association Internationale que la ligue n'avait pas plus de sept bons coureurs professionnels sous son contrôle, tandis que les rebelles comptaient parmi eux 90 au moins des meilleurs coureurs du pays. Nous informâmes en outre la I. C. A. que les autorités de la ligue nous avaient assuré que les coureurs seraient tous rentrés au bercail à l'ouverture de la saison des courses.

"Nous étions tout disposés à donner encore plus de délai que cela à la ligue. Nous ne voulons causer de tort à personne, mais nous ne voulons pas qu'on se joue de nos intérêts. Si la ligue peut avoir les coureurs sous son autorité pour le mois de juillet, nous sommes prêts à faire ce que nous pouvons pour l'assister. Si elle ne peut en arriver à ce résultat, je crois que nous avons le droit de chercher un appui ailleurs, et c'est ainsi que nous avons demandé à la I. C. A. de nous donner la permission d'organiser des courses pour les membres de la N. C. A. Je suis prêt à défendre l'action de la C. W. A. et la I. C. A., le seul corps de bicyclistes auquel nous devons allégeance. En agissant comme nous avons fait, nous n'avons pas cédé à un sentiment hostile à la L. A. W. Nous luttions pour nos intérêts, et les autorités de la ligue devraient le comprendre de cette manière. Au lieu de passer des résolutions aussi puériles que celles qu'elle a adoptées, la ligue devrait s'efforcer de démontrer que les prétentions qu'elle a émises sont bien fondées. Il y a six semaines, l'un des premiers officiers de la ligue me disait que les coureurs rebelles commençaient à revenir : nous sommes cependant au mois d'avril et pas un seul coureur n'est retourné au bercail. En réponse à une question directe quant aux noms, on m'a dit que McDuffie, Waller, et les deux Butler étaient revenus. Voilà, actuellement, avec Major Taylor les coureurs de la ligue. Si ce contingent s'accroît raisonnablement, je serai satisfait, et la C. W. A. le sera également. Je puis cependant assurer la ligue et le comité de la réunion de Boston, que si les coureurs ne reviennent pas en plus grand nombre, et que si les rebelles demeurent toujours aussi forts jusqu'au mois d'août, nous aurons peu de peine à faire reconnaître la N. C. A."

McLEOD PASSERAIT A LA N. C. A.

On dit que la National Cycling Association fait de grands efforts pour amener Angus McLeod, le champion bicycliste canadien, à se joindre à elle. Elle croit que ce serait un moyen de renforcer encore sa position.

UN MOYEN RADICAL DE LA L. A. W.

Le Philadelphia Record, annonce que la L. A. W. prendra peut-être un grand moyen de ramener au bercail tous les coureurs qui l'ont abandonné pour fonder une nouvelle association. La L. A. W. remettrait toutes les amendes imposées par l'administration Margery, les fautes seraient pardonnées, et les coureurs seraient accueillis à bras ouverts par la L. A. W. s'ils veulent revenir à elle.

COURSE ENTRE McLEOD ET DAVIDSON

Angus McLeod a accepté le défi de Harley Davidson, pour une course en bicycle. McLeod veut qu'il y ait une limite de 1.50 pour chaque épreuve. Chaque homme aura un triplet pour l'entraîner. La course sera pour un pari de $500 et la bourse la plus forte offerte par un club.

BASE-BALL

CHEZ LE CLUB MONTREAL

Les joueurs du club Montréal devront faire rapport aujourd'hui au capitaine Dooley, à Paterson, N. J. Le club aura une pratique de quelques jours, puis se rendra à Philadelphie, où il jouera avec le club de ce nom, lundi et mardi. Dooley a aussi arrangé d'autres parties.

UN JOUEUR DE BASEBALL QUI RECOIT UNE FORTUNE

Nous recevons de Toronto la nouvelle que Al. Wagner, qui jouera cette année comme short stop du club Toronto, vient d'hériter d'une fortune par suite de la mort de son grand-père, en Allemagne. Al. Wagner dit qu'il continuera de jouer au baseball.

LA BOXE

LE MONDE DE LA BOXE

Patty Sullivan, gérant d'Oscar Gardner, a déposé $500 entre les mains de Sam Austin pour arranger une rencontre avec n'importe lequel des trois meilleurs boxeurs feather weight d'Angleterre, Will Curley, Jabez White et Ben Jordan, qui a reçu l'an dernier une décision sur George Dixon. Gardner est indifférent quant à celui du trio qui acceptera son défi. Il aimerait toutefois se rencontrer avec Curley, le champion de Newcastle.

Gardner préférerait évidemment se battre avec Pedlar Palmer, mais on dit que ce dernier a des engagements faits d'avance pour un temps considérable.

La bataille avec Curley, si elle peut être décidée, aura lieu dans la dernière partie de mai. Si Gardner se bat avec Curley, les deux hommes devront se mesurer à 117 livres, mais, si c'est avec White qu'il en vient aux prises, le poids sera de 120 livres. Gardner dit qu'il se battra devant le National Sporting Club, de Londres, ou l'Olympic Club, de Birmingham, pourvu que l'un de ces deux clubs offre une bourse de $3,000 et lui accorde $500 de dépenses. Le Dr Ordway qui représente le National Sporting Club de ce côté-ci de l'océan, a déjà entamé les négociations. Il désire vivement envoyer Gardner en Angleterre, comprenant qu'il serait une grande attraction pour son club. On dit que Curley, a déclaré il y a quelque temps, qu'il était prêt à rencontrer Gardner.

Jack O'Brien qui a dernièrement reçu une décision sur Oscar Gardner, doit se rencontrer demain soir avec Jack Downey, au Broadway A. C. Ce sera sa première apparition à ew-York depuis sa victoire sur l'"Omaha Kid." Downey est l'un des plus beaux boxeurs de sa classe. Il y aura une lutte préliminaire de 10 reprises à 128 livres entre Joe Fairburn, de Philadelphie, et Kid Broad, de Cleveland.

Larry Burns et Martin Flaherty se battront pendant 20 reprises, le 18 avril, devant le Myers A. C. d'Albany. La rencontre aura lieu à 128 livres.

L'ouverture du Santa Maria Athletic Club, de New Haven, aura lieu le 10 avril, alors qu'on verra une lutte de 10 reprises entre Marty McCue et Danny Needham.

George Kerwin, de Chicago, qui a été battu lundi soir par Spike Sullivan, se rencontrera peut-être de nouveau avec ce dernier: S'il ne réussit pas à arranger une nouvelle bataille, il luttera avec Jack Everhardt, de la Nouvelle-Orléans.

Les négociations sont entamées pour une bataille entre Terry McGovern et Harry Forbes, bantam weight de Chicago.

Billey Whistler, de Philadelphie, et Marty McCue, se rencontreront pour la seconde fois samedi soir au Pélican A. C. La lutte durera vingt reprises.

Le Club Canada Indépendant aura une grande assemblée générale vendredi soir, à 7.30 heures, le 7 avril, au No 1398 rue Notre-Dame. Tous les membres devront être présents, ainsi que ceux qui désirent faire partie du club. Par ordre du capitaine A. Sénécal.

Ce club lance un défi au Club Canada pour une partie qui devra être jouée le 24 mai, à l'Ile Ste Hélène, pour un enjeu de $5.00 et le nom du club.

ASSAUT AU FLEURET

Je, soussigné, défie M. Isaïe Lamoureux, de la M. A. A. A., pour un assaut qui serait décidé par un nombre de points limité.

NAPOLEON PELLETIER.

LE JEU D'ECHECS

TOURNOI DE LA CANADIAN CHESS ASSOCIATION

A mesure que la fin de cette grande lutte approche, les spectateurs sont de plus en plus nombreux aux séances. Hier soir, nous y avons vu plusieurs figures amies qui faisaient leur apparition pour la première fois dans le sanctuaire échiquéen.

L'excitation semble gagner tous les spectateurs et combattants, car quelques-uns de ces dernier ont perdu des parties gagnées, notamment, M. Barry contre M. Flack, qui donna un cavalier absolument pour rien, en poussant un ah ! des plus formidables, qui fit dire ces paroles malheureusement trop vraies, au vétéran Short : "M. Barry, nous sommes trop vieux maintenant pour jouer des parties sérieuses."

M. Goldstein a perdu une belle partie contre M. Stewart, qui est aveugle. Nos lecteurs pourront juger eux-mêmes, en jouant cette partie, que nous publions ci-dessous, de l'habileté et du bon jugement qu'a démontrés M. Stewart en cette circonstance. Le sacrifice du Cavalier pour un Pion est de toute beauté.

M. Smith est de nouveau bon premier avec une partie en avant de ses confrères.

Au moment où nous écrivons ces lignes, de retour de la séance de mercredi soir, 1 heure a.m., chacun des douze concurrents de la ronde de finale a trois parties à jouer. Comme on le voit, les positions vont changer et nous ne désespérons pas encore de voir le championnat rester dans la province de Québec.

MM. Goldstein, Cercle St Denis ; Flack, de Kingston, et M. Saunders, de Toronto, ont chacun 7 points, ce qui promet des émotions pour ce soir.

Les amateurs qui n'ont pas encore assisté aux séances, feront bien de ne pas manquer cette soirée, car le tournoi se terminera vendredi midi.

Voici le résultat général, après la 7e ronde :

Smith, 8 ; Flack, 7 ; Goldstein, 7 ; Saunders, 7 ; Davies, 6½ ; Short, 6 ; Snellgrove, 5 ; Kent, 4½ ; Munn, 4½ ; Stewart, 4 ; Barry, 3½ ; Fish, 2½.

Miss Power a remporté le 1er prix de la deuxième classe, qui consiste en une splendide médaille d'or, après un détail de trois parties avec M. Dixon, du Cercle St Denis ; M. Shenstone, de Toronto, gagne le troisième prix.

FIN DE PARTIE

Noirs — M. Snellgrove, Orillia

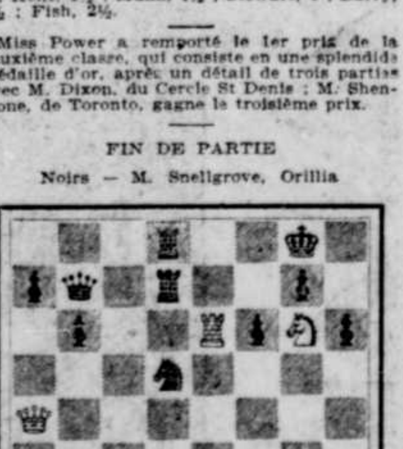

Blancs — M. Goldstein, Cercle St Denis

La suite a été :

25 D 4 R	25 D 1 F
26 T 1 R	26 T 2 FD
27 P 4 TR	27 T 8 F
28 D pr C	Ici, M. Snellgrove,

après avoir réfléchi longtemps, jugea le plus mauvais coup possible :

D pr T, et laissa là l'échiquier.

FIN DE PARTIE

Noirs — M. Barry, Montréal

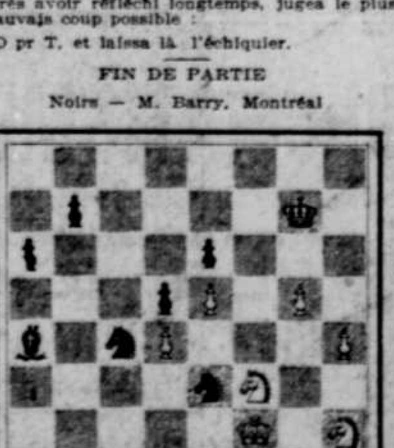

Blancs — M. Flack, Kingston

M. Barry, qui avait réussi à gagner une pièce, la donna comme suit à son adversaire :

31	31 R 3 C
32 R 3 C	32 C 8 F ? ? ?
33 C pr C	33 C pr PT
34 R 4 C	34 F 8 R
35 P 5 T échec	35 R 2 C
36 R 4 F	36 P 4 C
37 P 6 T	37 R 2 T
38 C 3 R	38 F 6 C
39 C 4 C	39 F 7 F
40 C 6 F échec	40 R 1 T
41 C pr P	41 P pr C
42 P 6 R	42 F 3 C
43 C 5 R	43 abandonnent.

PARTIE D'ECHECS

Ci-dessous nous donnons l'une des plus belles parties du tournoi, jouées jusqu'à ce jour :

PARTIE LOPEZ

Blancs M. Stewart	Noirs M. Goldstein
1 P 4 R	1 P 4 R
2 C 3 FR	2 C 3 FD
3 F 5 C	3 F 4 F
4 P 3 FD	4 D 3 F
5 Roquent	5 CR 2 R
6 F pr C	6 C pr F
7 C pr PR	7 D pr C
8 P 4 D	8 P pr P
9 P pr F	9 D pr P
10 C 3 FD	10 D pr D
11 T pr D	11 C 2 R
12 C 5 C	12 R 1 D
13 F 4 FR	13 P 3 D
14 C pr PFD	14 R pr C
15 T pr PD	15 C 3 F
16 T 3 D échec	16 R 3 C
17 T 3 C échec	17 R 4 F
18 T 1 D	18 T 1 D
19 F 3 R échec	19 C 5 D
20 T 3 F échec	20 R 4 C
21 F pr C	21 F 3 R
22 P 4 TD échec	22 R 3 T
23 P 4 CD	23 P 3 CD
24 T 7 FD	24 TD 1 FD
25 P 5 C échec	25 R 4 T
26 T pr P échec	26 R 5 C
27 T 1 C échec	27 R 5 F
28 F pr P (3 C)	28 T 7 D
29 P 3 TR	29 R 6 D
30 F 3 R	30 T 7 T
31 P 6 C	31 R pr P
32 P 7 C	32 T 1 C
33 T 8 T	33 T pr P
34 T pr T	34 F 4 D
35 T 7 R échec	35 R 4 F
36 T 5 T	36 R 3 F
37 F 5 C échec	37 abandonnent.

LE JEU DE DAMES

ENCORE ET TOUJOURS PARTIE NULLE

Encore une fois, MM. Maillé et Ransom ont fait partie nulle, quoique tous deux aient montré au jeu toute l'ardeur et toute la prudence possibles. Il y avait foule, au Club Fife, pour voir les deux joueurs et la partie a été suivie avec un intérêt constant par les spectateurs.

M. Ed. Renaud nous communique le détail de la partie comme suit :

NOIRS.—M. Maillé.—20 pièces.

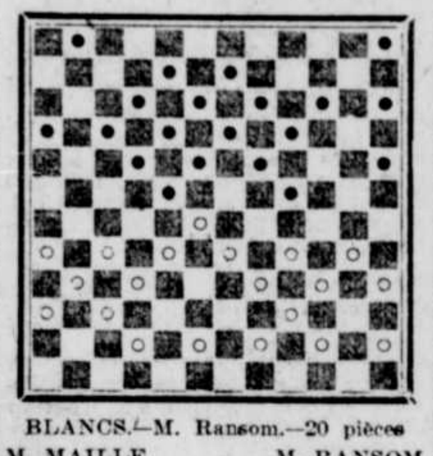

BLANCS.—M. Ransom.—20 pièces

M. MAILLE Noirs.	M. RANSOM Blancs.
19—25	62—57
27—34	44—38
33—44	49—38
25—32	38—25
20—31	63—58
22—27	58—51
16—22	64—58
10—16	65—60
17—24	56—49
6—12	49—44
12—17	47—40
34—47	53—29
24—35	60—53
1—7	53—47
27—34	66—60
21—27	47—41
14—21	44—38
9—14	39—33
26—39	46—33
18—24	55—49
24—29	49—44
29—36	59—53
36—47	53—29
23—36	48—42
17—23	42—29
23—36	44—37
31—44	50—37
36—42	37—32
30—36	43—37
36—41	37—31
28—35	33—26
14—20	26—13
7—20	32—26
20—44	45—39
34—45	51—49
21—26	31—25
26—32	25—38
27—33	38—27
22—33	49—44
14—21	60—53
35—40	58—51
33—39	44—37
21—26	57—50
16—22	50—44
41—47	52—41
39—46	51—45
46—52	41—35
40—29	51—47
52—41	45—38
41—47	38—32
26—33	32—25
47—52	25—20
52—58	20—14
58—63	14—8
63—69	54—48
42—53	8—2
22—27	2—13

Et la partie est nulle.

Les deux rivaux se rencontreront encore vendredi soir. Puisse le résultat être définitif, cette fois.

Traitement Domestique contre l'Ivrognerie

Nous guérissons plus de patients que ne le fait n'importe quel remède au monde contre l'abus des liqueurs. C'est parce que nous traitons nos patients à domicile, épargnant par là, du temps, des dépenses et l'obligation d'aller se faire traiter publiquement dans un institut, parce que nous ne donnons pas d'injections hippodermiques dont les effets sont si funestes, et que nous donnons des toniques efficaces ; parce que nous ne faisons pas seulement disparaître le désir de boire, mais que nous guérissons les maladies causées par l'abus des liqueurs énivrantes.

Avec notre système de correspondance, chaque patient reçoit un soin et des instructions privément. Nous avons reçu, d'hommes distingués et bien vus dont l'influence ne s'achète pas, de meilleures recommandations que n'en a jamais reçu n'importe quel remède de l'univers. Parmi ces personnes qui recommandent si hautement notre traitement se trouvent le rév. Père J. Quinlivan, curé de St Patrice, le rév. E. Strubbe, vicaire de Ste Anne, le rév. J. A. McCallen, de St Patrice, le rév. Canon Dixon, recteur de St Jude ; le rév. M. Taylor, pasteur du Centenary Methodist Church. Renseignements et traité sur l'alcoolisme envoyés gratuitement sur demande dans une enveloppe cachetée ordinaire. Adressez The DIXON CURE CO., 40 Avenue du Parc, Montréal 84-mjs-u

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR.—Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 cents, rendu si elles ne guérissent pas. 70-n-s

Sirop calmant du Dr F. J. Demers

Ce sirop est si extraordinairement bon pour rendre le sommeil aux enfants et faciliter leur dentition qu'il ne peut jamais être trop recommandé, car il est aussi efficace qu'inoffensif. En vente partout. Dépôt, 1157 rue St Laurent. 119 m-M-j-n

Vous pourriez achetez de nous pour la première fois et être l'heureux vingtième chez Marchand, 1869 et 1871 Notre-Dame. 130-4

PIANOS ! MUSIQUE !

Grande réduction chez J. A. Hurteau, 1680 rue Ste Catherine, coin de la rue St Denis. Pianos depuis $25 en montant ; grand assortiment d'instruments de musique de tous genres ; musique en feuilles ; dernières nouveautés reçues tous les jours. 124—n

Demandez à votre épicier, à votre pharmacien et à votre confiseur, le Chocolat à la crème et à la vanille, en barres, marque Cherry (Cherry Brand) de Walker. Elégants paquets, 5 cents. 120—m.j.s—n

—Un remède qui guérit instantanément le mal de dents, la Gomme de Gibbons contre le mal de dents. Prix, 10c. 120-m.js-n

Soyez exigeant

Exigez la marque "Island City" sur toute peinture que vous achetez. En vente chez tous les marchands.—P. D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 6 avril 1899.

La semaine sainte a été tranquille aux bureaux d'enregistrement, le Vendredi Saint étant d'ailleurs fête légale, il n'y a eu que cinq jours disponibles ; le nombre des ventes enregistrées est en conséquence plus restreint.

La nouvelle charte étant en vigueur, les cotiseurs devront, cette année, comprendre dans leur évaluation les machines qui sont immeubles par destination : ce sera un surcroît de besogne pour eux et comme ils n'ont pas d'expérience dans l'industrie des machines, il est probable qu'il y aura des erreurs d'évaluation à ce sujet.

Nous conseillerions en conséquence aux propriétaires sujets à cette augmentation de taxe de faire leur possible pour faciliter cette tâche aux cotiseurs, en leur fournissant des renseignements sérieux, appuyés au besoin d'un certificat d'un homme du métier. Avec de la bonne volonté des deux côtés, on arrivera à s'entendre beaucoup plus facilement que si chacun veut rester à cheval sur ses droits. Ce sera, d'ailleurs, une chose faite une fois pour toutes; car nous supposons que les cotiseurs, l'évaluation une fois faite, se contenteront de déduire chaque année un tant pour cent de la valeur des machines pour couvrir la dépréciation par l'usage.

Les ventes qui figurent à la liste ci-après n'offrent rien de bien intéressant à signaler.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue Sherbrooke, quartier St Antoine, $2.15 le pied.

Rue Marie-Anne, quartier St Jean-Baptiste, 30¾ cents le pied.

Rue Drolet, quartier St Denis, 30 cents le pied.

Rue Ste Catherine, Maisonneuve, 45 cents le pied.

Rue Lime, St Henri, 10 cents le pied.

Rue Montrose, Westmount, 36 2-3 cents le pied.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie	$15,750.00
Quartier St Jacques	3,000.00
Quartier St Louis	11,000.00
Quartier St Laurent	24,473.56
Quartier St Antoine	38,800.00
Quartier St Jean-Baptiste	13,650.00
Quartier St Denis	5,786.76
Quartier St Gabriel	1,400.00
Maisonneuve	3,750.00
St Louis, Mile-End	2,700.00
Ste Cunégonde	3,580.00
St Henri	5,980.00
Westmount	16,165.28
	$146,015.60
Semaine précédente	179,845.44
Ventes antérieures	2,101,736.69
Depuis le 1er janvier	$2,427,597.73
Semaine correspondante 1898	$1,585,138.22
Semaine correspondante 1897	101,591.04
Semaine correspondante 1896	177,325.48
Semaine correspondante 1895	69,890.00
Semaine correspondante 1894	197,125.95
Semaine correspondante 1893	251,143.72
Semaine correspondante 1892	204,419.99
A la même date 1898	$4,190,062.52
A la même date 1897	3,213,729.63
A la même date 1896	2,000,376.76
A la même date 1895	1,451,539.79
A la même date 1894	2,078,894.59
A la même date 1893	1,918,231.11
A la même date 1892	2,554,979.99

Peu d'obligations, pendant la semaine sainte. Le total des prêts est presque un record d'exiguïté pour une semaine. Deux prêts à 5 pour cent pour $1,200 et $2,000 ; cinq à 5½ pour cent, pour un total de $17,000, en sommes de $1,500 à $6,000 ; huit à 6 pour cent, total $11,500, en sommes de $500 à $2,500 chacune et un prêt de $300 à 7 pour cent. Voilà le bilan de la semaine.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Compagnies de prêts	$3,215
Assurances	2,500
Autres corporations	.....
Successions	4,000
Particuliers	25,700
	$35,415
Semaine précédente	127,150
Prêts antérieurs	1,684,677
Depuis le 1er janvier	$1,847,252
Semaine correspondante 1898	$218,192
Semaine correspondante 1897	107,359
Semaine correspondante 1896	137,621
Semaine correspondante 1895	70,870
Semaine correspondante 1894	81,967
Semaine correspondante 1893	140,695
Semaine correspondante 1892	159,045
A la même date 1898	$1,873,024
A la même date 1897	1,853,147
A la même date 1896	1,754,449
A la même date 1895	4,117,598
A la même date 1894	1,579,670
A la même date 1893	2,117,676
A la même date 1892	1,271,041

BUREAU DE MONTREAL-EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Ste Catherine, Nos 891 à 899, maison en brique, lots Nos 1499-1 et 2, terrains de 20.6 x 113 chacun. Vincent Lacombe à E. Rosario Gareau, $7,000 — 48,078.

Rue Maisonneuve, Nos 155 à 161, maison en brique, lot No 661, terrain de 40 x 113. Frederick W. Smith à Ludger Charpentier, $5,250 — 48,082.

Rue Ste Catherine, Nos 953 et 955, maison en brique, lot No 1499-20, terrain de 19.10 x 86, Gilbert Gourd à Joseph Lalonde, $3,500 — 48,100.

Quartier St Jacques

Rue Beaudry, Nos 634 à 638, maison en brique, lot No 1143-1, terrain de 42.9 x 57.6. Mme veuve George Beaudoin à George Vandelac, $3,000 — 48,080.

Quartier St Louis

Rue Drolet, Nos 201 et 203, maison en brique, lot No 903-122, terrain de 20 x 72. La faillite A. R. Archambault à Victoria Martin, épouse de Napoléon Deslauriers, prix hypothèques — 48,089.

Rue St Denis, Nos 536 et 538, maison en pierre, lots Nos 902-112 et 113, terrains de 26 x 100 chacun. George Normandin à Rose D. Roy, veuve Olivier Robert, $11,000 — 48,095.

Quartier St Laurent

Rue St Charles Borromée, Nos 10 et 12, maison en pierre et brique, manufacture, etc., lot No 812, terrain de 62 en front, 66.6 en arrière x 148.6, superficie 9,541 pieds. La faillite Mantha, Lefebvre et Laferrière à Ferdinand Tremblay, $24,473.56 — 48,104.

BUREAU DE MONTREAL-OUEST

Quartier St Antoine

Rue Sherbrooke, lots Nos 1759-8-5 et 8-6, terrain de 62 x 150, superficie 9,300 pieds, vacant. La succession Sir J. J. C. Abbott à J. Try Davies, $20,000 — 132,171.

Rue Fort, No 18, maison en pierre et brique, partie du lot No 1653-1, terrain de 24 x 111.6 d'un côté et 109.3 de l'autre. Amable Lallemand à Mary Stephens, $5,100—132,173.

Rue Versailles, Nos 192 à 196, maison en pierre et brique, lots Nos 466-48, 49 et 50, terrains de 23.4 x 98 chacun. La succession de Mme Benj. Clément à L. Corinne Charest, épouse de Ernest Lemire, $8,700 — 132,175.

Rue St Martin, Nos 276 à 280, maison en brique, partie du lot No 1615, terrain de 26 x 57 et de là 36 x 15. Chas. Gagné à Bénoni Gervais, $5,000 — 132,178.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier St Jean-Baptiste

Rue St André, Nos 1083 et 1085, maison en bois et brique, partie des lots Nos 10-74 et 75, terrain de 21 x 94. Joseph Picard à Madeleine Scotch et Martin Heisly, son époux, $1,350 — 78,112.

Rue St Hipolyte, Nos 527 à 539, maison en brique, partie S. E. du lot No 183, terrain de 82 x 51 et 39 x 19. E. Rosario Gareau à Vincent Lacombe, $6,200 — 78,113.

Rue Marie-Anne, lot No 11-55, terrain de 23 x 99, vacant. Isaïe Préfontaine à Damase Masson, $700 — 78,122.

Rue Drolet, Nos 508 et 510, maison en brique, lot No 15-756, terrain de 20 x 72. Mme Toussaint Préfontaine à Olivier Beaucaire, $1,400 — 78,141.

Rue St Dominique, Nos 968 à 978, maison en brique, lots Nos 397-3 et 4, terrains de 43.6 x 67 chacun. The Montreal Loan and Mortgage Co., à Télesphore Hamelin dit Laganière, $4,000 — 78,155.

Quartier St Denis

Rue Drolet, lots Nos 197-125 et 126, terrains de 22 x 73 chacun, vacants. Hon. J. O. Villeneuve et autres à la Ville St Louis, $963.60 — 78,097.

Rue St Hubert, No 1782, maison en brique, lots Nos 7-369 et 370, terrains de 25 x 109 chacun. Damase Beaupré à Zéphirin Charest, $500 à réméré — 78,120.

Rue Chambord, maison en brique, neuve, lot No 330-45, terrain de 24 x 70. Adolphe Duperrault à Hercule Lefebvre, $4,500 — 78,146.

Quartier St Gabriel

Rue Charron, Nos 309 et 311, maison en bois et brique, lot No 3229, terrain de 22 x 87. Charles Lafontaine à Maud Riley, $1,400 — 78,107.

Rue Chateauguay, Nos 125 et 129, et Ropery, Nos 152 à 156, maison en brique, lot No 2721, terrain de 48 x 113. Achille N. Brabant à The Birkbeck Investment Security and Savings Co., quittance — 78,142.

MAISONNEUVE

Rue Ste Catherine, lots Nos 14-119, 120 et 121, terrains de 25 x 100 chacun, vacants. Louis O. Lavallée à Oscar Sénécal et Anthime Gadbois, $3,375 — 78,143.

Rues Desjardins, coin Ste Catherine, lot No 14-95, terrain irrégulier de 950 pieds en superficie, vacant. Hon. Alphonse Desjardins et autres à Oscar Sénécal et Anthime Gadbois, $475 — 78,144.

ST LOUIS MILE-END

Rue Clark, partie du lot No 26, terrain irrégulier de 204 pieds en superficie, vacant. Hormisdas Pelletier à Médard Paquette, $150 — 78,105.

Rue Boulevard, maison en brique, lots Nos 134-5 et 137-67, terrain de 25 x 120. Le Shérif de Montréal à Henri Césaire St Pierre, $1,900 — 78,111.

Rue Clarke, maison, etc., la moitié nord-ouest du lot No 11-395, terrain de 25 x 84. George Byrne à Thomas Grant, $650. — 78,138.

STE CUNEGONDE

Rue St Jacques, maison en brique, partie sud-est du lot No 839, terrain de 34 x 90. Mme Cléophas Viau à Marcel E. Lymburner, $3,560. — 78,125.

ST HENRI

Rue Delinelle, maison en bois, lots Nos 1705-106 et 107, terrains de 24 x 73 chacun, vacants. Maxime Lajoie à Adélard et Marie-Louise Lajoie, $2,605 — 78,078.

Rue Lime, lots Nos 1704-370 à 373, terrains de 25 x 100 chacun, vacants. Hon. G. A. Drummond à Théophile Bienvenu, $1,000. — 78,079.

Rue St Philippe, maison en bois, partie centre du lot No 1819, terrain de 32.9 x 101. Camille Beaudoin à Cécilia P. Gareau, veuve de N. F. Racine, $2,380. — 78,133.

WESTMOUNT

Avenue Montrose, coin Mount Pleasant, lots Nos 374-15-1 à 4, 374-14-1 à 4, terrain irrégulier de 22,545 pieds en superficie, vacant. Joseph Simard à l'honorable J. Aldéric Ouimet, $8,265.28 — 78,090.

Avenue Elm, No 484, maison en pierre et brique, lot No 374-1-52, terrain de 25 x 110. Alonzo Chas Matthews à Isabelle E. Laurie, épouse de John Ogilvy, $7,900. — 78,157.

ONZE CENT-SOIXANTE TUES ET BLESSES

Washington, 6 — D'après le rapport de l'adjudant général, voici le chiffre des pertes subies par l'armée américaine aux Philippines, du 4 février au 4 avril inclusivement : Tués, 184 ; blessés, 976. Total, 1160.

N'osait Pas Manger De Viande

La victime de la dyspepsie et de l'indigestion qui est obligée de choisir ses aliments est la plus misérable du genre humain.

Même le peu qu'elle mange lui cause tant de tortures et elle le digère si imparfaitement que cela ne lui fait que peu de bien.

Ce dont le dyspeptique a besoin ce ne sont pas de digestifs artificiels, mais quelque chose qui mettra son estomac en bon état de façon à ce qu'il fabrique lui-même ses ferments digestifs.

Il y a maintenant vingt ans que les Burdock Blood Bitters rendent forts les estomacs faibles et guérissent les cas graves d'indigestion et de dyspepsie que les autres remèdes étaient impuissants à atteindre. Ils ramènent l'estomac à un état de santé normal, de sorte que la nourriture ne cause pas plus longtemps de douleur, mais elle est parfaitement digérée et assimilée et s'en va faire du sang et des os, des nerfs et des muscles.

M. James G. Keirstead, Collina, comté de Kings, N.-B., raconte de la manière suivante les bienfaits qu'il a retirés des B. B. B. :

"J'ai souffert de dyspepsie pendant des années et j'ai essayé tout ce dont j'entendais parler, mais je n'obtins aucun soulagement tant que je n'eus pas pris les Burdock Blood Bitters.

"Je n'ai employé que trois bouteilles et maintenant je suis très bien, je puis manger avec plaisir ce dont je n'osais pas toucher auparavant à cause des grandes douleurs que j'éprouvais. Je recommande toujours les B. B. B. comme étant le meilleur remède pour tous les maux d'estomac et comme remède de famille. No 6

Vous en avez Besoin!
D&L Emulsion
Qui arrêtera - - -
Ce Rhume,
Guérira vos Poumons,
Vous Engraissera,
Empêchera la Consomption.
8—j—n—k

QU'EST-CE QUE
CASTORIA

Le Castoria est un remède pour les Bébés et Enfants. C'est un substitut inoffensif à l'huile de Castor, Parégorique, Gouttes et Sirops Calmants. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Il est agréable au goût. Il guérit la Diarrhée. Il soulage des maladies causées pendant la Dentition. Il guérit Constipation et la Flatuosite. Il règle l'Estomac et la Intestins. La Panacée des Enfants—l'Ami des Mères.

CHAQUE ENVELOPPE PORTE LA SIGNATURE DE

Chas. H. Fletcher.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

BLOC NADEAU

Couteaux et fourchettes, garantis acier.... 85c
Services à dîner, pierre de couleur, 97 morceaux.... $4.83
Indiennes de couleur très beaux patrons bon marché à 12c nous vendrons pour.... 8c
Couvrepieds blancs pour grand lit, qualité extra bonne, valant 90c pour.... 58c

GRATIS—Avec chaque livre de thé de 40c, nous donnerons une tasse, soucoupe et assiette dorée.

G. A. HETU & CIE. Envois à domicile. P. O. NADEAU
3108 à 3114 RUE NOTRE-DAME, Ste Cunegonde.

Coutent le moins en réparations

Coutent le moins en réparations

BICYCLES
"WELLAND VALE"
"PARFAITS SOUS TOUS RAPPORTS"
Sans Chaine
Perfect
Garden City
Dominion

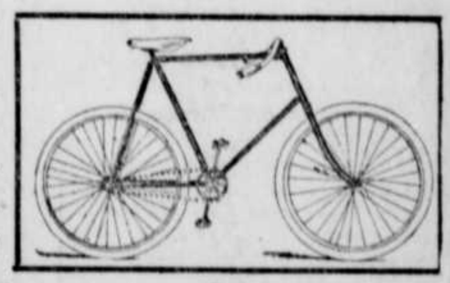

Nous avons été les premiers à fabriquer et à employer les manivelles d'un seul morceau, qui sont, sans contredit, le meilleur accessoire qui ait jamais été employé ; cela est tellement vrai que la plupart des principaux fabricants de bicycles copient sur nous autant que possible. Ecrivez pour avoir un catalogue ou venez voir ces bicycles. Nos prix conviennent à toutes les classes de bicyclistes.

MAGASIN A MONTREAL :
MOUNTAIN CITY CYCLE CO.
2341 Rue Sainte-Catherine
Agent à Westmount, GRAY COPPING, - - 4232 Rue Ste Catherine

Coutent le moins en réparations

Coutent le moins en réparations

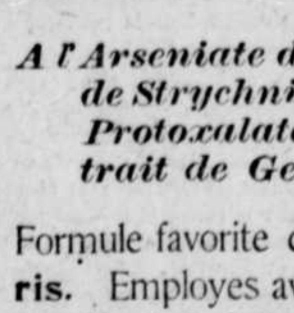

FORCE
GRANULES
LE MOYNE
VIGUEUR
ENERGIE

A l'Arseniate de Soude, au Sulfate de Strychnine, à la Quassine, au Protoxalate de Fer et à l'Extrait de Gentiane.

Formule favorite des Hopitaux de Paris. Employes avec les plus grands succes dans le traitement de la Débilité Générale, de la TUBERCULOSE, des Anémies, les Maladies du Coeur, la Dyspepsie, l'Atonie Generale, la Chlorose, les Pales Couleurs, la Perte de l'Energie Physique, etc. En vente dans toutes les bonnes Pharmacies.

PRIX : 50 cts LA BOITE DE 50 GRANULES

EDMOND GIROUX, Jr.,
AGENT GENERAL POUR L'AMERIQUE DU NORD
Pharmacie Nationale, No 216 Rue St Laurent, Montreal. n—q h

SANTÉ

CHAPEAUX DE HENDERSON
Chapeaux de valeur spéciale pour jeunes gens $2.00, $2.50, $3.00
Faits spécialement pour nous par Christy, de Londres, et Carrington, de Stockport. GRANDE VALEUR.
JNO. HENDERSON & CO, 229 rue St Jacques

LA PRESSE
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71a rue Saint-Jacques
MONTRÉAL.

ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boite 2376, B. P. Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

'Edition Quotidienne
POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 25 MARS 1899.

LUNDI	65,018
MARDI	65,215
MERCREDI	65,146
JEUDI	65,469
VENDREDI	FETE
SAMEDI	70,382
TOTAL	331,230
Edition Hebdomadaire	32,046
Total des deux Editions Durant la Semaine:	363,276

MONTRÉAL, 6 AVRIL 1899.

LA PEUR DES MOTS

Il y a des gens qui, quoique très braves, ont une peur terrible des mots. Leurs cheveux se dressent lorsqu'on prononce le nom de socialisme ou qu'on propose l'adoption d'une mesure quelconque, d'ordre public, mais inscrite sur le long programme des socialistes.

Ces trembleurs savent si peu ce qu'est le socialisme qu'ils approuvent l'exploitation des postes, par l'Etat ; la construction des chemins de fer, des canaux, des élévateurs par l'Etat ; la distribution de l'eau par les municipalités et tant d'autres mesures absolument socialistes, dont ils voient l'utilité sans toutefois comprendre la nécessité qui en fait confier leur exécution à l'Etat.

Cette peur des mots, exploitée par les malins et les faiseurs, a coûté cher à la ville de Montréal. Sans elle, la ville serait propriétaire du système des tramways, des usines à gaz et de l'électricité, comme elle est propriétaire de son aqueduc.

En Angleterre, où les gens ne s'effraient pas des mots, où l'on regarde les problèmes en face pour mieux en voir la solution, on ne s'est pas arrêté aux clameurs poussées par des intéressés contre l'introduction du principe du socialisme d'Etat dans l'administration des municipalités.

Et l'on semble s'être fort bien trouvé de l'adoption de ce système, s'il faut en croire l'intéressant rapport, récemment publié par le gouvernement anglais, sur l'administration municipale, en Angleterre et dans la Principauté de Galles.

Dans ces deux parties de la Grande-Bretagne, les municipalités ont investi £88,152,595 des fonds publics dans l'exploitation des distributions d'eau, des usines à gaz, des tramways, de l'éclairage électrique, des marchés, des bains, des cimetières, des maisons d'ouvriers, des quais, etc. Le revenu net de l'ensemble de ces placements, pendant les cinq dernières années, a été de £3,613,668, soit un peu plus de 4 p. c.

Ainsi l'argent investi dans ces exploitations, et généralement obtenu à l'aide d'emprunts, donne un revenu suffisant pour payer les intérêts et pourvoir à un fonds d'amortissement, tout en mettant à la portée du public, à des prix réduits, des services indispensables à l'existence et au confort des citoyens.

Ce revenu de 4 p. c. serait plus élevé si ces municipalités ne se chargeaient pas d'exploitations rapportant fort peu, et quelquefois onéreuses, mais indispensables au bien être ou à la santé de la population.

Ainsi les municipalités ont dépensé £1,498,079 dans la construction de bains publics qui rapportent à peine de quoi couvrir les dépenses. Cette somme énorme de plus de sept millions et demi de piastres n'a produit qu'un revenu de un quart de un pour cent. Mais aussi combien de gens ont pris des bains qui sans cette institution seraient encore à ignorer les bienfaits de l'immersion.

De même pour les cimetières qui ont absorbé £1,052,873 des fonds municipaux et n'ont rapporté que un et un quart pour cent, net.

Les maisons ouvrières rentrent également dans la série des placements peu fructueux. Trois millions et demi de piastres investis dans ces constructions n'ont rapporté qu'un peu plus de un pour cent. A Montréal les logements ouvriers rapportent mieux que cela.

En dépit de tous ces services à bon marché et qu'on pourrait qualifier de philanthropiques s'ils n'étaient socialistes, c'est-à-dire fait par la communauté pour le bien de la communauté, les municipalités peuvent amortir leurs dettes, capital et intérêts, avec le revenu net de l'ensemble de leurs exploitations.

Les aqueducs ayant coûté £48,434,890 ont donné un profit net de £1,744,861, en dépit du bon marché du prix de l'eau. Les usines à gaz qui ont employé £20,175,764 des fonds municipaux ont rapporté net, par an, £1,180,208.

L'éclairage électrique dont les usines ont coûté £3,461,711 ont rapporté £137,320 ; quant aux tramways qui ont absorbé £3,213,654, ils ont donné un profit de £133,392.

La rapidité avec laquelle les municipalités d'Angleterre s'emparent et exploitent les tramways et les usines à gaz et électriques, pour le plus grand bien de leurs administrés, portera avant peu à cent millions de piastres les capitaux municipaux investis dans ces exploitations.

Ces chiffres ont une morale ; ils prouvent que les franchises municipales sont une source de revenu et de bénéfice pour le peuple lorsqu'étant les propriétés des municipalités elles sont conduites par des hommes capables et surveillées par des échevins bien intentionnées.

L'homme est facilement porté à déclarer que ce qu'il ne voit pas n'existe pas.

L'EMPIRE DES MERS

L'Europe, nous disent les dépêches, abandonne l'idée de lutter contre l'Angleterre, pour la suprématie sur les mers.

Dans cette course au clocher d'un nouveau genre, l'Angleterre est arrivée tellement bon premier que les puissances, ses rivales, paraissent agir sagement. Les armements nécessitent de tels impôt que le fardeau en est devenu écrasant pour elles, et qu'il leur faut songer à s'arrêter.

Mais, s'il en est ainsi, ce ne sera pas sans un sentiment de soulagement que le peuple anglais accueillera cette tournure plus pacifique de la politique étrangère. Le budget impérial, pour 1899, pourvoit au recrutement d'un personnel de 110,000 marins et à la construction de 98 nouveaux navires de guerre. Si les autres puissances ont perdu haleine, l'Angleterre doit être elle-même passablement essoufflée.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la construction navale de 1898, en Angleterre, pour avoir une idée des formidables proportions de l'armement actuel.

Une statistique publiée par le Lloyd anglais nous apprend que l'an 1898 a été marqué en Angleterre par une exceptionnelle activité dans les constructions navales. Le total général en bâtiments et en tonnage dépasse celui de l'année 1889, dont les chiffres n'avaient jamais été atteints. Encore les bâtiments à voiles existaient-ils dans la statistique d'alors pour une proportion de 10 p. c., tandis qu'ils ne figurent que pour une proportion de 3 p. c. dans les comptes de l'année dernière.

Durant les douze mois, qui ont pris fin le 31 décembre, les chantiers de la Grande-Bretagne et d'Irlande ont mis à flot 761 vaisseaux marchands jaugeant ensemble 1,367,570 tonneaux, soit 744 bateaux à vapeur représentant 1,363,318 tonneaux et 17 bâtiments à voiles représentant 4,252 tonneaux. A ces constructions il convient d'ajouter celle des bâtiments de guerre mis à flot dans les arsenaux de l'Etat ou dans les chantiers de l'industrie privée. Ces bâtiments sont au nombre de 41, formant une jauge totale de 191,555 tonneaux.

L'ensemble des constructions navales dans les îles britanniques en 1898 est donc de 802 bâtiments et de 1,559,125 tonneaux. L'année fameuse de 1889 est dépassée de 158,800 tonneaux pour la marine de commerce, et de 150,000 tonneaux pour la marine de guerre.

Dans ce total, 614 bâtiments ont été construits pour des propriétaires anglais, irlandais ou écossais, 12 pour les colonies britanniques, les autres clients de nationalité étrangère étant représentés comme suit : la Norvège par 44,838 tonneaux, le Danemark par 44,691 la Russie par 48,320, l'Allemagne par 37,045 et le Japon par 30,191.

INFORMATIONS

Il y a réunion des membres du cabinet provincial, aujourd'hui, à Montréal.

On dit que nos ministres s'occuperont particulièrement du choix des trois nouveaux juges, dont le titre a été créé, à la dernière session. L'hon. J. E. Robidoux, MM. N. W. Trenholme et O. Desmarais, ont, paraît-il, la préférence.

• • •

Pour une fois, les pronostics des journaux anglais sur les nominations de nouveaux titulaires, aux dignités de la hiérarchie catholique, ont été confirmés: par la nomination de Mgr O'Connor, de London, au siège épiscopal de Toronto. Cette nomination paraît aujourd'hui, officielle. Mgr O'Connor remplace Mgr Walsh.

• • •

Hier, dans une de nos informations, à propos de l'élection de M. Carter Harrison à la mairie de Chicago, nous avons dit que M. Cleveland n'était que maire de Buffalo, lorsqu'il fut choisi, pour la première fois, candidat à la présidence des Etats-Unis. Ce n'est pas tout-à-fait exact. Son élection à la mairie de Buffalo fut un point de départ pour M. Cleveland, qui devint gouverneur de New-York, et ensuite président de la grande république.

M. Carter Harrison commence, lui, par deux termes à la mairie bien plus importante de Chicago, pour jouer, avant longtemps, un rôle prépondérant dans le parti démocratique d'abord, et possiblement dans la politique générale des Etats-Unis.

• • •

Un journal de Toronto, l'"Evening Star," prédit de grands changements ministériels, dans la province d'Ontario. Ainsi, MM. Hardy et Harcourt, le premier ministre et le trésorier, se retireraient et feraient place à MM. Conmee et Stratton, deux députés.

Ce serait une reconstruction du cabinet, à peu près complète, si on excepte MM. Ross, ministre de l'instruction, et M. Davis, secrétaire provincial, qui resteraient en fonctions.

• • •

A son tour, l'Etat du Rhode-Island vient de se prononcer, indirectement, il est vrai, mais d'une manière qui n'en a pas moins sa qualification, sur la politique actuelle, aux Etats-Unis. Des élections pour la législature et le sénat de l'Etat, ainsi que pour plusieurs importantes positions publiques, ont eu lieu, hier. Le Rhode-Island, comme le Michigan et l'Ohio, s'est exprimé en faveur du parti républicain.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 5 avril 1899.

Deux discours en tout dans une journée.

Un discours par M. Borden, de Halifax, un des membres les plus écoutés du parti conservateur ; courtois, poli, incisif et souvent tranchant sans en avoir l'air. Il a fait une excellente réponse à l'hon. M. Sifton en se maintenant dans des limites raisonnables et sans s'égarer dans le fatras remué à dessein par le ministre de l'intérieur.

M. D. C. Fraser lui a succédé ; les libéraux ont été enchantés de son discours. Vous trouverez plus loin l'appréciation que j'en fais sincèrement et sans passion, car je serais désolé de manquer de respect au député de Guysboro que j'estime et que je crois éminemment respectable. Mais que voulez-vous, il ne m'épate ni ne m'empoigne.

(Appréciations remises demain, faute d'espace).

• • •

Les conservateurs canadiens-français du district de Montréal ont décidé de se choisir un organisateur politique pour s'occuper des intérêts électoraux du parti, surveiller aux listes, se tenir en rapport avec les organisations et tout mettre en oeuvre pour promouvoir les intérêts du parti.

Lundi dernier une assemblée a réuni à Montréal tous les membres influents du parti conservateur et à cette assemblée les noms de plusieurs personnes ont été poussés de l'avant et recommandés comme éminemment propres à remplir cette mission de confiance. Après quelque discussion, il a été recommandé d'envoyer à Ottawa à sir Chs. Tupper quatre des noms indiqués afin qu'il puisse lui-même faire le choix.

Ce soir plusieurs des personnes présentes à la réunion de Montréal sont venues chercher la réponse de sir Chs Tupper. Celui-ci les a reçues dans sa chambre en compagnie d'un grand nombre de députés, et l'on a causé de la proposition. Finalement sir Chs Tupper a préféré ne pas faire de choix lui-même et a décidé de convoquer la semaine prochaine un caucus de membres canadiens-français de l'opposition aux Communes et au sénat et ce sont eux qui décideront finalement du choix de l'organisateur français de la province de Québec.

• • •

M. Marcotte a proposé une interpellation qui jette un jour curieux sur la sincérité des promesses ministérielles.

1o. L'hon. premier ministre a-t-il adressé, le 28 janvier 1897, à Madame J. E. de la Bissonnière, de la paroisse de Batiscan, comté de Champlain, une lettre promettant de porter double attention au cas de son mari, maître de poste de Batiscan, contre lequel je faisais alors une enquête départementale ? et a-t-il promis que rien ne serait fait contre le dit maître de poste, si les accusations portées contre lui n'étaient pas fondées.

2o. L'hon G. W. Mulock, a-t-il adressé, le 26 juillet 1897, à l'hon. M. Dechêne, ministre de l'Agriculture, Québec, une lettre incluant le rapport de M. Lavergne, commissaire enquêteur, dans le cas du maître de poste de Batiscan, et contenant spécialement ces mots : "Je vous envoie ci-joint une copie du rapport de M. Lavergne commissaire, auquel a été référée l'accusation portée contre le maître de poste, (maître de poste actuel de Batiscan.) Vous admettrez avec moi, je crois, que le rapport n'indique aucune raison pouvant motiver la destitution du maître de poste. Il n'est ni prétendu, ni prouvé que le maître de poste ait caballé ou travaillé à des assemblées publiques. Le maître de poste dit qu'il n'a pas même voté à la dernière élection. Qu'il n'a pris aucune part à la lutte politique...

Dans ces conditions, je ne vois pas là motif de destituer le maître de poste actuel" ?

3. L'hon. M. Mulock, par son secrétaire, M. W. LeSueur, a-t-il adressé, le 15 août 1898, à M. de la Bissonnière, maître de poste, à Batiscan, une lettre où il dit: "En réponse à la votre du 9 courant, je dois vous dire que le ministre des postes, ayant été informé que vous n'avez pas observé une neutralité convenable en temps d'élection, il a jugé à propos de vous nommer un successeur" ?

4. N'y a-t-il pas contradiction absolue entre ces deux assertions et le premier ministre est-il disposé à tenir la promesse qu'il a donnée à madame de la Bissonnière, et à ré-installer son mari dans le poste qui lui a été enlevé, dans les conditions énoncées ci-dessus?

• • •

Le gouvernement s'occupe activement en ce moment, de nommer un surintendant pour la section du chemin de fer Intercolonial, qui va de Sainte-Flavie à Montréal.

On sait que le gouvernement libéral consentit, de très mauvaise grâce, il est vrai, à se soumettre aux exigences d'un certain clan litéral de la Rivière du Loup, et à ordonner contre M. Macdonald, une enquête qui n'a jamais réussi qu'à prouver les sympathies générales dont jouissait le surintendant de l'Intercolonial.

Cependant la pression fut trop forte et le gouvernement dut consentir à une destitution qu'il savait imméritée.

Le service fut subdivisé et M. Ouellette fut choisi pour succéder à M. Macdonald, dans la section de Sainte-Flavie à Montréal.

Tout à coup, M. Ouellette disparut, comme la "Presse" l'a annoncé dans le temps, par une dépêche que je vous ai adressée de Québec, en février dernier, et le département des chemins de fer, comme celui de l'Intercolonial demeura pendant plusieurs semaines sans aucune nouvelle du surintendant de la ligne.

Le gouvernement fut forcé d'agir et de subvenir à cette absence ; M. Bryce, de Moncton, fut nommé surintendant intérimaire, en attendant que l'on reçoive des nouvelles de M. Ouellette.

C'est, il y a ces derniers jours seulement que la direction de l'Intercolonial et des chemins de fer du gouvernement a reçu des nouvelles de M. Ouellette, et il est en ce moment à Ottawa, pour être remis en place.

Il paraît que M. Ouellette est disposé à prouver qu'il est tombé subitement malade et a dû être mis immédiatement sous les soins d'un médecin, qui ne lui a rendu sa liberté que tout récemment et aussitôt rétabli, il s'est mis à la disposition du gouvernement.

Mais il paraît que le gouvernement ne veut pas rétablir M. Ouellette dans ses fonctions, et a décidé de nommer un nouveau surintendant. La place est actuellement ouverte et il y a une foule de demandes en suspens devant les ministres.

Il est à craindre cependant que l'incident Ouellette n'ait pour effet d'empêcher à l'avenir, la nomination d'un surintendant canadien-français sur cette section de l'Intercolonial.

• • •

Les bills suivants ont subi leur deuxième lecture, et ont été référés aux comités respectifs :

Acte concernant la compagnie d'assurance du Canada contre les accidents.—M. Monk.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance du Canada sur les glaces. — M. Monk.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Alaska-Yukon. — M. Logan.

Acte concernant le Banque du Peuple. — M. Préfontaine.

Acte constituant en corporation la Compagnie de télégraphe du Nord. — M. Bostock.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest. — M. MacPherson.

Acte concernant la Compagnie Calvin (à responsabilité limitée.) — M. Britton.

Acte concernant l'Académie Nisbet, de Prince Albert. — M. Davis.

Acte conférant au Commissaire des brevets d'inventions, certains pouvoirs pour venir en aide à Thomas Robertson. — M. Robertson.

Acte conférant au Commissaire des brevets d'inventions, certains pouvoirs pour venir en aide à George L. Williams. — M. McCarthy.

Acte concernant la "Home Life Association of Canada." — M. Cowan.

Acte concernant la Compagnie des steamers, de Québec. — M. Malouin.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau. — M. Champagne.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa. — M. Belcourt.

• • •

On s'occupe beaucoup, en ce moment, des dispositions probables du bill de redistribution, que va présenter le gouvernement.

Les libéraux travaillent beaucoup, chacun de leur côté, à arranger la mesure de la façon qui leur serait le plus favorable.

Dans Ontario, c'est sur la section de l'Est, généralement conservatrice, que va se porter les efforts des gerrymandreurs. Ces Messieurs considèrent que l'Est d'Ontario a plus que sa part de représentants, et ils citent les circonscriptions suivantes, comme n'ayant pas une population électorale suffisante pour justifier la présence d'un représentant spécial. Les circonscriptions dans cette position, sont North Leeds, South Grenville, Brockville, Frontenac, Kingston, Peterborough-Ouest.

Le plan serait donc d'amalgamer quelques-unes de ces divisions conservatrices, comme Leeds-Nord et Grenville-Sud, et de créer quelques nouvelles divisions libérales dans l'Ouest d'Ontario.

Mais c'est Ottawa qu'on tient surtout à gerrymandrer. La cité d'Ottawa envoie actuellement en Chambre, deux députés élus par toute la population. Le plan médité est de faire deux divisions séparées par le canal Rideau.

La majorité conservatrice régulière d'Ottawa, est de 1,000 environ, bien qu'une division parmi les conservateurs, en 1896, ait permis aux libéraux d'élire deux représentants.

Mais ceci ne peut pas se reproduire à d'autres élections.

Le service civil qui a contribué plus que tout autre élément à renverser les conservateurs; maltraités, humiliés, privés de leur augmentation statuaire, ils voient ce qu'il en coûte de servir nos grands hommes prétendus libéraux, les pires autocrates de la création.

Tout indique qu'aux élections générales, la cité d'Ottawa, si elle votait dans les conditions actuelles, rejetterait loin d'elle les candidats libéraux.

Aussi, le gouvernement entend-il faire la part du feu.

Il va tenter de diviser la cité en deux pour sauver une division au moins; les conservateurs vont être enrichis dans la haute ville, et les libéraux tenteront leur chance dans la division de l'Est.

Voilà sur quel plan absolument impartial va se faire le gerrymander.

• • •

Avis de motion.

M. Chauvin demande si le gouvernement a l'intention de donner effet à l'entente intervenue entre la Chambre et le premier ministre pour la présentation d'un bill rendant saisissable les salaires des employés fédéraux?

M. Chauvin demande si le maître général des postes a l'intention de nommer un conducteur de malle sur le train entre Montréal et Labelle?

M. Dugas demande si le gouvernement a fait traduire en français le rapport de la commission présidée par le juge Dugas, pour s'enquérir des griefs des ouvriers du chemin de fer du Pas du Nid de Corbeau, et quand il va distribuer les exemplaires français?

M. Sproule présente un acte amendant l'acte de 1892, relatif aux combinaisons et syndicats commerciaux.

M. Gauvreau demande si le département des chemins de fer est informé que l'Intercolonial ne met pas à la disposition des exportateurs de mousse marine de l'Isle Verte le nombre de wagons de chemin de fer nécessaires pour leur trafic.

PASCAL.

La Cie S. Carsley, Limitee

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 6 Avril 1899

OFFRES SPÉCIALES DU VENDREDI

PREMIERE GRANDE SURPRISE DANS LES BLOUSES DE DAMES

Régulier 65c. Vendredi 47c.

Des milliers assisteront à cette grande surprise de l'Ouverture de la saison pour prendre leur part de l'immense achat de jolies blouses à un prix phénoménalement bas. C'est la première fournée de la saison, achetée spécialement pour le vendredi, jour de Bargain.

Premier record de Bargain en Blouses
VALEUR 65c....
VENDREDI
47 cts

Des centaines d'élégantes ...Blouses
VALEUR 65....
VENDREDI
47 cts

Ces chic blouses sont faites en linon de bonne qualité, en dessins carreautés de fantaisie, tissé sur le biais et en jolies nuances d'effets vert, bleu et violet, avec devant bouffant ample, et yoke pointu dans le dos, collet et manchettes de la même étoffe ; une magnifique blouse à 65c, demain............ 47c

Bargains renversants en Gilets

Le décret de l'administration a été promulgué. Il est comme suit: Que tout gilet de dames en stock qui n'est pas parfaitement conforme à la mode actuelle, soit vendu. Voilà une grande chance de se procurer un bon vêtement durable pour le printemps à une simple fraction près du coût primitif, mais rappelez-vous qu'il ne sont pas des modes de la saison, bien que ce soient de superbes gilets pour la campagne et les places d'eau. Les prix sont tels, qu'il vous faudra venir de bonne heure si vous voulez en avoir une ou plus.

A 99c chacun

250 gilets noirs et de couleurs, en modèles variés, qu'un léger travail transformera en élégants vêtements. Ils se vendaient primitivement de $5.00 à $8.000 chacun. Votre choi demain, 99c chacun.

A $1.99 chacun

177 gilets en drap box noir et de couleur, pour dames ; quelques-uns sont unis, d'autres sont richement brodés, plusieurs sont doublés et quelques-uns ne le sont pas. Leurs prix primitifs étaient de $9 à $12.50. Ils s'écouleront demain à $1.99.

A $2.99 chacun

195 gilets de printemps en une variété de différents draps et genres, pour dames. Le choix de n'importe lequel de ces gilets vous prouvera que le prix payé est moindre que celui du coût de confection. Ces gilets se sont originalrement vendus de $10 à $15 chacun. Prenez-les demain à $2.99 chacun.

Ces gilets sont divisés en trois différents lots et sont disposés sur des tables séparées, marqués lisiblement afin d'en faciliter le choix.

Roses et Violettes

Ce sont les fleurs les plus en faveur au printemps: nous en avons des milliers fraîches et épanouies, comme des fleurs naturelles : il ne leur manque que le parfum de ces dernières.

Des milliers de roses valant 5c, pour 1½c chacune.

Des milliers de bouquets de belles violettes de 12 fleurs par bouquet, valant 5c, demain 2 c le bouquet.

Bouquets de roses dans toutes les nuances délicates, avec feuillage, 2 roses épanouies par bouquet, valant 20c, demain 14c le bouquet.

Méthode en musique

Notre méthode en musique, c'est d'acheter en quantités immenses, d'obtenir des prix exceptionnels, et donner à notre grosse clientèle le bénéfice de ces remarquables valeurs.

Pour vendredi : 1,000 morceaux de musique spéciale, savoir : "Washington Post", "Princess Bonnie", "Red Men March", 'Manhattan Beach' et "To You", 1c.

1,000 morceaux spéciaux, savoir : Old Time Cake Walk, Only one, Daisy Left, Winning Card, Miss Mahogany, The Island City, Miss Phoebe Johnson Valse, 5c.

250 morceaux de musique en feuille spéciale, le "Jewell Letray", 12c.

Sailors en paille pour dames

Spécial pour vendredi.

350 chapeaux sailer en paille de fantaisie, non garnis, en bleu-marin, noir, rouge, brun et blanc, pour dames. Splendide valeur à 25c. Demain, 15c chacun.

Canards

100 canards en fer blanc fort, comme la vignette, valeur régulière 12c, vendredi 8½c.

Bargains extraordinaires .....En Epiceries

	Rég.	Vend
Fèves blanches de la meilleure qualité	3c	2c
Avoine roulée de la meilleure qualité	3½c	2½c
Sel Windsor, sacs de 3 lbs.	5c	2½c
Bon savon à laver	5c	3½c
Pruneaux qui cuisent bien.	8c	5c
Sauce Worcestershire	10c	7½c
Sucre d'érable	10c	7½c
Tomates, maïs et pois	10c	8c
Fèves roties, boites de 3 lbs	10c	8½c
Ammoniaque de ménage	12½c	10c
Birds Custard Powder	15c	10c
Bon Saumon Rouge	12½c	11½c
Pommes sèches	12½c	9c
Jambon anglais bien préparé	11c	12½c
Bon Café Rio	25c	15c
Sardines à l'huile ou aux tomates	7c	4½c
Prunes à tartes, boites de 3 lbs	20c	12½c
Pommes, boites d'un gallon	25c	18c
Le meilleur beurre de crémerie	25c	20c
Thé anglais à déjeuner	30c	24c

Articles en cristal

GLASSWARE

Beaux grands verres en cristal, 2½c

Belles soucoupes à fruits en cristal, 2½c.

Beaux plateaux en cristal, 20c.

Belles salières en cristal, 2½c.

Service de table en cristal 24c.

Tuques de pêcheurs

Pour les petits enfants, ces coiffures sont très élégantes et gracieuses. Des centaines seront vendues demain. Elles sont en patrons rayé romain et valent comme il faut 25c chacune. Demain, 15c.

Un bargain en peignoirs

Le fabricant qui a fait ces peignoirs a dû regretter de s'en départir à si bas prix ; ils sont en beau " Grass Cloth", effets plaid et frisonnés, devant ample, dos s'ajustant bien, corsage doublé et jupe large, très bon marché à $1.10, demain 78c.

Boilers à laver

190 boilers à laver, No 9, en fer blanc fort, comme la vignette, valeur régulière 50c, vendredi 35c.

Escabeaux

Les ménagères feraient bien de voir ces lignes spéciales pour les jours de ménage.

200 bons escabeaux en bois franc avec plateforme pour le seau.

Grandeur, 4 marches, 44c.
Grandeur, 5 marches, 55c.
Grandeur, 6 marches, 66c.
Grandeur, 7 marches, 77c.
Grandeur, 8 marches, 88c.

Et des centaines d'autres Occasions de Bons Marchés, offertes Demain, dans tous les Départements.

La Cie S. Carsley, Limitee
Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame et 184 à 194 rue St Jacques, Montréal.

LA PEAU DES BÉBÉS

Il n'y a pas au monde de traitement si pur, si doux, si sûr et si prompt pour purifier, préserver, et embellir la peau et le cuir chevelu, et pour en extirper toutes les humeurs, que les bains chauds au SAVON CUTICURA, suivis de légères applications de l'onguent CUTICURA, le célèbre curatif de la peau. Le SAVON

Cuticura

Se vend dans le monde entier chez les pharmaciens. POTTER DRUG AND CHEM. CORP., seuls props., Boston, Mass., E. U.

Pour guérir le Mal de dents en une minute

Une application de Nervol suffit. Sinon votre argent rendu. Guérit aussi la névralgie et le mal de tête. 25c. chez tous les pharmaciens.

MARQUE DU FER À CHEVAL
SOLACE
TRADE MARK
TABAC À FUMER
QUALITE SUPERIEURE
5 CENTS LE PAQUET
CONSERVEZ LE COUPON IL A DE LA VALEUR

RHUMATISME

Guérison Assurée en 24 heures

Douleurs calmées après une application de LA CURE du Dr ROUBY, produit végétal nouveau, préparé au Laboratoire du Dr Rouby, Lyon, France.

"J'ai eu dans ma famille un cas de Rhumatisme articulaire aigu de la hanche. J'ai fait usage de LA CURE DU Dr ROUBY et la guérison a été immédiate. Je recommande fortement son usage à tous ceux qui désirent une guérison instantanée. JAMES BAXTER, banquier, 157 rue St Jacques, Montréal.

En vente dans toutes les Pharmacies ou expédié franco sur réception du prix $1.00. Adresser

CURE DU DR ROUBY
104-mjs-n B.P. Boite 383, Montréal.

RESTAURANT BOUGEANT
25 COTE ST LAMBERT
Reconnu comme le meilleur restaurant français de Montréal, fréquenté par la meilleure société.
Cuisine excellente, consommations de 1er choix, PRIX POPULAIRES. 234—n

HOTEL ST JAMES
538 RUE ST JACQUES
THEO. LANCTOT, Propriétaire
Ce magnifique hôtel a été complètement meublé à neuf. Lumière électrique dans toutes les chambres, élévateur électrique, etc. L'hôtel le plus central pour le public voyageur. A 1 et 2 minutes de marche des gares Grand Tronc et C. P. R. Toutes les lignes des chars urbains passent à la porte.
Excellente cuisine. Les voyageurs trouveront tout le confort possible.
Une visite est sollicitée. 130—15

Nullement
VICTORINE ne détériore nullement les étoffes les plus délicates — pas besoin de frotter pour user le linge — il suffit de le faire bouillir et de le rincer.
Un morceau échantillon gratis à ceux qui en feront la demande.
Chez tous les épiciers — 2 morceaux pour 5 cents, laveront 4 pleins boilers de linge.
W. CRAWFORD GADEN & CO.,
257 RUE ST PAUL, MONTREAL
(1)

RIOPEL & BLAIN
Faites réparer et peinturer vos voitures d'été maintenant—Vous épargnerez de l'argent et vous aurez meilleur ouvrage.
NO 72 RUE ST LOUIS
283-m-j-s—n

X S. A. DE LORIMIER X
tient un assortiment spécial pour les messieurs du clergé — Merceries d'importation directe.
X 1705 NOTRE-DAME X
6—n

JOSEPH O'C. MIGNAULT,
Ingénieur Civil et Arpenteur.—Aqueducs, Egouts, Pouvoirs d'eau, Lumière et transmissions électriques, Barrages, Expertises, Subdivisions de terrains, etc. — Télép. Bell, 8880. Bâtisse Impériale, 107 rue St Jacques. 122—n

ALPHONSE GAGNIER
SUCCESSEUR DE H. A. MILLER.
Peintre de maisons et d'enseignes, tapissier et décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur, etc., etc.
2042 RUE STE CATHERINE, MONTREAL
Tel Bell 398. 218—n

Dr VADEBONCŒUR
DENTISTE.
272 St Hubert, coin Ontario
265-n

Dr LOUIS FRANCHERE
Chirurgien-dentiste.
1592 RUE SAINTE-CATHERINE.
120—l-m-m-j-v—n TEL. BELL EAST 1591.

Ciments Portland,
Briques Réfractaires, Argile Réfractaire, Tuyaux de Drainage, Materiaux de Constructeurs et Entrepreneurs.
F. HYDE & CO.
31 RUE WELLINGTON.
161—n Telephone Main 2811

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts
Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal. et Atlantic Build., Washington, D. C.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Ligne Française directe de New York au Havre, Paris (France), No 3 Bowling Green, N.Y.
Départ chaque samedi à 10 hrs a.m., de la jetée No 42, Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.
La Champagne.... 8 avril | La Gascogne.... 29 avril
La Bretagne..... 15 avril | La Normandie... 6 mai
La Touraine..... 22 avril | La Champagne... 13 mai
Passage de première classe au Havre $55 en montant, 5 p. c. de réduction sur les billets aller et retour. Passage de seconde classe au Havre $45. 5 p. c. de réduction sur billets aller et retour.
J. DE SIEYES.
Agent général au Canada, 1672 rue Notre-Dame, Montréal. 334—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
SERVICE DES CONVOIS AMELIORE
Entre Montréal et Ottawa
Quitte Montréal à †8.20 a. m. Arrive à Ottawa à †11.30 a. m.
Quitte Montréal à †3.30 p.m. Arrive à Ottawa à †6.05 p. m.
Quitte Montréal à *5.50 p. m. Arrive à Ottawa à *9.00 p. m.
Quitte Ottawa à *8.25 a. m. Arrive à Montréal à *11.30 a. m.
Quitte Ottawa à †4.10 p. m. Arrive à Montréal à 6.45 p. m.
Quitte Ottawa à 6.35 p. m. Arrive à Montréal à 9.45 p. m.
*Tous les jours.
†Tous les jours excepté le dimanche.
EXCURSIONS HEBDOMADAIRES.
POUR ALLER A
Los Angeles, San Francisco,
Et autres endroits sur la Cote du Pacifique.
Pour l'accommodation des passagers qui ont des billets de seconde classe.
Des chars dortoirs Pullman de Touristes partiront de Montréal chaque jeudi soir à 11.25 hrs pour la Côte du Pacifique. Pour accommodation dans ces chars dortoirs, nous exigeons un prix minime pour lits, qui peuvent être réservés à l'avance.
Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN
LIGNE COURTE D'OTTAWA
2½ HEURES
MONTREAL à OTTAWA
*Part de Montréal 9.45 a.m. Arr à Ottawa 12.15 p.m.
*Part de Montréal 4.00 p.m. Arr à Ottawa 6.30 p.m.
*Part de Montréal 4.15 p.m. Arr à Ottawa 7.45 p.m.
*Les jours de Semaine.
Service de Chars Dortoirs pour Ottawa.
Les convois qui partent de Montréal à 10 p.m. et d'Ottawa à 4.35 a.m., tous les jours, sont pourvus d'un char dortoir direct que les passagers peuvent prendre à 9.30 p.m. et dans lequel ils peuvent rester dedans jusqu'à 8.30 a.m.
EXCURSION A VANCOUVER ET VICTORIA
Avril le 4 et le 18. Mai le 2 et le 16.
$93.25 (Première Classe) Aller et Retour
Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 Rue St Jacques, voisin du Bureau de Poste.

CETTE FAMEUSE ENQUETE

Au sujet des chevaux du département de santé — Important témoignage du chef Hughes — Il jure que personne ne lui a offert de l'argent.

Le comité de santé s'est réuni, hier après-midi, pour continuer l'enquête sur la fameuse affaire des chevaux. Etaient présents les échevins Prénoveau, Ames, Dufresne, Turner, Gallery et Brunet, ainsi que les échevins Jacques, Lareau et Clearihue qui ne font pas parti du comité.

Le premier témoin entendu est Mme Michel Marchand, l'épouse du nommé Marchand qui a offert de l'argent pour pouvoir entrer dans la police. Elle déclare avoir donné à M. Bissonnette la somme de $150 pour être remise à Marcoux ; ce dernier devait en faire trois parts : $50 à l'échevin Lefebvre, $50 à l'échevin Prénoveau et $50 au chef Hughes.

M. Marchand qui avait déjà donné son témoignage à la séance précédente est ensuite appelé. Il dit que l'argent lui a été remis par Marcoux dans la boutique de M. Bissonnette et en présence de ce dernier. Il ne peut dire si le billet qui lui a été donné en garantie était signé par Marcoux ou Bissonnette. Marcoux lui avait souvent dit que pour $150 il pourrait entrer dans la police. C'est de son beau-frère Perron que Marcoux a acheté la jument grise. Normandin avait promis de donner la jument à Marcoux si le témoin entrait dans la police.

M. George Peart, reporter du "Herald", est ensuite assermenté. Il refuse de dire qui a écrit l'article publié dans son journal. On envoie chercher alors M. Archambault, C. R., avocat de la cité et ce dernier dit que le témoin est tenu de répondre sous peine d'emprisonnement.

L'échevin Ames demande que cette opinion soit écrite par l'avocat de la ville et dans l'intervalle plusieurs questions sont posées à M. Peart. Ce dernier refuse de répondre alléguant qu'aucune loi dans ce pays, ne peut le forcer de s'incriminer.

Le chef Hughes est ensuite entendu. Il dit, en substance, ce qui suit :

"On m'a dit qu'un certain journal a mentionné mon nom comme devant recevoir ou ayant reçu $50, dans une transaction, pour faire entrer un nommé Marchand, dans la police. Je jure positivement que je ne connais le nommé Marcoux que depuis 10 jours. Je jure aussi que ni l'échevin Prénoveau, ni qui que ce soit, ne m'a offert de l'argent, pour faire entrer quelqu'un dans la force. Et si quelqu'un m'avait fait une telle offre, eût-il été échevin, je l'aurais pris par le collet et mis à la porte."

Ici, l'échevin Ames fait remarquer que l'enquête n'a encore nullement prouvé que le chef prit part à la transaction Marcoux, mais il est certain qu'il y a des individus dans Montréal qui vivent de ce genre d'exploitation, et il s'agit d'en atteindre un, maintenant, afin de lui donner une bonne leçon, en le citant devant les cours de justice. Pour ma part, dit l'échevin Ames, je suis prêt à demander au conseil de voter l'argent nécessaire pour faire punir ces exploiteurs.

—Très bien, dit le chef Hughes ; si vous vous chargez des dépenses, je vais poursuivre immédiatement un de ces individus. Je tiens ici une position responsable et je suis d'opinion que c'est une honte que de me faire trainer ainsi de comité en comité, pour des accusations portées par des gens qui ne sont ni honorables, ni respectables.

Sur proposition de l'échevin Ames, on apporte le registre où sont inscrites toutes les applications, pour entrer à la police, et en l'examinant, on trouve que l'ex-échevin Lefebvre, alors président du comité de police, avait recommandé M. Marchand.

L'échevin Prénoveau fait remarquer qu'il n'y a rien d'étonnant en cela. Tous les jours les échevins amènent des candidats qu'ils recommandent et leur recommandation est entrée dans les livres. C'est l'usage.

Le chef Hughes dit la même chose et ajoute qu'il y a actuellement 150 candidats d'entrés dans les livres et qu'ils sont recommandés par divers échevins dont les noms sont inscrits.

M. J. E. Doré, ingénieur sanitaire, rend son témoignage. Il ne connait absolument rien au sujet de l'affaire de la police. Quant à la livraison de la jument grise, voici qui en est :

L'animal était atteint de tetanos. Quelques jours avant que la bête fut livrée, M. Doré est allé aux écuries et il a constaté qu'elle avait le tetanos. La coutume dans ces cas, était celle-ci : le médecin vétérinaire, M Leduc, se débarassait de l'animal et faisait ensuite rapport à l'ingénieur sanitaire. L'échevin Prénoveau, dit M. Doré, ne m'a jamais donné ordre de livrer cette jument grise. J'ai écrit moi-même la lettre suivante au Dr Leduc, à ce sujet.

Montréal, octobre 17, 1898.

M. Dr Leduc, si les deux chevaux malades sont condamnés, avant de les faire abattre, veuillez les donner à M. G. Marcoux.

(Signé) J. E. DORE.

Il y avait alors deux chevaux malades, la jument grise et un autre. Je suis retourné aux écuries et j'ai constaté que les deux chevaux étaient partis. La jument grise avait été donnée à Marcoux et l'autre à M. Lesage. Ceci était contre mes ordres.

J'étais content, cependant, de voir ces chevaux aller à Laprairie, pour être traités ; parce que je désirais savoir si le charlatan, M. Normandin, réussirait mieux que notre vétérinaire, le Dr Leduc. J'ai envoyé un de nos contremaitres, M. Plante, à Laprairie, 8 jours après, et les chevaux étaient bien, alors. Je croyais qu'ils avaient été abattus. Le Dr Leduc est un bon vétérinaire, je crois, mais il manquait à ses devoirs, parfois."

On appelle ensuite le Dr Leduc. Ce dernier dit que la jument grise a été livrée le 22 octobre 1898. Elle était complètement incapable de boire ou de manger. Marcoux, qui a eu la jument, dit-il, m'a déclaré, alors, qu'il avait l'autorisation de l'échevin Prénoveau. J'ai condamné les deux chevaux malades et je considérais la lettre de M. Doré comme un ordre.

M. John Wilson vient ensuite témoigner en faveur du Dr Leduc, qu'il considère comme un excellent vétérinaire.

M. G. Pearl, représentant du "Herald", dit qu'il a consulté son avocat, et qu'il est maintenant prêt à parler. C'est lui qui a écrit la partie du rapport qui se rattache à l'entrevue, avec le Dr Leduc. Certains détails lui avaient été fournis par des membres du comité de santé, mais la plupart de ses informations, lui viennent de M. Perron. M. Pearl dit qu'il a vu un billet de $40 signé par Marcoux et payable à l'ordre de M. Bissonnette.

La séance est ensuite levée. On devait interroger M. Perron, mais ce dernier étant malade, on attend qu'il se rétablisse.

—L'économie et la force se trouvent réunies dans la Salsepareille de Hood, le meilleur remède qu'on puisse acheter. (8)

SOCIÉTÉ SAINT-PATRICE

L'assemblée annuelle de la Société Saint-Patrice, a eu lieu hier soir sous la présidence de M. le docteur Kennedy. La plupart des rapports ont été adoptés et reconnus tout à fait satisfaisants. Après l'expédition des affaires de routine, on procéda à l'élection des officiers, qui donna le résultat suivant :

Président, Dr E J C. Kennedy, réélu ; 1er vice-président, P. Wright ; second vice-président, P. C. Shannon ; trésorier, John O'Leary, réélu ; secrétaire-correspondant, M. Bermingham ; sec.-archiviste, S. Cross, réélu. Bureau de direction, Hon. Dr Guerin, P. F. McCaffrey, J. Hoolahan, J. Foley, J. Meek, F. Casey, P. Connolly, P. O'Neill, J. Phoenix, J. S. Fitzpatrick, Wm. Davis, J. C. Mangan, John Lavelle, G. Craven, B. Wall, J. Dundon, B. Campbell, et Grand Marshall P. Lloyd.

Hommes Nerveux

La force perdue par suite d'indiscrétion et d'excès vicieux ne peut être regagnée qu'en employant un remède naturel. Les drogues ne font que stimuler.

Le courant galvanique de l'électricité convenablement appliqué est un remède naturel, parce que c'est la force. Il y a vingt-cinq ans, j'ai inventé une batterie portative qui a été transformée en mon modèle 1899 de

Ceinture Electrique

avec accessoires pour hommes. J'ai redonné la force à 5000 hommes en 1898. Vous la portez durant la nuit et elle envoie un courant agréable dans les parties affaiblies et guérit sans effort pendant que vous dormez. Venez à mon bureau aujourd'hui, si c'est possible et consultez-moi gratuitement ; nous causerons de votre cas et vous pourrez examiner la ceinture, ou si vous demeurez au loin, permettez-moi de vous envoyer par la poste mon LIVRE GRATIS qui explique tout et qui est envoyé dans une enveloppe ordinaire cachetée. Ecrivez ou venez aujourd'hui.

Dr A. T. SANDEN, 132 rue St Jacques, Montréal
Heures de Bureau, de 9 à 6. Le dimanche de 11 à 1. y ou w

IL FAUT DÉMÉNAGER
Nous avons trop de Stock à transporter
Il Faut le Réduire . . . .
C'est le Bas Prix qui en viendra à bout
LE PRIX COUTANT EST RIEN
C'est le débit qu'il nous faut
A vous d'en profiter . . . . .
A vous d'en bénéficier . . . .
ARCHAMBAULT FRERES
MARCHANDISES SECHES —1453 Ste Catherine.

CLUB COCTAILS DE HEUBLEIN
En bouteilles d'une pinte
$1.25 LA BOUTEILLE : $12.50 LA DOUZAINE.
Un meilleur Cocktail à domicile qu'il n'en est servi dans aucun bar. L'assortiment comprend : Manhattan, Martini, Holland Gin, Tom Gin, Vermouth, Whiskey et York.

OLIVES A COCKTAIL "PITTED"
MARQUE FALCON.
En usage pour Cocktails, aussi pour assaisonner les salades, etc.

Bouteilles d'une demiard, 2 douzaines par caisse	$4.75 la douzaine
Bouteilles d'une chopine, 1 douzaine par caisse	8.00 la douzaine
Bouteilles d'une pinte, 1 douzaine par caisse	11.00 la douzaine

Escomptes spéciaux au commerce en lots de 5 caisses.
FRASER, VIGER & Co.,
Seuls agents pour la Falcon Packing Co.

FARINES A PATISSERIES ET A PAIN
Les Meilleures Marques sur le Marché
LIVREES GRATUITEMENT EN N'IMPORTE QUELLE QUANTITE DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE ET DE LA BANLIEUE.

FARINE " NEC PLUS ULTRA "		LA MEILLEURE FARINE OGILVIE	
En barils	$5.25	En barils	$4.75
En demi-barils	$2.98	En demi-barils	$2.45
En sacs de 14 lbs	45c	En ½ de barils (sacs)	70c
FARINE " CROWN JEWEL "		**FARINE " WHITE FROST "**	
En barils	$5.75	En barils	$5.25
En demi-barils	$3.19	En demi-barils	$2.98
En ½ de barils (sac)	80c	En ½ de barils (sacs)	65c

Tous ces prix sont pour argent comptant. FRASER, VIGER & CO

SEL DE TABLE NUTRITIF CEREBOS
Employé pour la cuisson, la table et pour boulanger à la place du sel commun. Il contient la force nutritive du son (ordinairement mis de côté), et qui forme la substance des os, du cerveau et des nerfs.

SEL DE TABLE CEREBOS, grosses boites	30c chacune
SEL DE TABLE CEREBOS, petites boites	18c chacune

Le sel de table Cerebos ne prend pas en pain.

FRUITS ÉVAPORÉS DE LA QUALITE LA PLUS CHOISIE
POIRES, PECHES, ABRICOTS ET PRUNEAUX

Poires évaporées de fantaisie	20c la livre
Pêches évaporés extra choisies	15c la livre
Abricots évaporés de fantaisie	20c la livre
Pruneaux évaporés de fantaisie	15c la livre

NOUS OFFRONS AUSSI—
PRUNEAUX FRANÇAIS CHOISIS POUR LA TABLE ET LA CUISSON
COMME SUIT :—
Pruneaux français pour cuire, de qualité supérieure, 10c la livre 3 livres, pour 25c.
Pruneaux français de choix pour cuire, 15 cents la livre, 2 livres pour 25c.
Pruneaux de table "Impériales" de qualité extra, 20c la livre, 3 livres, pour 50c.
Nous garantissons que les poires, pêches, abricots et pruneaux ci-dessus, sont les meilleurs sur le marché, et les meilleurs qu'on puisse se procurer.
FRASER, VIGER & CO.

THE CEYLAN
GOLDEN TIPPED DE FRASER
EN BOITES DE 5 ET 10 LIVRES,
50 CENTS LA LIVRE
Livré par express, frais payés d'avance, à toutes les gares de chemin de fer jusqu'à 300 milles de Montréal, en lots de 5 et 10 livres ou plus.

FRASER, VIGER & CO.,
ENTREPOT ITALIEN,
207, 209 et 211 Rue Saint-Jacques.

CAPITOL
LE FAVORI DES AMATEURS 150—a

JOHN MURPHY & CO.

Spécialités de la Saison
POUR LES
Acheteurs de Demain et Samedi

Département des Rideaux

Un grand bargain pour les acheteurs de Rideaux. Nous venons d'acheter le stock considérable d'échantillons d'un fabricant. Paires de beaux Rideaux de dentelle, tulle d'Irlande, appliqué Suisse et tulle Tambour. Nous nous sommes procuré ce lot à moitié de sa valeur et nous l'offrirons Vendredi et Samedi. Quelques exemples : Rideaux en tulle valant $4.00 pour $2.00, $4.50 pour $2.25, $6.50 pour $3.25, $6.75 pour $3.38, $7.00 pour $3.50, $8.00 pour $4.00, $8.50 pour $4.25, $9.25 pour $4.63, $11.50 pour $5.50, $15.00 pour $7.50.

1000 Coupons Echantillon en mousseline et en tulle à Rideaux, unis et de fantaisie, avec frill et broderie. Choix dans le lot Vendredi et Samedi, chacun à 10c

AUSSI 500 dessus de buffet et Tapis de bureau, ce lot, au prix régulier, se vendrait de $1.00 à $1.25. Vente en deux lots Vendredi et Samedi. Lot No 1, 25c. Lot No 2, à 35c chacun.

AUSSI 500 Nappes de Five O'clock Tea et Dessus de Taies d'Oreillers. Toutes des marchandises très belles. Régulièrement ça vaut de $1.00 à $1.25. Pour être vendues Vendredi et Samedi en 2 lots à 25c et 30c chacun.

AUSSI 500 Nappes de Five O'clock Tea, brodées. Marchandises régulières de $1.25 à $2.00. Choix dans le lot, chacune, pour 40c

Département des Manteaux

Nous serons très occupés vendredi et samedi dans notre département des manteaux.

Nous exposons les importations européennes les plus nouvelles en gilets, collerettes et fichus

Vous ne pouvez trouver nulle part ailleurs un tel étalage et des meilleures valeurs.

100 reefers en serge bleu-marin avec grand collet de matelot, toutes grandeurs, pour enfants, depuis $1.80.

100 gilets, couleurs assorties, en drap box tout laine, coutures de fantaisie, pour dames, seulement $4.75.

Tous les manteaux aux prix du gros et au-dessous des prix du gros.

Département des Chapeaux

Nous sommes au premier rang en cette ville en fait de chapeaux.

Vous ne pouvez pas voir un tel assortiment ailleurs et nos prix sont bas.

10 douzaines de chapeaux sailor anglais, prêts à porter, prix spécial pour vendredi et samedi 45c.

Toutes sortes de chapeaux et garnitures de chapeaux aux prix les plus bas.

Costumes faits par Tailleurs

Nulle part ailleurs, en Canada, vous ne pouvez avoir un tel assortiment à de si bas prix, et vu que nous avons tous les genres les plus nouveaux, nous nous attendons à ce qu'une foule considérable viennent visiter notre magasin demain : ci-suivent trois lignes spéciales.

Gilets de costumes en serge cheviotte bleu-marin et noirs, doublés en soie. Prix, seulement $7.90.

Costumes en drap Covert, avec coutures de fantaisie, dans toutes les nouvelles couleurs et gilets doublés en satin. Prix, seulement $10.75.

Costumes très élégants, garnis de braid, dans toutes les nuances les plus populaires, et gilets doublés en satin. Prix, seulement $12.50.

Blouses de Dames

Nous avons ici ce qu'il y a de plus nouveau, et il y en a des milliers à votre choix ; spécial pour demain et samedi.

30 douzaines de blouses élégantes et ajustement parfait, chaque blouse valent $1.00 et $1.10 ; il y en a de deux qualités. Votre choix pour 59c seulement.

Peignoirs en Indienne pour Dames

20 douzaines de peignoirs en indienne, dans de nouveaux et jolis dessins et dans toutes les couleurs garanties non changeantes pour dames, valeur régulière 95c, vous pouvez en avoir de n'importe quelle grandeur pour 65c.

Echantillons d'un fabricant de blouses, qui se lavent, pour petits garçons. Un grand assortiment considérable, prix depuis 39c.

Tourmalines en broderie pour enfants, couleurs assorties, valant 65c, à votre choix pour seulement 15c.

Département d'Etoffes à Robes

GRANDS BARGAINS en Etoffes à Robes noires, cette semaine.

300 verges de Drap Canevas noir, tout laine, double largeur, valant 50c. Vendredi et samedi, 30 cts la verge.

25 pièces de Llama rayé Mohair, belles marchandises brillantes, valant $1.50. Vendredi et samedi 90 cts la verge seulement.

Drap de Dames tout laine, noir ; voici un bargain ; cette Marchandise est bon marché à 60c ; Vendredi et Samedi, 40 cts la verge seulement.

Etoffes à Robes de Couleur

Drap Canevas tout laine, en crême seulement, jamais vendu moins que 50c ; vendredi et samedi, 30 cts.

50 pièces de Serge de couleur, tout laine, 50 pouces de largeur, couleurs assorties, bon marché, à 60c. Vendredi et Samedi, 49 cts.

La Grande Vente de Challies Français, tout laine, sera continuée Vendredi et samedi ; Challies valant 40c pour 25 cts.

Département de la Soie

50 pièces de Soie rayée de couleur, toutes des couleurs nouvelles, pour le printemps, voyez cette ligne, Vendredi et Samedi, 39 cts la verge seulement.

200 verges de Soie Plaid, de fantaisie, un peu salie, valant 75c, pour 39 cts ; valant $1.25 pour 62½ cts.

25 pièces d'extra belles Soies brochées noires, patrons de choix ; prix spéciaux pour Vendredi et Samedi, valant $1.75 pour $1.25 ; valant $2.50 pour $1.75.

1,000 verges de Soies carreautées et rayées de fantaisie, toutes pure Soies ; le choix pendant cette vente à 50 cts la verge.

Gants de Kid—Grosse Vente

De fait, nos ventes de gants de kid, cette saison, ont été phénoménales. Des centaines de dames se pressent autour de nos comptoirs, chaque jour. Des milliers de paires de gants achetés par nous à des réductions moindres que 25 à 35 p.c. de leur valeur régulière, et pour vendre aux mêmes conditions. Le meilleur conseil que nous vous avons donné depuis des semaines est celui-ci : Voyez ces gants. Prix de vente, 48c, 69c, 95c, $1.25, $1.50.

Parapluies

UN BARGAIN—300 seulement parapluies montés en argent sterling ; bonnes baleines en acier, et bonne couverture, valant bien $1.40. Notre prix, seulement 95c.

Merceries pour Hommes à des Prix qui méritent votre patronage

200 douzaines de mouchoirs ourlés pour hommes, bonne qualité à 10c. Notre prix, 75c la douzaine, ou 7c chacun.

100 douzaines de chemises de nuit en coton croisé pesant, larges et amples, faites par tailleurs, coutures remplies, etc, pour hommes ; grandeurs 13½ à 16½, valant 75c, pour 44c.

135 seulement chemises échantillons, de la meilleure confection anglaise, pour hommes. A écouler immédiatement de la manière suivante : Toutes marquées aux prix réguliers du gros. 25 p.c. de réduction.

Département des Parfums

Eau de Cologne de J. M. Farina, bouteilles de 4 onces, 75c, pour 39c. Une bouteille d'eau de Quinine, fabriquée par Violet, de Paris, 75c, pour 39c la bouteille.

Rhum et quinina pour les cheveux, 75c, pour 39c.

Département des Bijoux

100 épingles en argent sterling, valant 30c, pour 17½ chacune,

75 paires seulement de chainons de manchettes en argent sterling, à écouler à 23c la paire.

50 sets de boutons de devant de chemises, en argent sterling, valant 50c, pour 23c.

Département de la Papeterie

500 romans de journaux comprenant les suivants "In his Steps," "Overcoming the world," "His Brothers Keeper," etc., etc., par Charles M. Sheldon, ces ouvrages se vendent, reliés de la même manière 25c, notre prix 10c

350 boites de papeteries comprenant 30 enveloppes et 30 feuilles de papier crème tissé à écrire ; ces boites ont été préparées pour être vendues 25c, ici 18c

Sets pour Enfants

225 boites doublées en satin, contenant, un couteau, une fourchette et une cuiller plaqués en argent, à écouler à 15c

Département de bonneterie

Grandes Occasions d'acheter. Nous pouvons maintenant vous offrir de grandes occasions d'acheter des bas et sous-vêtements échantillons, pour hommes, femmes et enfants. Nous avons acheté les échantillons des plus grands fabricants de bas et sous-vêtements de l'univers à un prix qui nous permettra de vous les offrir aux prix réguliers de la manufacture.

Grande chance d'acheter

1 lot de bas en laine noire pour dames et enfants, il y en a qui valent 25c aucun ne vaut moins que 20c, à écouler, demain, à 10c

Articles de Fantaisie et Brimborions

Spécial ! Spécial !

200 voiles, couleurs assorties, et une verge de longueur, valant de 20 à 35c chacun, prix de vente 10c.

10 douzaines de cravates, boucles en linon et en soie, couleurs assorties, pour dames, valant de 10 à 25c chacune, pour 5c.

95 douzaines de mouchoirs brodés Suisse, pour dames, prix spécial 8c.

75 douzaines de mouchoirs ourlés, pour dames, prix spécial 4c.

50 douzaines de mouchoirs avec bord de couleur, pour enfants, prix spéciaux 2 et 3c.

Savons de Toilette

10 caisses de savon Castille Vierge, valant 35c la douzaine, pour 22c.

12 caisses de savon huile d'olive, valant 40c la douzaine, pour 33c.

700 boites de savon Bouquet John Murphy and Co., 2 boites pour 25c.

600 boites de savon Golden Beauty, valant 12½c la boite, pour 9c.

400 boites de savon Hyacinthe et lait de beurre, valant 12½c, pour 9c.

500 boites de savon bouquet violette et lait de buerre, valant 12½c, pour 9c.

200 boites de savon extrait d'écorce de Davy, pour nettoyer la soie, les lainages, les tapis, etc., valant 25c la boite, pour 21c.

Extra Spécial

1,000 extra grosses éponges, valant 15c, prix de vente 9½c chacune.

20 douzaines de vaporisateurs, valant 25 et 35c, pour 10c chacun.

18 douzaines de brosses à cheveux, en pures soies de cochons, valant 90c, pour 68c.

10 douzaines de brosses à dents, manche en os, valant 10 et 15c pour 8c.

50 douzaines de brosses à ongles, extra bien faites, valant 5c, pour 3c.

75 douzaines de blaireaux, prix assortis de 10 à 40c chacun.

10 douzaines de coussins à épingles, sous forme de tulipe, remplis de broches à cheveux, valant 7c, pour 4½c.

Bargains du Printemps dans notre Soubassement

EXTENSEUR A RIDEAUX—Nous avons le contrôle à Montréal du seul parfait extenseur à rideaux plat et carré. Les cadres sont faciles à ajuster à des rideaux de toute grandeurs et les épingles peuvent être ajustées à toutes les grandeurs des dentelures. Ces épingles sont nickelées et ne rouilleront pas. Cet extenseur se plie et forme un carré quand n'étant pas en usage. Venez examiner ce nouvel extenseur. Prix spécial $2.50 chacun.

PLANCHE A COUTEAUX WELLINGTON, dans 2 grandeurs, 15c et 23c chacune.

POUDRE A COUTEAUX EMERY à 3c, 5c, 10c et 15c la boite.

AMMONIAQUE pour usage de maison, bouteille de 25c pour 10c chacune.

25 TORDEUSES SUNBEAM ayant rouleau de caoutchouc solide, ressorts d'acier, pourront être ajustés sur une cuve ronde ou carrée. Valeur régulière de cette tordeuse était de $4.50. Notre prix spécial $2.49 chacune.

LA PEINTURE EMAIL STAR prête à être employée pour décorer toute chose, donne un beau fini porcelaine. Cet émail est lavable et peut être brossé et peut se polir. Nous l'avons de 17 couleurs, égalant aucun émail sur le marché. Notre prix 18c la canistre.

"G" VERNIS TEINTURE pour toute sorte de meuble et tout ouvrage de bois intérieur. L'opération double coutumière de teindre et vernir est accomplie par l'opération d'une seule couche de ce vernis et peut être lavée sans aucune injure. Nous avons six couleurs en mains : Chêne pâle, chêne foncé, cerise, noix, acajou et bois de rose mis en canistre de ½ chopine, seulement 19c chacune.

COULOIRS EN BROCHE d'une bonne grandeur, faits bons et forts. Souloirs régulièremnt vendus à 10c, 2 pour 5c.

Cuve en bois, les meilleures dans 4 grandeurs à 53c, 63c, 73c et 97c.

CUVE EN PAPIER MACHE faite par E. B. Eddy, 4 grandeurs à 90c, $1.18, $1.35 et $1.54.

SEAU DE PAPIER MACHE, n'ayant pas de cercle pour se défaire, de 3 grandeurs à 33c, 38c et 48c chacun.

BROSSE A PLANCHER valant 10c pour 5c, valant 15c pour 10c.

BROSSE A EVIER faite de bruyères avec manche de bois, 5c chacune.

PLANCHE A LAVER à 10c, 15c, 20c, 25c et 50c.

EPINGLES DE BOIS, 4 douzaines pour 5c.

SAVON DE BUANDERIE GOOD WILL absolument pur, 4c la barre et 2.25 la boite de 60 morceaux.

COMBINAISON DE VERNIS A CHAUSSURES, vernis de Whittemores de couleurs tan, sang de boeuf et brun, seulement 10c la boite.

PAPIER A TABLETTE de toute couleurs, 24 feuilles de 30 pouces de longueur pour 5c.

JOHN MURPHY & CIE, 2343 RUE SAINTE-CATHERINE
ANGLE DE LA RUE METCALFE
Conditions : Comptant. Telephone Up 933

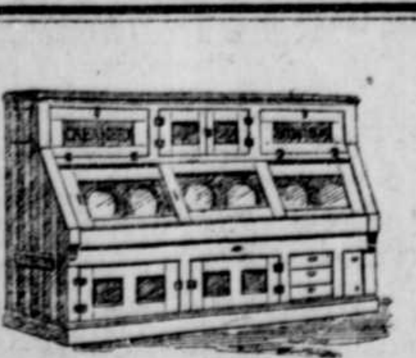

Glacière Brevetée
"AUBIN"
Pour les épiciers et les familles
Perfectionnée par le propriétaire, C. P. FABIEN, meublier, 3167-71 rue Notre-Dame.
Manufacturée en 25 différents modèles.
Diplômes aux expositions de Toronto, Ottawa et Montréal.
La meilleure et la plus économique du jour. Ecrivez pour catalogue. 4,6,8

MAISON DE L'OUVRIER
Nous serons imités mais jamais surpassés dans nos valeurs et nos prix.
1 caisse de coton blanc valant 12 à 15 cents la verge. Nous la sacrifierons à 5c
500 Pièces d'indiennes de couleurs—des nouveautés—valant 10 cents, sacrifiées à 5c
LA MODE—L'Ouverture se continue cette semaine.
J. E. ROBITAILLE, 1029 RUE ONTARIO

SI VOUS DESIREZ EMPRUNTER
Pour acheter une maison,
Pour bâtir une maison,
Pour rembourser un emprunt, consultez
LA COMPAGNIE BIRKBECK
Taux bas. Remboursements faciles mensuellement ou trimestriellement.
BIRKBECK INVESTMENT & SAVINGS CO. 120-ju Bureau : 30 Canada Life Bldg, rue St Jacques

Les Cadres
Les marchands feront de l'argent avec nos images de première communion—nous en sommes les éditeurs. Ecrivez pour les prix.
WISINTAINER & DALCEGGIO, Encadreurs.
32 Rue St Laurent, Montréal.
126—mjs—n

PETITES ANNONCES

—TARIF—

ELEVES DEMANDES EMPLOI DEMANDE CHAMBRES A LOUER TROUVE	20 Mots POUR 10 CENTS
½ CENT PAR MOT EXTRA	
SITUATION VACANTE SERVANTE DEMANDEE MAISON A LOUER A VENDRE PROPRIETE A VENDRE PERDU	25 Mots POUR 25 CENTS 1 cent par mot extra

"PERSONNEL" 2 cents par mot.

EMPLOI DEMANDE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ASSISTANT — Teneur de livres, bon dessinateur, désire place. Ecrire X 115 "La Presse." 128-5

BONNE D'ENFANTS — Une bonne d'enfant demande place pour prendre soin de 1 ou 2 enfants, pouvant donner de bonnes références. S'adresser Patronage d'Youville, 189 Lagauchetière, coin St Urbain. 131—1

EPICIERS EN GROS — Un homme de 15 ans d'expérience dans le commerce en gros d'épiceries et liqueurs sollicite un emploi comme gérant de département, commis-vendeur ou voyageur à la ville, références de première classe sur tous les rapports, correspondance sollicitée. Ecrire X 141 "La Presse." 6,8

JEUNE HOMME—Un jeune homme ayant certaine expérience dans le commerce de chaussures et ayant fait un cours commercial, demande place dans un bureau comme tel, peut fournir les meilleures références et garanties. Ecrire J 478 "La Presse." 129—3

MODISTE — Une modiste de première classe, pour robes et manteaux, désirerait de l'emploi dans une famille privée. S'adresser au No 84 rue Cherrier. 130—2

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

COMMIS — On demande des bons commis d'expérience, parlant les deux langues, s'adresser à W. Chartrand, entre 7 et 8 heures p.m. au No 349 rue des Seigneurs. 130-2

COMMIS — On demande un commis d'expérience en ferronneries, pour la campagne. Bonnes références. S'adresser à J. A. Beaulieu, avocat, 20 St Jacques, de neuf heures à onze heures avant-midi. 131—1

FILLE — On demande une fille recommandable pour avoir soin d'un enfant. Se présenter avec références, au No 387 rue Sherbrooke. 131—1

FILLES — On demande une fille de bar et des filles pour servir des rafraîchissements, parlant anglais et français, bons gages. 27 St Gabriel. 131-1

GARCON — On demande un jeune homme connaissant très bien le soin des chevaux, et pour se rendre utile dans la maison, à l'ouvrage général. S'adresser 34 Versailles. 131—1

GERANT — On demande un gérant pour un hôtel situé dans la ville, devra être compétent et très connu du public voyageur. Les meilleures références requises. S'adresser par lettre à K 203 "La Presse." 130-2

GARCON — On demande un garçon de 15 à 17 ans, au No 837 St Denis. 131—2

HORLOGER—On demande un horloger. R. Hemsley, 255 rue St Jacques, 1915 rue Notre-Dame. 130—3

HOMMES — On demande deux bons hommes connaissant la culture et aussi sachant traire les vaches. Ecrire E 551 "La Presse." 131—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme d'une quinzaine d'années connaissant un peu l'anglais, pour se rendre utile dans un magasin de chaussures en détail, un garçon d'expérience préféré. 1111 rue Ontario. 131—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour faire les gros ouvrages et se rendre utile. Inutile de se présenter si l'on n'est pas travaillant et si l'on n'a pas de bonnes références. Se présenter au restaurant Walker, 121 rue St François-Xavier. 131-1

LAVEUSE — On demande immédiatement une bonne laveuse au No 358 rue Plessis. Place permanente. Bons gages. 131—1

MODELEURS — On demande des modeleurs à The Laurie Engine Co, 1012 rue Ste Catherine. 4,6,8

TRIMMEUR — On demande un trimmeur de lisses, un setteur de lisses, un couseur de (Machine MacKay) capable d'opérer sur le "fair stitch machine", aussi un bon fitteur de stock, bons gages et ouvrage permanent pour des hommes compétents. S'adresser à la Cie Whitham Shoe, Ltd, 43 rue St Maurice. 130-3

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournies.

On demande des servantes générales, un mouleur en fonte, un couturier-tailleur.

On trouvera à ce bureau :

Des confiseurs, des commis-voyageurs, des assistants-teneurs de livres, des commis épiciers, des garçons de salles, des garçons de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des storemen, des gardiens, des boulangers, des cultivateurs, des copistes, des cuisiniers, des jardiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des gardes-malades, des femmes de journée, des ferblantiers-couvreurs, un cordonnier, pour travaux de petit banc, un ingénieur de marine de troisième classe, un embouteilleur de bière, des ménagères, des messagers, des peintres, un lithographe, des sténographes et clavigraphistes, des infirmiers, des tailleurs-couturiers, des bouchers, des bûcherons, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un milwright, des charpentiers-menuisiers, un ingénieur-électricien, un conducteur d'ascenseur, un boucher désosseur, des plombiers, un bon manufacturier de beurre et fromage, connaît le paquetage et la confection des boîtes, des cuisinières, un commis dans la ferronnerie, un bon photographe, un mouleur dans le plâtre, un sacristain, un teinturier, un buffer en cuivre.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau ferme à trois heures. — Urbain Lafontaine, gérant.

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi. Position permanente si satisfaction est donnée. F. Law, 2429 rue Ste Catherine. 131—1

BARBIER—On demande un apprenti barbier, un jeune homme qui paraît bien et grand. S'adresser à la boutique de barbier, au New-York Life, 11 Place d'Armes. 131—1

COUTURIERE — On demande une bonne couturière pour hardes d'hommes, habituée à l'ouvrage de pratique, ouvrage permanent et bons gages. S'adresser A. Rosen, 154 St Antoine. 131-1

COUTURIERE — On demande une apprentie couturière, de suite, au No 100 St Félix. 131—1

COUTURIERES — On demande trois bonnes couturières pour travailler dans les hardes d'hommes. Bon salaire. S'adresser à M. Thériault, 118 rue St Laurent, 3e étage. 131—1

COUTURIERES — On demande des jeunes couturières d'une couple d'années d'expérience, pour finir les habits, vestes et pantalons. S'adresser entre 7 et 8 heures, No 181 rue St Antoine. Demandez M. Senécal. 131-1

COUSEURS — On demande des couseurs dans les "turns" et aussi un setteur de lisses. S'adresser à Edmond Parent, Terrebonne, Qué. 131—3

FILLES — On demande des filles pour notre département de confiserie. Des aides expérimentées préférées. Se présenter à The Lang Manufacturing Co, 16, 18, 20 rue Ste Monique. 129—3

FILLE — On demande une jeune fille forte pour aider aux travaux généraux du ménage dans une maison de pension. Se présenter au No 45, avenue du Collège McGill. 131—1

GARCON — On demande un jeune garçon sachant les deux langues, pour prendre soin d'une boutique. S'adresser au No 221 rue Bleury. 131—1

GLACEUSE—On demande une femme compétente pour glacer les collets. S'adresser au No 88 Prince Arthur. 131—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille commis pour le département de mercerie (small wares). Inutile de se présenter sans être compétente. 223 St Laurent. 131—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme, habile dans les chiffres, clavigraphiste et sténographe ; devra avoir une bonne écriture courante. S'adresser à G. Meldrum, 22 rue Cathcart, Montréal. 130—3

MECANICIEN — On demande des jeunes gens pour apprendre le métier de mécanicien. Bel avenir pour ceux qui sont désireux de gagner de bons gages. S'adresser Institut Dentaire Franco-Américain, 162 rue St Denis. Ouvert de 9 heures à 5 heures p.m. 114—n

MODISTES — On demande des bonnes modistes de robes et manteaux au No 1715 Ste Catherine. 129—3

MODISTE — On demande une modiste de robes au No 1499 rue Notre-Dame. 131—1

MOULEURS — On demande immédiatement quatre mouleurs, pour poêles et machineries. La Fonderie de Joliette. 131—1

MENUISIER — On demande un menuisier pour faire les cercueils ; un sachant faire les décorations de chambre préféré. S'adresser après 9 heures a.m. à la Société Co-opérative de Frais Funéraires, 1725 Ste Catherine. 130—2

MACHINISTE — On demande un machiniste pour tourner les essieux ; on demande aussi un forgeron, au No 432 rue St Paul. 131—2

PHARMACIEN — On demande un étudiant en pharmacie de deuxième année, à la Pharmacie Laurence, coin des rues St Denis et Ontario. 130—2

PEINTRES — On demande des peintres d'enseignes. S'adresser chez A. Giard et Cie., 119 St Dominique. 131—1

PERSONNES POUR FAIRE DES OVERALLS — On demande immédiatement 100 personnes pour faire des overalls et des pantalons à la machine. Ouvrage permanent et bons gages. S'adresser à M. Davis, The Standard Shirt Co., Limited. 6,8,10

PEINTRES ET BLANCHISSEURS — On demande des bons peintres et blanchisseurs, chez J. N. Arcand et Cie., 80 et 82 Square Victoria. 131—1

PEINTRE — On demande de suite un bon peintre de voitures à la semaine ou à la pièce, sachant bourrer, préféré. S'adresser à B. Rhéaume, Ste Philomène, comté de Châteauguay. 131—1

SERVANTE — On demande une servante générale 22 Cherrier. 120—3

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser au No 1562 rue St Jacques. 129—3

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille, sachant bien faire la cuisine, pas de lavage ni repassage. S'adresser à l'Institut Dentaire Franco-Américain, 162 rue St Denis. 129—5

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 514 rue des Seigneurs. Pas de lavage. 130—2

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser au No 120 Fullum, coin Ste Catherine. 131-1

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de trois personnes, pas d'enfant. S'adresser au No 97 rue St Denis. 131—1

SERVANTE — On demande une servante générale, 617 avenue de l'Hôtel de Ville. 131—3

SERVANTE — On demande, pour une famille de trois personnes, une servante générale, sachant bien faire la cuisine, et une autre pour aider au ménage. Lavage et repassage au dehors. Bons gages. S'adresser 90 avenue Laval. 131—2

SERVANTE — On demande une fille générale. Pourra coucher chez elle. S'adresser au No 438 Lagauchetière. 131—1

SERVANTE—On demande une servante, au No 447 rue Berri. Pas de lavage, ni de repassage. 131—1

SERVANTE — On demande une servante pour une famille privée. S'adresser au No 174 rue Versailles. 131—1

VESTES ET HABITS — On demande des personnes de première classe pour faire des vestes, aussi des personnes pour faire les habits. S'adresser F. Wallace et Cie., 2282 rue Ste Catherine. 1351—2

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BIJOUTIERS — On demande des bijoutiers. R. Hemsley, 255 rue St Jacques; 1915 rue Notre-Dame, Montréal. 130—3

BARBIER — On demande un barbier, 1261 St Laurent. 131—1

COUTURIER — On demande un compagnon et une couturière, de première classe. S'adresser au tailleur, 1571 Ste Catherine. 130—n

COUTURIERS — On demande un bon couturier et des couturières, et un apprenti tailleur, pour les habits. S'adresser No 437 St Timothée. 131—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille respectable de 12 à 15 ans, pour aider au ménage d'une famille de trois personnes, pas de lavage. S'adresser 856 rue Ste Catherine ou 85 Parthenais. 131—3

MODISTES — On demande des modistes pour coudre dans les robes et manteaux. S'adresser 85 rue Université. 131—1

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général, au No 1526A rue Ontario. 131—1

SERVANTE — On demande une servante générale dans une petite famille. S'adresser 108 rue St Hubert. 131—1

SKIVEUSE — On demande une "skiveuse" au moulin, chez Michaud, Lambert et Cie, coin Montcalm et Robin. 131—1

SERVANTE — On demande une servante, pour ouvrage général, au No 613 avenue de l'Hôtel de Ville. 131—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 458 rue Sanguinet, près du carré St Louis. Lavage au dehors. 130-3

SERVANTE — On demande une servante générale. Pas de lavage. Se présenter 527 rue St Laurent. 130-2

VOYAGEUR DE COMMERCE — On demande un voyageur de commerce expérimenté, pour la province de Québec, un étant bien vu et bien connu des commerçants. S'adresser par écrit en donnant les références et mentionnant le salaire attendu. Marrotte, Leblanc et Cie, 573 rue St Paul. 131—3

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On a besoin de plusieurs agents solliciteurs de familles en familles, bureaux en bureaux, pour la vente d'articles tout nouveaux ; beaucoup d'argent à faire. S'adresser entre 10 et 11 heures a.m. No 7 rue St Pierre. 131—1

AGENTS — On demande des agents recommandables pour la vente d'articles faciles, à 50 pour cent de commission. S'adresser de 4 à 6 heures p.m., 116A Cherrier. 131-1

AGENTS — On demande des agents de première classe, partout, pour vendre le générateur à gaz Acme Sunlight ; le seul générateur à gaz acétylène automatique recommandable sur le marché ; se vend à première vue, avantages libéraux offerts à des agents dignes de confiance. S'adresser à la Sunlight Co., Ltd, Montréal. 130—12

ASSOCIE DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIE — On demande un associé avec capital, au No 41 rue Pontiac. S'adresser à Ls. Leblanc. 131—2

ASSOCIE — On demande un associé influent pour exploiter invention devant rapporter grosse fortune de suite. Ecrire J 971 "La Presse." 131—1

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A LOUER — Au No 393 Lagauchetière, près St Denis, un bas de 5 appartements avec w. c., et en arrière du No 391, un haut et deux bas de 3 appartements avec w.c. S'adresser au No 395, sur les lieux. 87—n

A LOUER — Sur la rue St André, haut de maison de 7 appartements et passage, chambre de bain. Loyer $12 par mois. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, près de la rue Gosford. 129—4

A LOUER — Sur la rue Ontario, plusieurs lots vacants mesurant 23 x 80 pieds, avec ruelle. Loyer $4 par mois chacun. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, près de la rue Gosford. 129—4

ETAGES A LOUER — Etages à louer avec pouvoir à vapeur. S'adresser à Warden King et Son, 637 rue Craig. 129—6

LOGEMENT — A louer, 402 St Antoine, beau logement, 14 pièces, avec ou sans écurie, grand marché pour bon locataire. Deux messieurs désireraient y pensionner et paieraient $30. 2275 Notre-Dame. 131—2

LOGEMENT — A louer, un logement de 3 appartements avec bain, closet, cour et hangar. Prix $5.00 et le soin d'un bureau. S'adresser à 98A St George. 131—3

LOGEMENTS — A louer, au centre, plusieurs logements ayant de 3 à 7 appartements, très confortables. Conditions faciles pour bons locataires. S'adresser 179 St Dominique. 131—1

LOGEMENTS —A louer, 2 logements rue St Antoine, Nos 403 et 405, 7 appartements, chauffés à eau chaude. S'adresser à 1493 rue Ste Catherine. 6,8

MAISON — A louer, maison, cour et écurie de 22 places à louer. S'adresser à 327 Richmond. 129—5

MAISON — A louer, au No 1517 rue Ontario, un logement de 9 chambres et un autre de treize, ayant toutes les améliorations modernes. Chauffage et service compris. 127—7

MAISON — A louer ou à vendre, maison à Bordeaux, une bonne maison, façade en pierre, avec grand terrain, dans une localité désirable. Sera louée ou peut être achetée à environ la moitié du coût primitif et au-dessous de $2,000. Possession immédiate. Pour plus amples renseignements, s'adresser à P. S. Ross et Sons, 1766 rue Notre-Dame, Montréal. 30,3,6,10,13,17,20,24

PARC LOGAN OUEST, No 432, coin de rue, bien éclairé, 8 chambres, fournaise Daisy, cloches et lumière électrique, plomberie des plus modernes, menuiserie imitée en chêne, poêle à gaz, $16.

579 et 583 rue Berri, 6 chambres, bain et w.c., tuyaux à gaz pour le poêle et lumière, menuiserie imitée en chêne, la maison mise en parfait ordre, $11. Pierre Desforges, 693 St Denis, ou 520½ rue Craig, téléph. Bell, No 2235. 100—n

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON A LOUER — Rue Mentana, Nos 167 et 171, haut et bas, 7 et 9 pièces, améliorations modernes, chauffage, bain, et w.c. séparés, cave en ciment. Aussi écurie et remise. S'adresser 165 Mentana. 129—10

MAISON A LOUER, No 367 rue Richmond, 10 appartements, maison très chaude, bien finie. Loyer très bas. 131—1

OCCASION — A louer, immédiatement, plusieurs beaux logements depuis $5.00 à $20.00. A vendre, une très belle terre, $500 comptant, balance $100 par année. Gilbert Martin, 25 rue St Jacques. 130—4

MAISONS DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON DE CAMPAGNE DEMANDEE — On demande une maison simplement meublée, au 1er mai, pour l'été, à la campagne. Ecrivez, mentionnant les conditions, à Madame C., 38 rue Fort, Montréal. 131-1

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A LOUER — Magasins et maisons de toutes sortes, dans les rues St Laurent, Mance, Dorchester, Mont-Royal, Notre-Dame de Lourde, Prince Arthur, Walker. Isaïe Préfontaine, office 37, bâtisse Impériale, No 107 rue St Jacques. 119—26

MAGASIN ET LOGEMENT — A louer, magasin avec logement attenant, situé à l'encoignure des rues St Philippe et Ste Emélie, St Henri. Très avantageux pour un jeune médecin et une pharmacie. S'adresser à M. Néré Leclair, 104 rue St Philippe. 6,8

MAGASINS ET LOGEMENTS — A louer, les magasins et logements attrayants et convenablement situés, angle des rues St Louis et Clarke, ville St Louis ; loyer raisonnable pour de bons locataires. S'adresser à S. P. Stearns, 157 rue St Jacques, Montréal. Tél. Bell Main 575 ou Geo. L. Lebeau, 26 avenue du Parc, Ville St Louis. 4,6,8

MAGASIN ET LOGEMENT A LOUER au No 1125-1127 rue Notre-Dame, chauffage à l'eau chaude, bonne cave en parfait ordre. Conditions faciles. S'adresser Bernier Frères, 62 St Jacques. 129—5

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASIN ET LOGEMENT — A louer, un magasin avec logement, bonne place pour épicier ou boucher, coin St Urbain et Fairmount, Mile-End. Loyer bas, 32 St Laurent. 128—6

COTTAGES A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

COTTAGE — A louer, un magnifique cottage en pierre, neuf pièces, cave cimentée, fournaise à eau chaude, bonne localité, $25 par mois. Chs. R. Grothé, 1618 Notre-Dame. 6,8

COTTAGE A LOUER — Carré St Louis, No 21, cottage à trois étages. Pour informations, s'adresser, porte voisine, à M. Em. St. Louis, ou à chambre 704, Bâtisse New York Life, de 11 à 12 a.m., et de 5 à 6 p.m. 130—4

ATELIER A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MANUFACTURE A LOUER — 126 x 42 ; 3 étages, bon pouvoir d'eau, éclairage électrique, système de chauffage, possession immédiate. S'adresser à J. A. et M. Côté, St Hyacinthe, Que. 129-52

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRES — Doubles et simples, bien meublées, famille très privée, sans enfant, au No 174 rue St Hubert. Pas de déménagement. 131—5

CHAMBRE A LOUER — Grande chambre de devant, sur l'étage du bain, avec pension de première classe, pour un couple ou deux messieurs, 142 rue St Denis. 131—3

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRES ET PENSION DEMANDEES —Trois jeunes hommes demandent chambres, une double et une simple, avec pension, dans une famille privée. Ecrire en mentionnant les conditions, à I. 619 "La Presse." 131—1

CHAMBRES DEMANDEES — On demande chambre et pension pour une dame et son fils, à 10 minutes de marche de l'hôtel de ville. Spécifiez les conditions par lettre, à C. 950 "La Presse." 131—1

CHAMBRES ET PENSION

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRES ET PENSION — A louer, chambres doubles avec pension de 1ère classe, pour le 1er mai. S'adresser 55 rue Dubord. 6,8

CHAMBRE ET PENSION — Chambre à louer, avec ou sans pension. Prix modéré. S'adresser au No 438 Lagauchetière. 131—1

CHAMBRE ET PENSION — Un couple âgé désire chambre non meublée et pension, dans une famille privée. Ecrire ou s'adresser au No 483 rue St André. 130—6

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHEVAUX A VENDRE A L'ENCAN — Vendredi, 7 avril, à 2.30 heures, nous ferons notre grande vente de printemps de chevaux, harnais et wagons de toutes sortes. Lot de choix convenable, pouvant servir à toutes fins. Les personnes ayant besoin de quelque chose dans les lignes des chevaux feraient bien d'assister à la vente de vendredi, angle des rues Dorchester et Bleury. T. W. Foster, encanteur. 130—2

PIANO — A vendre, à bon marché, un bon piano droit, au No 290 rue St Timothée. 131—1

OIGNONS — A vendre, oignons rouges et jaunes, au char ou au détail, à $2. T. H. Laganière, 319 Commissaires. 130—4

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — $100, $125, $150 par paiements mensuels faciles, vous donnent le choix parmi de splendides pianos carrés qui ont déjà servi, pianos faits par Vose, Stimpson, Gabler et par d'autres bons fabricants. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine. 131—3

A VENDRE — $150 à $200 vous donnent à choisir parmi plus surs pianos carrés excellents, faits par Weber, Heintzman, Williams et par d'autres fabricants au premier rang. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine. 131—3

AMEUBLEMENT — A vendre, tout l'ameublement de bureau, No 23 rue St Jacques. S'adresser à Osw. Chaput. 6,8

ATELIER DE PHOTOGRAPHE — A vendre, atelier de photographe, un des plus anciens établissements de Montréal ; clientèle de première classe ; on peut payer presque tout le loyer en le sous-louant ; quarante mille négatifs ; tout est fin de siècle ; un bargain. Le propriétaire vend pour cause de mauvaise santé. Walford, rue Ste Catherine. 131—3

BUGGY — A vendre, un buggy couvert de seconde main, et aussi un harnais à bon marché. S'adresser 422 Plessis. 6,8

CHEVAUX—On demande à vendre des chevaux. Les personnes ayant des chevaux, harnais et wagons de n'importe quelle sorte à vendre trouveront que nos ventes sont les meilleures au Canada. Au moyen de nos annonces considérables, nous avons des acheteurs pour n'importe quoi dans la ligne des chevaux. N'oubliez pas de faire une liste de tout ce que vous avez à vendre, vendredi, le 7. On n'exigera rien pour l'entrée ou la commission si la vente n'a pas lieu. Angle des rues Dorchester et Bleury. T. W. Foster, encanteur. 130—2

CARROSSE — A vendre, un carrosse d'enfant, tout neuf. Prix $5.00. S'adresser 213 Frontenac, 3ème étage. 131—1

DIVERS — A vendre — La fameuse préparation de Nathan, pour exterminer les punaises, les coquerelles, les rats et les souris, en boîtes de 25c, 50c et $1 ; votre argent vous sera remis si elle ne nettoie pas votre maison. 71 rue St Laurent, gros et détail. 3,5,6

ETAL — A vendre, un étal de boucher. Bonnes conditions. Ecrire L 767 "La Presse." 131-1

FIXTURES DE BAR — A vendre, fixtures de bar et comptoir. Ecrire à H. 4 bureau de "La Presse." 131—2

FIXTURES — A vendre, fixtures de bureau, pupitres, etc., à bon marché. S'adresser à la Société Co-opérative de Frais Funéraires, 1725 Ste Catherine. 130-3

FONTAINE A SODA — A venre, à sacrifice, 953 St Denis. 130—2

GLACIERE — A vendre, une grande glacière, des balances, mesures, scoops, vitrines d'étalage, canistres à thé, boîtes à épices, auvents, harnais, buggy, articles requis emmagasinés jusqu'au mois de mai ; 2123 rue St Jacques. 6,8

MIROIRS — A vendre, à moitié prix, 2 miroirs de 9 par 2½ de largeur. S'adresser au No 1314 Ontario. Rémi Chagnon, ou dans la journée à 862 Sherbrooke. 131-1

MEUBLES DE CHAMBRE — A vendre, 10 mobiliers de chambre à coucher, presque neufs, aussi fixtures de bar, pour bar de 22 pieds. Prix très raisonnables. Aucun encanteur n'a besoin de se présenter. Se présenter au No 127 rue McGill. 131—2

MEUBLES A VENDRE — Meubles, au choix des acheteurs, à des prix défiant toute compétition. A crédit, conditions faciles, prix modérés. Carrosses d'enfants, une spécialité. Prince Co, 33 rue St Laurent. 126-6

RADIATEUR LEX — A vendre, chauffe à peu de frais, le Radiateur Lex réchauffe un appartement dans les temps les plus froids. Echantillon envoyé pour 85 cents. Robert et Co, seuls agents, 214 rue St Jacques, Montréal. On demande des sous-agents. 131—1

RESTAURANT — A vendre, restaurant licencié, établi depuis 30 ans, à conditions faciles. Pour informations, s'adresser à 945 rue St Laurent. 131—3

SET DE CHAMBRE — A vendre, un joli set de chambre, bon marché. S'adresser Jos. Dubois, avenue Péloquin, Sault au Récollet. 130—4

OCCASIONS D'AFFAIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Hôtels et restaurants licenciés dans différentes parties de la ville. Nous agissons dans l'intérêt du vendeur et de l'acheteur, sans aucune charge de commission. Personne n'ayant le capital requis, ne devra s'adresser, et il faut nécessairement connaître la ligne et avoir de bonnes références. S'adresser de 8 heures à 12 heures a.m., chez Lawrence A. Wilson and Co., négociants de vins en gros, 87 rue St Jacques, ville. 113—40

A VENDRE — Chance rare, une épicerie établie depuis 40 ans, raison de vente ; il faut liquider la succession ; situé coin de rue, près du marché, aussi licence du 1er mai prochain, aussi autres genres de commerce. L. Harris, 62 St Jacques, soir 429 St Laurent. 124-10

OCCASION D'AFFAIRES — A vendre, grand bargain, restaurant, licence garantie, a coûté $1,800, prix $1,000, conditions $300 comptant, ceci est une chance rare. Aussi 6 autres restaurants, licences garanties. Une épicerie établie depuis 19 ans, place de fortune, 5 magasins cigares, bonbons, bon marché, boutique de cuivrerie et plomberie, valant $800 pour $550. Les acheteurs qui désirent s'établir, adressez-vous en toute confiance à J. Castelli, 1572 Notre-Dame. 131—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, jamais meilleure occasion pour s'établir à bon marché, en fait d'hôtels et restaurants, licences garanties. Magasins tabac, bonbons, épiceries, magasin chaussures, ainsi que tout autre genre commerce que vous désirez. Acheteurs, qui avez un petit capital pour vous établir, ne manquez pas de venir me voir ; aucune commission à payer. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 131—1

RESTAURANT — A vendre, un superbe restaurant, situé rue Craig, près de la Côte de la Place d'Armes, fixtures de première classe. S'adresser à Alex. Desmarteau, 1598 rue Notre-Dame. 130—n

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — A bon marché, maison en pierre à quatre étages, contenant deux logements, située dans le bas de la rue St Denis. Grandeur du terrain 25 x 125, avec ruelle. Possession immédiate. Ecrire à J. 571 "La Presse." 129—4

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE—200 maisons dans tous les prix. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 80—n

MAISON — A vendre, une maison en pierre et brique, neuve, bien finie, bien louée, au No 76 Marie-Anne, 4 logements, 2 côtés, évaluée à $4,400, vendra pour $1,900, $100 comptant, balance $5 par mois. S'adresser le soir après 7 heures au No 694 rue Berri. 131—3

COTTAGES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

COTTAGE — A vendre, à des conditions faciles, un cottage en pierre, de neuf pièces, avec toutes les améliorations modernes. Chs. R. Grothé, 1618 Notre-Dame. 6,8

COTTAGE A VENDRE — 2 logements tout neuf, bien imité, vendra $1,800 $1,300 comptant, balance payable en six ans à 6 pour cent. S'adresser 287 rue St Germain, Hochelaga. 129—5

TERRE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

TERRAIN — A vendre, à sacrifice, un terrain de 50 pieds par 111 pieds, rue Grosvenor, près rue Sherbrooke, Westmount, pas d'argent comptant pour celui qui bâtira de suite. S'adresser à L. T. Dorais, 97 rue St Jacques. 6,8,11

TERRE A VENDRE — Côte St Paul, 58 arpents, bien bâtie, sept grandes serres équipées pour commerce de fleurs ; un bargain à $10,000. Conditions faciles. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 St Jacques. 130—4

BOIS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Bell, 1337. 119—26

BOIS — A vendre, épinette sciée, $1.50 le voyage ; bois de moulin, scié, $1 le voyage. Leclaire et Bruneau, 1332 et 1334 rue Ontario. Téléphones : Bell, 6095 ; Marchands, 150. Agence de l'Est, 801 rue Ste Catherine. Téléphone Marchands, 1672. 176—mjs—n

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone 8353. 175—n

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. Marchands, 231. 31—n

COKE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

COMBUSTIBLE — A vendre, combustible à bon marché : Coke, 18 minots pour $1.60 ; 36 minots, $3, livré gratuitement — en sacs, 5 cents extra pour 18 minots, rez-de-chaussée seulement. — Le coke est un excellent combustible pour n'importe quelle sorte de poêle, à charbon ou à bois, fournaise ou grille ouverte ; s'allume facilement. La Cie du Gaz de Montréal, Place d'Armes. Tél. Main 925. Ateliers du gaz, rue Ottawa, tél. Main 1095 ; rue du Havre, tél. East 510. 30—n

PERSONNEL

2 cents par mot.

PERSONNEL — On demande, aux ateliers de la Steam Carpet Beating Co, 11 rue Hermine, cent mille verges de tapis à nettoyer. Confiance, ponctualité, propreté. Tel. Main, 798. 125—n

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — Nous voulons que les gens qui construisent une maison pour eux-mêmes, viennent, cette semaine, obtenir de l'argent de nous pour la payer. Nous ne chargeons aucune commission. Canadian Savings Loan and Building Association, 49 édifice Imperial. 131—1

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHIENNE — Perdue, petite chienne silver sky terrier, égarée la semaine dernière. $5 de récompense à la personne qui la ramènera au No 459 rue St Hubert. 131-1

MONTRE D'OR — Perdu, mercredi après-midi, le 5 avril, une montre et chaîne en or, pour dame, via le chemin du Sault à travers les champs, jusqu'à la rue St Denis ou dans les tramways de la rue St Denis ou Wellington. La personne qui la rapportera au No 46, rue Bourgeois, Pointe St Charles, sera récompensée. 131—1

PERDU — Lundi soir, un chien blanc avec tache jaune, race fox terrier, portait collier avec grelot. Répond au nom de Loulou. Récompense à celui qui le ramènera, et quiconque le détiendra sera poursuivi. 96 rue Ste Elizabeth. 131—1

PERDU — $7, sur la rue Notre-Dame, depuis le Palais de Justice au Parc Sohmer, un montant de $7, un $2 et un $5. Récompense au No 1778 rue St André. 131—1

PERDU — Au Mile-End, le 2 avril, une ceinture en métal blanc, partant de la rue Villeneuve à la rue St Louis. Récompense No 1469 avenue de l'Hôtel de Ville. Clément Marchand. 131—1

DIVERS

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A ECHANGER — Jolie propriété sur la rue Ste Catherine, prix $7,000. Hypothèque $4,000. Accepterait un cottage ou maison à deux logements dans les $4,000 à $5,000. Ecrire à J, 776 "La Presse." 129—4

ECHANTILLONS DEMANDES — Jeune homme résidant à Montréal, demande échantillons des manufactures ou maisons de gros "side line" pour Montréal ou la Province de Québec. Ecrire C 452 "La Presse." 130—2

ECHANTILLONS — Un voyageur de commerce qui voyage dans une partie de la province d'Ontario et de la province de Québec, demande à vendre à commission, comme ligne extra — side line — des chaussures échantillons faites par des établissements recommandables. Ecrire à boîte 138, Joliette, P. Q. 131—2

LA PRESSE — On désire se procurer un numéro de "La Presse," du 24 décembre 1892. S'adresser au bureau de "La Presse." 103—n

PUPITRE — On demande un pupitre, dessus automatique — roll top — en bon ordre ; mentionnez le prix. Ecrivez à E. 70 bureau de "La Presse." 131—3

DIVERS

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON DE PENSION — Bonne maison de pension pour enfants de tout âge. S'adresser à Dame Lamoureux, 233 rue Cadieux. 131—2

PENSION — Maison de pension, bien tenue, donnant satisfaction à tous les voyageurs ; bons lits, bonnes chambres ; bonne voiture au besoin, et pension de première qualité. St Rosaire. Octave Hébert. 131—1

REMERCIEMENTS à la Ste Famille, Jésus-Marie et St Joseph, à Notre-Dame de Pitié et à St Antoine de Padoue, pour faveur obtenue. — L. N. L. 131—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, Notre-Dame de Lourdes, pour faveur obtenue. — J. L. 131—1

A LOUER

	Par mois
317 Prince Arthur, 14 pièces	$50
374 St Hubert, 12 pièces	30
1111A St Denis, chauffé, 7 pièces	18
177A Rachel, 8 pièces	13
177 Rachel, 7 pièces	12
197 St Hypolite, 7 pièces	12
193 St Hypolite, 6 pièces	10
710 Berri, 5 pièces	10
714 Berri, 5 pièces	10
718 Berri, 5 pièces	10
726 Berri, 5 pièces	10
728 Berri, 5 pièces	10
730 Berri, 5 pièces	10
734 Berri, 5 pièces	10
736 Berri, 5 pièces	10
579 Drolet, 6 pièces	7

PARENT FRERES,
97 rue St Jacques.
Bâtisse de la banque du Peuple. 129—5

ARGENT A PRETER

Sur propriétés, par montants et à des conditions pouvant convenir à toutes les classes d'emprunteurs à des taux raisonnables.

Montreal Loan & Mortgage Co.

1763 Rue Notre-Dame,
Angle de la rue St Jean, près de chez Carsley
20—n

Avez-vous Besoin d'Argent

Avez-vous quelque article de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co, chambre 8, 260 rue St Jacques. 122—n

Bureaux à Louer

COIN RUE ST JACQUES
COTE PLACE D'ARMES
(Sous la Banque Nationale)

Trois Bureaux "en suite", chauffés, avec entrée, voûte et salle de toilette séparées.

Adressez :
1A Côte Place d'Armes
128—4

Dr MAGDELGER MERCIER

DENTISTE
Licencié en Chirurgie Dentaire
458A RUE RACHEL
Près de la rue Cadieux, MONTREAL.
J—n—F

LE DOCTEUR DESJARDINS

Ex-assistant du Dr Panas, professeur d'ophtalmologie à la Faculté de Paris. Maladie des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. De midi à 5 heures.

172 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL.
169—mjs—qh—n

BOIS de SCIAGE et CHARPENTE
Bureau principal et clos, 512 Lagauchetière, Tél. Bell 1678—Marchds 738

D. PARIZEAU

Clos Canal
Lachine—Bassin No 3
Rue Ottawa, Tél. Marchds 1403
Clos St Louis du Mile-End—Rue St Laurent—Tél. Marchds 1941.

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de pompes funèbres
Embaumage une spécialité.
16½ et 18 St Urbain. 231 rue Centre
Tél. Bell, Main, 1399. Marchands 710.
Voitures privées à disposition. 281-mjs-n

LUDGER LAROSE

ARTISTE-PEINTRE :: 10 COTE ST LAMBERT.
Spécialité **Portraits à l'huile** d'après nature.
.........ATELIER.........
10 COTE SAINT-LAMBERT.
287—mjs—n

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. Cour de Circuit, No 3644. — Arthur Guilbault, demandeur, vs Emile Lacas, défendeur. — Le quinzième jour d'avril 1899, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1729 rue Ste Catherine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Frs Thibault, H. C. S. Montréal, 6 avril 1899. 131—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2641. — W. D. McLaren vs S. M. Stevens. — Le 15e jour d'avril 1899, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 587 rue St Paul, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en extincteur à feu. Conditions : Argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 5 avril 1899. 131—1

FEUILLETON DE LA PRESSE"

CŒUR DE MERE

(28)

PREMIEREPARTIE

(Suite)

—Je vas raconter à Mlle Madeleine que ma parente de Château-Thierry est très malade, et qu'elle demande à me voir, rapport à ses économies.

Vous direz, en même temps, que vous êtes venue exprès pour me chercher, ça fait que je vous ferai manger avec les ouvriers, et que nous repartirons ensemble tantôt ; vous m'avez bien comprise ?

—Pour sûr, c'est point malin du tout, je vas leur faire accroire que votre tante est quasi-morte, c'te pauvre femme !

—C'est bien ça... ; venez !

Les choses se passèrent comme l'avait justement prévu Rosalie. Madeleine Dallebois, compatissante aux moindres infortunes, et plus tendre encore depuis que la source amère de la souffrance avait jailli en elle, ne fit aucune opposition à la demande de sa servante.

Cependant elle n'éprouvait pas, pour la Borgne, la sympathie et l'intérêt que lui inspiraient la plupart des autres serviteurs de la ferme.

Instinctivement, et comme si elle eût pressenti que, dans l'avenir, cette femme serait la cause des cuisantes douleurs qui devaient l'assaillir, elle se sentait plutôt éloignée d'elle moralement, et disposée à la tenir àl'écart.

Un sentiment de méfiance vague et mal définie, encore accrue depuis le jour où elle l'avait surprise écoutant sa conversation avec Mme de Presles, au sujet d'André ; une sorte de répulsion irraisonnée lui faisait garder vis-à-vis de la Borgne une attitude plus hautaine et plus réservée qu'avec les autres domestiques.

Mais elle ne se croyait pas le droit, quelles que fussent ses présomptions et son antipathie, de priver son semblable des satisfactions ou des besoins légitimes et moraux que comportait sa situation personnelle.

Elle ne reconnaissait qu'à Dieu le droit de juger, et surtout de préjuger et de punir les méchants.

D'ailleurs, ne devait-elle pas, en croyante sincère, pratiquer la bonté, la douceur et la miséricorde, telles que les lui avait enseignées la religion du Christ ?

Elle prit donc sur elle d'accorder la permission demandée, car son père était absent pour jusqu'au soir. Puis, après avoir admis Jeanne Breton à la table des ouvriers, sur la demande de Rosalie, et s'en être particulièrement occupée par compassion pour son âge, elle laissa partir les deux femmes, dès que sa servante eut accompli l'indispensable de sa besogne journalière.

Il était environ quatre heures de l'après-midi : Rosalie la Borgne et la mère Breton firent la route lentement, et la servante eut encore le temps de s'arrêter à Etampes, pour se rafraîchir, avant de se rendre à Château-Thierry.

Dans la ville,elle se montra chez deux ou trois fournisseurs, y bavarda quelque temps en ayant soin de parler de sa tante malade ; puis elle revint sur ses pas, et s'arrêtta enfin dans le faubourg de la Nouvelle-Fance, chez le débitant de tabac logé près de l'avenue de la Gare.

Elle connaissait la femme depuis-longtemps, car cette dernière avait été autrefois une amie d'enfance.

Comme elle s'y trouvait à l'heure du souper, elle dut accepter de prendre sa part du repas, et vers huit heures et demie seulement, elle se leva en annonçant bien haut qu'elle retournait à la ferme des Frênes.

En réalité, elle allait à la gare, où elle devait attendre Dufresne, et où il lui fallut entrer plus tôt qu'elle ne le voulait cependant, car le ciel, depuis une heure, s'était chargé de nuages orageux, et la pluie menaçait à chaque minute.

Bientôt l'obscurité devint opaque,enveloppa les êtres et les choses comme d'un voile épais et lourd, un calme angoissant pesa subitement sur la nature dans une sorte d'anéantissement précurseur de la tempête.

Rosalie la Borne, impressionnée, pour ainsi dire magnétiquement, comme tous les tempéraments nerveux que l'approche de l'orage électrise, frissonnait involontairement dans la gare, impatiente de voir arriver celui qu'elle attendait, et d'en finir.

Enfin le train fut signalé, elle se leva tremblante, impressionnée, sans savoir pourquoi, sortit de la gare, et se posta sur le trottoir qui borde les bâtiments, près de la porte de sortie.

Une trépidation sourde... le bruit métallique des rails, le halètement de la machine, dont le sifflement strident la fit sursauter, puis l'arrêt brusque, le choc des portières ouvertes et refermées.

Le train était en gare.

Elle regardait attentivement, de son oeil unique, au rayon puissant, tous les voyageurs qui sortaient.

Enfin, elle vit paraître celui qu'elle attendait et qui, pour se faire reconnaître, tenait de la main gauche un mouchoir blanc déployé.

Et tout de suite, elle le reconnut.

C'était Dufresne, "le Fouinard", un peu vieilli, la démarche fatiguée, les épaules légèrement voûtées, mais toujours d'allure sournoise et quasi féline.

Et toujours aussi, son même regard aigu, presque cruel, glissant sous ses paupières un peu tombantes, dans son visage glabre et fané comme celui d'un vieux comédien, où la bouche pincée, presque sans lèvres, mettait comme un trait de méchanceté durement soulignée.

Lui aussi l'avait reconnue du premier coup d'oeil.

Il vint à elle, rentra son mouchoir et sans préambule, lui dit, l'accent paterne :

—Eh ! mais, je ne me trompe pas, c'est Rosalie, Mme Julot. Je m'en doutais bien un peu....

Allons, la connaissance est tout de suite faite ; vous me remettez, n'est-ce pas ?

—Oh ! très bien, fit-elle, craintive, et regardant derrière Dufresne, le compagnon inconnu qui suivait docilement.

—Monsieur est avec vous ? demanda-t-elle.

—Oui, ma chère, monsieur est un jeune homme du meilleur monde, très intéressé lui-même à la question qui nous réunit tous deux aujourd'hui, et qui sans doute fait l'objet des préoccupations de personnes plus importantes.

Puis, en présentant son compagnon :

—M. Jules Lévêque, rentier à Paris, orphelin, pour le moment.

A ces mots, Monseigneur du Surin, car c'était lui, naturellement, fit une légère inclinaison de tête, mais sans desserrer les dents, le regard fixé sur la Borgne qu'il semblait étudier déjà.

—Voyons, reprit Dufresne, où allons-nous aller pour causer à l'aise ?

—Mais je ne sais trop, je ne vois point, répliqua la Borne, gênée par la présence de Monseigneur du Surin, et d'ailleurs intimidée par les souvenirs qui, touchant le Fouinard, remontaient maintenant tumultueux en son esprit.

Pourtant, continua-t-elle, je ne crois pas qu'il soit tout à fait prudent de nous rendre dans un estaminet, où nous serions certainement vus ensemble.

Vous savez, en province, on est curieux et puis on écoute sans en avoir l'air, on pourrait être entendus par des gens du pays.

—C'est très juste, fit Dufresne, conciliant ; dans ce cas, il me semble que le meilleur serait d'aller sur la route un peu loin.

—Non, il y a mieux que ça, dit la Borgne après un court instant de réflexion. Suivez-moi, je vas d'abord vous conduire sur le bord de la Marne ; après nous prendrons le chemin qui longe la rivière, en allant sur Blesmes.

Là, on sera sûr de ne point rencontrer personne.

Et puis, ça fait que, comme ça, vous me reconduirez un peu, tout en allant, si toutefois vous ne craignez pas le mauvais temps.

—Entendu, bien que je n'aime ni la pluie ni l'orage, mais puisqu'on ne peut pas faire autrement, allons-y !

Sur cet acquiescement, le Fouinard et Monseigneur du Surin, après l'échange d'un regard rapide et expressif, suivirent la servante qui s'engagea d'abord sur la grand'route, vers le passage à niveau du chemin de fer, puis descendit le talus sur sa gauche, et s'engagea, et s'engagea bientôt enfin dans un sentier appelé les Filloires, qui mène directement au bord de la Marne.

Tous trois marchaient silencieux et pressés ; involontairement impressionnés par les roulements de la foudre qui commençait gronder sourdement au loin, et par les larges éclairs qui zébraient à chaque moment l'horizon de lueurs aveuglantes.

Ce fut seulement quand ils se trouvèrent en face du village de Brasles, sur le chemin de halage absolument désert, bordé à droite par de vastes champs assombris et dénudés depuis la moisson, qu'ils s'arrêtèrent d'un tacite accord, prêts à parler enfin.

—Voyons, dit Dufresne le premier, nous voilà, je crois, dans un endroit bien tranquille, causons maintenant ?...

—Si vous voulez, approuva Rosalie.

—Vous m'avez écrit, il y a deux jours, pour me demander certains renseignements confidentiels, mais vous ne m'avez pas dit dans quel but vous désirez les obtenir, ni pour le compte de qui vous me les demandiez ?

Or, avant de vous dire ce que je sais relativement à l'affaire en question, j'ai tenu, ma bonne Rosalie, à voir par moi-même de quoi il retournait exactement, et je vais prendre la liberté de vous adresser quelques questions indispensables.

—Je verrai bien si je dois vous répondre, répliqua sèchement la Borgne, que ce long préambule avait mise sur ses gardes instinctivement.

—Bien sûr, quoique, dès maintenant, vous soyez moralement engagée vis-à-vis de moi, par le fait même de votre lettre que je conserve précieusement.

A ces derniers mots, un éclair s'alluma dans l'oeil unique de la servante ; elle comprit qu'elle était tombée dans un piège, maladroitement tendu par elle-même.

—Où que vous voulez en venir ? demanda-t-elle impatientée.

Pouvez-vous, oui ou non, me fixer sur les choses que je vous ai demandées ; en vous payant, bien entendu ?..

Pour moi, v'là toute l'affaire.

—Pour vous, peut-être, mais en ce qui me concerne, c'est autre chose.

Et, maintenant que nous sommes là, certains de ne pas être dérangés, je vous préviens charitablement que j'exige vos confidences.

—Quoi donc ? quelles confidences ?

—Je vous l'ai dit déjà : savoir pour le compte de qui vous travaillez, et dans quel but ?

J'ai un intérêt très grand à connaître ces choses-là, surtout en ce moment, et il vous serait à présent parfaitement inutile de jouer au plus fin avec moi.

Vous devez vous souvenir de mon surnom ?

—Oui, le Fouinard, répliqua durement la Borgne, autrement dire le Sournois : je vous connais ben, allez ; je sais au juste ce que vous valez, pas grand'chose, quoi !

—Ce n'est pas aimable, mais raison de plus pour parler, c'est le meilleur moyen de nous entendre vite ; d'autant plus que je n'ai pas de temps à perdre, et qu'il est tard.

D'abord qu'est-ce que vous faites dans ce pays, et où habitez-vous ?

—Ca, c'est mon affaire, peut-être ben.

—Admettons-le pour un instant, car je le saurai, si j'y tiens absolument, fit Dufresne d'un accueil indifférent en apparence.

Il continua plus durement, en fouillant de son regard aigu l'oeil de la Borgne.

A suivre

Méfiez-vous de la tôle galvanisée Apollo qui ne porte pas comme marque Best Bloom !
C'est la tôle et non pas le nom qu'il faut considérer.

Apollo Iron and Steel Company,
Pittsburgh. (89)

HUGHES VS "HERALD"

Plusieurs témoins entendus hier après-midi—La cause se terminera probablement demain

La transquestion de l'échevin Laporte par M. St Pierre, a employé quelques instants de la séance d'hier après-midi.

"A l'assemblée du comité des arrérages, dit-il, le chef Hughes s'adressait plus spécialement à l'échevin Ames et à moi-même, parce que nous paraissions apporter plus d'intérêt à l'affaire."

M. J. H. Kimball, marchand de chevaux, est ensuite appelé. En réponse à M. Greenshields, le témoin dit: "J'ai vendu une paire de chevaux au chef Hughes, au mois de juin, le 22, pour la somme de $141. Ce n'est pas lui qui est venu voir les chevaux; c'est son contremaître."

En transquestion par M. Quinn:

"Je ne me rappelle pas quel était le prix coûtant de ces chevaux. Je crois qu'ils me coûtaient $50 chacun. Dans le lot de chevaux dans lequel ont été choisis ceux vendus au chef Hughes, il y en avait une quinzaine. Ces chevaux venaient de London, Ont."

Le témoin suivant est Adjutor Cardin. En réponse aux questions de M. Greenshields, il dit: "Au mois d'avril 1897, je me trouvais à Ste Anne de Bellevue. Je travaillais sur la ferme du chef Hughes. J'ai reçu deux chevaux pendant que j'étais là, un dans le mois d'avril, et l'autre dans le mois de mai. C'était deux assez bons chevaux. L'un cependant n'était pas en bonne condition, et nous ne l'avos pas gardé longtemps. L'autre était une jument, et nous l'avons fait travailler sur la ferme."

M. Greenshields—Du mois d'avril 1897, à n'importe quelle date de la même année, avez-vous pris soin de quelques chevaux malades dans l'étable?

Le témoin—Non, monsieur.

M. Greenshields—Alors, qu'est-ce que le vétérinaire est allé faire là?

Le témoin—Nous avions un jeune poulain. Il est venu lui donner des soins.

"J'ai quitté l'emploi du chef Hughes au mois d'avril 1898. Il me dit de venir à Montréal, qu'il me donnerait quelque chose à faire. J'ai alors travaillé pour la corporation pendant trois mois. Je recevais $2 par jour."

Transquestionné par M. St Pierre, le témoin dit:

"Ma famille venait de Lowell, Mass. Deux de mes fils travaillaient avec moi sur la ferme de M. Hughes. Je recevais un salaire de $500 par année. Deux chevaux ont été amenés sur la ferme après le mois d'avril. L'un est resté cinq ou six jours et l'autre tout l'été. J'ai employé ce dernier à tous les travaux de la ferme."

M. Saint-Pierre. — Atteliez-vous ce cheval seul, ou avec un autre ?

Le témoin. — Cela dépendait des circonstances. Ce cheval a été ramené à Montréal, lorsque le gazon fut gelé. Je ne peux dire exactement la date de son retour à Montréal.

Par la cour. — Dans le cours de l'été 1897, combien de chevaux avez-vous reçu du chef Hughes ?

Le témoin. — Quatre, en comptant le poulain, et un cheval blessé, que le chef Hughes envoya dans le cours de l'été. Je n'avais rien à faire avec les chevaux privés du chef.

Par M. Saint-Pierre. — Lorsque vous êtes venu travailler à Montréal, le chef Hughes vous a donné de l'argent, pour acheter une voiture, un cheval et un harnais ?

Le témoin. — Oui. Il m'a donné $15 pour la voiture, et $10 un peu plus tard. Cela faisait la balance du salaire qu'il me devait et je lui donnai un reçu.

—Quelqu'un vous a-t-il parlé de votre témoignage, avant aujourd'hui.

Le témoin. — Non, Monsieur. J'ai reçu mon subpaena hier soir, et suis arrivé en ville ce matin. Je travaille maintenant dans une manufacture à Beauharnois.

Réexaminé par M. Poirier, le témoin dit :

"Personne ne m'a enseigné pour répondre aux questions des avocats. Je n'ai pas eu connaissance qu'il y ait eu des chevaux malades dans l'étable du chef Hughes, à Sainte-Anne de Bellevue. Le cheval dont je me suis servi pendant mon séjour à Montréal, m'a été remis par un M. T. Bélanger. Je sais que ce cheval a été envoyé ensuite à la station No 4."

Le témoin suivant, est M. Benjamin Gilledon.

En réponse à M. Greenshields, le témoin dit :

"Je suis à l'emploi de MM. Fraser Bros., marchands de chevaux, depuis 10 ans. Je me rappelle qu'une fois, le chef Hughes était venu pour acheter des chevaux, me donna $10 pour que je lui en choisisse de bons. Je ne me rappelle pas exactement quand il m'a donné cet argent. Je n'ai dit à personne que j'avais reçu cet argent, après le témoignage qu'a rendu le chef Hughes, en cette cause. Plusieurs personnes m'ont approché et m'ont dit que j'avais bien fait d'accepter les $10 du chef Hughes. Je n'ai pas répondu, parce que je ne compte pas mes affaires à tout le monde."

M. Greenshields — Combien chargez-vous ordinairement au chef Hughes, pour choisir ses chevaux ?

Le témoin. — Je n'ai pas de prix. Je ne demanderais rien, et il est libre de me donner ce qu'il veut. $10 est le plus que j'ai reçu. Il m'a toujours bien payé et bien traité. Il m'a souvent donné des cigares. Je peux avoir dit à quelqu'un que j'avais reçu dix piastres du chef, après qu'il eut rendu témoignage ici, mais c'était un "bluff". Quand quelqu'un vient rôder autour de moi pour me tirer les vers du nez, je suis libre de leur dire ce que je veux. Mais quand je suis sous serment, c'est autre chose. Je dois dire la vérité."

A 5 heures, la Cour est ajournée à 10 heures ce matin.

La défense a encore quelques témoins à faire entendre, parmi lesquels est l'échevin Martineau. Il est bien probable que les plaidoiries ne commenceront pas avant demain matin. En conséquence, Son Honneur le juge Wurtele a remis à lundi matin, les causes qui doivent être entendues en appel.

◆ ◆ ◆

LÉON XIII

Rapports contradictoires

Londres, 6 — Le correspondant du "Chronicle" dit que le pape circule dans ses appartements, mais il est incapable de se livrer à ses occupations ordinaires. On ne lui soumet plus les affaires de routine du Vatican. On a exagéré le danger des évanouissements, le motif de l'anxiété dans l'entourage de Sa Sainteté est l'impossibilité où se trouve le malade de prendre assez de nourriture. Sa vie ne tient qu'à un fil.

Rome, 6 — Le pape a reçue en audience, hier, l'évêque de Duluth, Mgr McCaldrick, et l'évêque de Winona. Les Drs Mazzoni et Lapponi démentent officiellement les bruits alarmants au sujet de la santé du pape. Le 11 avril, fête de saint Léon, le pae recevra les dignitaires de la cour pontificale et du Sacré Collège. Le Saint Père a reçu, hier, Mgr Ireland, en audience d'adieu.

LA REDEMPTION

Nous regrettons sincèrement que l'abondance de matières nous ait forcé, hier, d'omettre le compte rendu que nous avions préparé, sur la deuxième audition de l'oeuvre de Gounod, par l'institut de Solfège. Nous tenons à réparer ce contre-temps aujourd'hui, en offrant nos félicitations à tous ceux qui ont contribué au succès de la soirée du 4 avril. Il nous a surtout fait plaisir de constater que le public était plus nombreux qu'à la première audition, ce qui prouve que le goût de la grande musique se répand parmi nous, surtout lorsqu'elle a comme interprète des choeurs aussi bien dressés que ceux de l'institut, un orchestre aussi complet pour appuyer les masses chorales, et des solistes aussi consciencieux pour tenir les premiers emplois. M. Dubois, le directeur musical de l'institut, mérite des félicitations sans réserves, pour l'énorme travail qu'il s'est imposé et qu'il a si magnifiquement conduit. Les chefs d'attaque dans chaque catégorie de voix, se sont montrés de vaillants lieutenants du chef. Que M. Edouard Meloche, le président de l'institut, veuille bien aussi agréer l'expression de toute notre gratitude, de tout ce qu'il a fait pour nous procurer des distractions aussi belles et aussi éducatrices que la soirée du 4 avril.

Le clergé a largement répondu à l'appel de l'institut, et plus de deux cents prêtres assistaient à la représentation.

AU MONUMENT NATIONAL

Cours d'Electricité

M. le professeur L. A. Herdtz donnera, ce soir, au Monument National, une conférence sur l'électricité.

Les personnes inscrites à ce cours et celles préparant un rapport sont priées d'y assister.

UNE TOILETTE DE $30,000

Quelle est la femme du monde qui n'a pas au moins une fois envié cette fameuse toilette qu'Anna Held a fait garnir avec les pierreries représentant chacune un coeur blessé. Le czar de Russie, le roi de Belgique, et combien d'autres souverains ont été sensibles à la personnification de la beauté. Anna Held vêtira cette fameuse toilette la semaine prochaine, dans Anna Held, et nos lectrices ne devront point manquer de l'admirer.

CUIQUE SUUM

Dans le rapport que nous publiions hier au sujet des examens de la "Dominion College of Music", nous annoncions qu'au nombre des gradués se trouvait Annie Mackay". C'est Aimé MacKay, qu'il faut lire.

Un Grave Cas de Catarrhe Chronique

Radicalement guéri par le remède du Dr. Chase contre le Catarrhe

Que de fois entendez-vous dire que le catarrhe chronique qui dure depuis longtemps ne peut jamais être guéri. Et cependant les faits ne justifient pas cet énoncé, car, tous les jours, des personnes sont guéries complètement guéries, par le remède du Dr Chase contre le catarrhe.

Exemple : M. J. Eugène Chartrand, 184 ave Laval, Montréal, dit : Deux boîtes du remède du Dr Chase contre le catarrhe m'ont complètement guéri du catarrhe chronique. J'avais essayé plusieurs remèdes, mais tous inutilement. Mon cas durait depuis longtemps et les médecins le considéraient très grave. Mais le remède du Dr Chase contre le catarrhe fit son oeuvre, et aujourd'hui je suis aussi bien et aussi exempt du catarrhe qu'un enfant qui vient de naître."

Le remède du Dr Chase contre le catarrhe ne se serait jamais aussi bien vendu s'il n'eut pas opéré des guérisons radicales. C'est le remède contre le catarrhe le plus populaire de l'univers, et celui qui a le plus merveilleux record de guérisons.

Contre la grippe aucun traitement ne peut être comparé aux grands remèdes du Dr Chase. Le remède du Dr Chase contre le catarrhe et le sirop de graine de lin et de térébenthine du Dr Chase, 25 cents, chez tous les marchands. No 10

Une Belle Femme ne parait jamais aussi belle et aussi confortablement vêtue que quand elle porte un

CORSET D & A

Ces corsets ont pour but d'augmenter autant que possible la beauté de la taille sans produire les mauvais effets ordinaires. Ils donnent au corps l'apparence agréable et l'aise parfaite que les dames à la mode cherchent tant à avoir. On se sert des meilleures marchandises pour faire ces corsets et leur confection est parfaite dans tous les détails.

PRIX : $1.00 A $3.00 CHACUN.

Il guérit quand les autres ne soulagent même pas.

BENSON

Est le meilleur
EMPLÂTRE POREUX

Stimule la circulation, chasse la congestion, arrête l'inflammation et guérit plus promptement que n'importe quelle autre application externe. Prix 25c. Chez tous les pharmaciens ou des agents.

Leeming, Miles & Co., Montréal.

A notre risque.

◆ ◆ ◆

Vous achetez des vetements "Semi-ready" a des conditions qui eliminent entierement l'element du risque.

Votre habillement ou pardessus, pratiquement parlant fait sur commande, est ici pour etre choisi au moment ou vous pouver voir exactement l'apparence qu'un patron singulier de marchandises aura quand elles seront confectionnees en vetements.

Vous pouvez les essayer et voir precisement l'apparence qu'ils ont sur votre mine avant de donner votre commande.

Nous disons qu'ils sont aussi bons que les vetements faits sur commande qui coutent d'un tiers a la moitie plus.

A l'appui de cet enonce nous disons dans chaque cas :

" Votre argent vous sera remis si vous n'etes pas satisfait."

Habillements—$20, $18, $15, $12, $10.
Pardessus—$20, $18, $15, $12.

Finis et livres deux heures apres avoir ete commandes.

◆ ◆ ◆

Garde-Robes Semi-Ready

2364 rue Ste Catherine,
231 rue St Jacques, } MONTREAL.
Toronto—Winnipeg—Ottawa.
THE KENNEDY COMPANY LIMITED.

FEU ! FEU ! FEU !

Bargain en

Diamants, Montres, Bijouteries, Horloges, Etc.

Depuis l'incendie de notre magasin de la rue Ste Catherine, nous avons décidé de vendre notre stock à une grande réduction.

Tout doit s'écouler. Grands avantages offerts. Pas de vieux stock. Les Marchandises Ne sont que peu Endommagées.

Venez de bonne heure si vous voulez faire de GRANDS BARGAINS en **Diamants, Horloges, Montres, Bijouteries, Articles en argent sterling et en électro-plaqué.** N'oubliez pas l'adresse :

J. B. WILLIAMSON
MARCHAND DE DIAMANTS
2350 Rue Ste Catherine.
131—3

Colonial House...
Square Philippe
MONTREAL.

Aux Messieurs

Nous Venons de Recevoir une

IMPORTATION CHOISIE

de
D'ETOFFES à PARDESSUS de PRINTEMPS
Tweeds Ecossais et Etoffes de l'Ouest
de l'Angleterre pour Habillements

Dans les couleurs les plus nouvelles et les mélanges les plus nouveaux pour vêtements de messieurs. Il y a une préférence marquée pour les **CHEVIOTTES** à **EFFETS** non voyants cette saison, qui tout en étant des marchandises peu dispendieuses sont cependant durables. Les **Habillements en SERGE** sont aussi en vogue à des prix modiques.

L'ASSORTIMENT DE DRAPS A MANTEAUX DE COULEUR POUR DAMES est très complet, comprenant toutes les nouvelles nuances qui sont maintenant en si grande demande.

HABILLEMENTS DE PRINTEMPS FAITS SUR MESURE. Ajustement, fini et confection garantis, avec doublures de qualité supérieure.

HABILLEMENTS DEPUIS . . $18.00
PANTALONS DEPUIS $5.00

UNE COLLECTION D'IMPERMEABLES, depuis......... $5.00
AUSSI IMPERMEABLES POUR COCHERS.

Le département de taillage est pourvu de tout ce qu'il faut et les commandes peuvent être exécutées maintenant.

LES COMMANDES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXÉCUTÉES.

HENRY MORGAN & CO.

VENTE DU VENDREDI
A LA
MAISON HAMILTON

Nous aurons, demain, à notre vente spéciale du Vendredi, des valeurs extraordinaires à vous offrir. Nous avons réussi à nous procurer quantité de lignes de marchandises achetées en job, et à de telles conditions que nous pourrons vous les offrir à moitié du prix régulier. S'il y a économie à acheter bon marché, vous aurez certainement demain une belle occasion à la pratiquer. Voyez les lignes que nous vous offrons, et surtout remarquez bien nos prix.

Valeurs Extraordinaires qui seront Offertes dans notre Soubassement, Demain

25 caisses d'ustensiles en granit de toutes sortes, achetés en douane à notre propre prix. Nous voulons partager avec vous dans le profit, c'est pourquoi nous les avons marqués à des prix tels qu'il n'en restera plus vendredi soir.

400 bassins en granit valant 20c, vendredi	11c
100 douzaines d'assiettes plates ou creuses, en granit, 8, 9 et 10 pouces de diamètre, valant 14 cents, votre choix vendredi	5c
SPECIAL 500 doz. de bons balais à hardes, bien faits, valant partout 10c, vendredi	5c
17 doz. de bouilloire doubles en granit, pour cuir le riz ou le gruau, valant 65c, vendredi.	32½c
35 doz. de saucepans en ferblanc bloqué, grandeurs assorties, étamées double, valant 12c, vend.	5c

150 Paires de Bottines en Dongola à $1.00 la paire
Lacées et bouts en cuir patent, bonnes semelles, grandeurs assorties, valant $1.50.

400 Paires de Claques pour Dames à 35c
1re qualité, se détaillant partout à 50 cents, pour être clairées demain.

Sets de Chambres en pierre à $1.45
10 morceaux, en bonne pierre, richement décorés, couleurs assorties, valant $2.25.

150 Crachoirs en Terre cuite à 10c
Couleurs assorties, avec bande dorée, vendus régulièrement à 15 cents.

Voici des Départements qui mériteront votre visite demain, des jobs de toutes sortes sont offerts à des prix vraiment ridicules.

PARFUMS	
Véritable Eau de Cologne, de Johann Maria Farina, dans de grandes bouteilles, valant 25 cents, vendredi	11c
MOUCHOIRS	
48 douzaines de Mouchoirs en mousseline suisse, bord scalopés, très belle valeur à 12c, vendredi	6½c
GANTS	
100 douzaines de Gants en peau de moutons français, pour magasiner, 2 agrafes patentes, couleurs les plus nouvelles de la saison, valant $1.10 la paire, vendredi	75c
BRAIDS MILITAIRES	
Pure laine, largeurs assorties, valant de 9c à 15c. Votre choix demain à	5c
PARAPLUIES	
190 Parapluies en soie Gloria, monture Paragon, baleines d'acier, poignées de fantaisie, valant $1.25. Vendredi	89c
BAS	
50 douzaines de Bas en cachemire noir importés, genoux doubles, pour jeunes garçons ou filles, grandeur de 6 à 12 ans, vendredi	15c
100 douzaines de riches Dentelles valenciennes françaises, un peu salies dans nos vitrines, prix réguliers, 12c, 15c et 18c, pour clairer demain à	3c
DESSOUS DE BRAS	
Stockinette, bonne largeur, valant 15c la paire. Votre choix, demain à	5c
BOAS EN PLUMES	
25 douzaines de riches Boas en plumes d'Autruche, se détaillant ailleurs à $6.50, pour clairer le lot à	$3.95
CORPS ET CALEÇONS	
En laine naturelle, grandeur pour messieurs, valeur régulière 65c le morceau. Vendredi	39c
53 douzaines de Cravates (4 in hand) en soie, pour messieurs, valant 20c. Vendredi	5c
CORPS DE DAMES	
29 douzaines de Corps en mérinos, drab, collet haut et manches longues, pour dames, valant 10c et 15c. Vendredi	9c
FIL DE TOILE en rouleaux, se vendant partout à 5c le rouleau. Vendredi	2c

Valeurs Spéciales offertes à ceux qui viendront entre 8 et 9 hrs a.m.

IL VAUT LA PEINE DE SE DÉRANGER UN PEU POUR LES AVOIR.

Challis et Delaine français, 35c, pour	10c
900 doz de Savon de toilette (Castille) pour	1½c
6 doz de Jaquettes en coton blanc, pour dames, garnies en dentelle ou en broderie, valant $1.35, pour	99c
Pas plus de 2 à chaque pratique.	
Mohair noir fleuri, 42 pcs de large, pour	22½c
5000 paquets de Broquets de grandeurs de 2½ à 12 oz, valant 5c, pour	2c
Batiste foulard, couleurs assorties, valant 6c, pour	4c
Piqué, en coupons, valant 25c pour	9c
Une jolie ligne de Percales américaines, nouveaux dessins, valant 8c, pour	4½c
50 gravures encadrées, cadre en moulure de 1½ pc., avec baguette dorée, 35c, pour	15c
Lonsdale Cambric, 36 pcs de large, 10c, pour	6¾c
Petites Serviettes à cabarets, valant 5c, pour	1½c

Etoffes à Robes Noires et de Couleurs	
Riches Delaines françaises noires, ce qu'il y a de plus convenable pour costumes d'été, valant 60 cents la verge, vendredi	33c
Quelques lignes de Satin Soleil noir, étoffe armure et Bengalines, valant jusqu'à 85c, vendredi	39c
25 pièces d'Alpaga noir fleuri, laine mohair, val. 40 cents, vend	25c
35 pièces de Delaines de couleur et Challies, un peu endommagés par l'eau, 35c, pour	10c
Une magnifique ligne de Serges de couleur pure laine, dans les nuances les plus nouvelles de la saison, 42 pouces de largeur, 40c, vendredi	25c
75 pièces de Nouveaux Cachemires français, couleurs du printemps, 40 pouces de largeur, valant 75c, votre choix, vendredi	35c
19 pièces de nouvelles Bengalines et Popelines pour le printemps, assorties dans toutes les plus nouvelles nuances, prix spécial, vendredi	37c
25 pièces de nouvelles Serges à costumes, 42 pouces de largeur, nouvelles nuances, valant 85c, vendredi	49c
Nouvelles Indiennes	
150 pièces de nouvelles Indiennes anglaises, bonne valeur à 7 cents, vendredi	4½c
Nouvelles Mousselines Organdies de couleur, prix régulier 10 cents, vendredi	4½c
Véritables Guinghams écossais, 15c, vendredi	6½c
425 pièces de nouvelles Indiennes anglaises, nouveaux patrons, 12 cents, vendredi	8c
Dans nos Soies demain.	
Un joli lot de soies à matinées ou à doublures, valant de 39c à 60c, vendr.	25c
Une splendide ligne de nouvelles soies bengaline cordées, jolies pour blouses ou corsages de robes, dix nuances différentes, 60c, vendredi	43c
Une ligne complète de soies plaid convenant surtout pour blouses de dames, 75c, vendredi	47c
Joli choix de soies deux tons, garanties ne pas se couper, ce qu'il y a de plus nouveau pour doublures ou matinées, 85c, vendredi	65c
Toiles	
Toile damassée, 50 pcs de largeur, pour nappes, 29c, vendredi	19c
Bonne toile à rouleaux, 6 cents pour	4½c
Jolies serviettes en toile huckaback avec franges, 7c, vendredi	4c
Petites serviettes de cabarets, bords de couleurs, valant 10c, vendredi	4½c
2000 vgs de coupons de piqué blanc, valant de 25c à 35c la vg., vendredi	15c
Jolies mousselines avec raies insertions, pour tabliers d'enfants, 9c, vendredi	4½c
Doublures	
325 pcs de batiste croisée et percaline, couleurs assorties, très bonne valeur à 12c, vendredi	7½c
Wrapperette	
38 pièces de magnifique wrapperette, pesanteur du printemps, dans les couleurs et patrons les plus nouveaux, valant 15c à 18c, vendredi	10c

Dans nos Gilets et Costumes du Printemps.

37 Gilets du printemps en drap (Boxcloth) nouvelle forme, collet en velours, devant volant, quelque chose de très chic, faits par tailleur, couleur faon ou noir, valant $7.50. Vendredi	$5.25
75 Costumes de Dames en drap (Cover cloth) noir seulement, gilet doublé en soie taffeta, devant volant, jupe doublée en percaline, et bordée en velours, grandeur 32 à 42, valeur régulière $15.00. Prix spécial pour vendredi	$10.00
125 Jupes en serge Bradford, forme circulaire, couleur de bleu marin et noir, bien doublées en percaline, revers en velours cordé, très bonne valeur à $7.50. Vendredi	$5.50
42 Reefers en serge bleu marin pesants pour garçons, devant double, bonne doublure, boutons en cuivre, grandeurs assorties, valant $2.00. Vendredi	$1.50
300 Corsets de Dames en Coutil et Sateen rayée, taille longue, forme élégante, brodés en fiosse de soie, couleur de blanc, noir ou drab, grandeurs de 19 à 25, prix régulier $1.00. Vendredi	59c
3 doz. de Jupons en drill fleuri, avec un large volant, 5 nuances assorties, faits très larges, Prix spécial vendredi à	69c

CHAPEAUX ET FLEURS DU PRINTEMPS

20 douzaines seulement de nouveaux Chapeaux Sailors anglais et américains en paille, il y en a parmi valant jusqu'à $1.00. Qu'un seul prix vendredi	49c
40 boîtes de nouvelles Fleurs (roses) 3 par paquet, dans toutes les nouvelles nuances les plus à la mode, 15c, vendredi	5c
1700 vges de Ruban de fantaisie pour garnitures, 4 et 5 pouces de largeur, variant dans les prix entre 25c à 75c, votre choix vendredi à	15c
3600 verges de nouveaux Braids à garnitures et Mirets perlés en jais ou de couleur, prix réguliers de 15c à 25c la verge, vendredi	8c
40 pièces de nouveaux Nets à voiles avec pois, valant 25c la verge, vendredi	8c

RIDEAUX, MEUBLES, PRELARTS ET TAPISSERIES

Comme le temps des déménagements approche, il n'y a pas de doute que vous aurez besoin de quelque chose de nouveau pour le printemps. Voici des lignes qui vous seront peut-être utiles :

RIDEAUX—6,000 vgs de nouvelles Mousselines à Rideaux de couleurs, 36 pcs de largeur, valant 6c, vend	4½c
250 Abat-jour, 37 x 72 pcs. montés sur un rouleau à ressort, couleurs de faon, vert pâle ou foncé. Prix spécial demain	12½c
500 Pôles avec anneaux et montures en bois, 1½ pc. x 5 pds. fini chêne, noyer ou cerisier, valant 25c pour	19c
COUCHETTES EN FER, en fer émaillé, pieds de 1 pc. de diamètre, avec pommeaux en cuivre, hauteur de la tête, 52 pcs. hauteur du pied, 46 pcs. avec sommier et matelas, grandeurs assorties, $8.50. Vend	$6.94
300 Oreillers en Plume, couvertes en coutil, grandeur, 17 x 25 pcs. valant $1.35 la pr. Vendredi, chacune	42½c
PRELART. — 39 pièces de nouveau Prélart Anglais, 2 vgs de largeur, patrons et couleurs de choix, valant 25c la vg. carrée. Vendredi, la vg.	17c
50 Pièces de Tapis en Cordes Fleuri, 39 pcs de largeur, valant 15 cents. Vendredi	11c
TAPISSERIES — 155 pièces de nouvelles Tapisseries en Papier Doré, très épais, riches patrons fleuris, valant 12c la pièce. Vendredi, choix à	8c

EPICERIES

Voici des prix qui ne manquent pas d'intérêt pour ceux qui aiment le bon choix dans les articles d'épiceries pour la table—remarquez bien les prix et comparez les valeurs.

1000 Bouteilles d'Huile d'Olive de Baron Gauthier, valant 15c, Vendredi 7½c

Farine d'avoine roulée, la livre	2½c	Cornichons dans le vinaigre, le flacon	7½c	Beurre en roll, 1ère qualité, la lb	18c
Moutarde française en verre, la livre	4c	Vinaigre blanc pur, XXX la bouteille	7½c	Poires en canistres de 3 lbs	22c
Bleuets en canistres de 2 livres	7½c	Blé-d'Inde, pois et tomates en boites	8c	Ananas en canistres de 3 lbs	24c
Cocoa de Webb, la livre	7½c	Framboises en canistres de 2 lbs	12½c	Fèves au lard, 3 lbs pour	25c
Cornstarch de Benson, la livre	7½c	Pêches en canistres de 2 lbs	11c	10 barres de savon à laver pour	25c
Essence Jonas, la bouteille	7½c	Fraises en canistres de 2 lbs	15c	Fleur à pâtisseries, sacs de 10 lbs pour	28c
Sauce de Patterson, la bouteille	7½c	Pommes en canistres de 1 gall	18c	Thé et Café, la lb	25c

LA MAISON HAMILTON Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

PILULES ANGLAISES du Dr COWLING, pour irrégularités périodiques.—Remède efficace, résultat certain et permanent ; incomparable dans les maladies particulières aux femmes. $1.00 et $3.00 la boite. Envoyées franc-de-port partout. Mme Cowling, 2356 Ste Catherine (près Metcalfe) Montréal. En vente chez tous les Pharmaciens. 29—m w—n

VOUS FAITES ENCAN Vous voulez satisfaction — un bon résultat—des acheteurs possédant des fonds — Enregistrez votre vente de bonne heure—Réservez-vous une date et une heure convenables—Les résultats seront bons

THE EDWARD O'BRIEN CO., Encanteurs, 221 St Jacques.

L'ABOLITION DES LOTERIES

Les hoteliers adoptent une résolution à cet effet

Mesures répressives contre les épiciers qui vendent des spiritueux au verre

Etaient présents à l'assemblée mensuelle de l'Association des Hôteliers, hier après-midi, 79 rue Saint-Jacques, MM. Henri Dubois, président; Lawrence Wilson, vice-président; Jos. Riendeau, trésorier; L. A. Lapointe, secrétaire; Nap. Richard, Albert H. Dansereau, A. Poitras, Chas. Lafleur, Henri Cadieux, J. A. Ayotte, Benj. Lépine, George Gauvreau, Joseph Roch, Gédéon Lebel, A. Bariteau, L. St Germain, Alphonse Brazeau, E. L. Ethier, Nazaire Gauthier, Joseph Laporte, A. Legault, J. S. Caron, P. Monette, Geo. Gravel, P. Vincent, Camille Thouin, Théophile Goulet, Alphonse Lanctôt, Victor Lemay, Louis Poiré, Azarie Benard, Guillaume Chénier, George Pepin, Rodolphe Chevalier, Uldéric Gauthier, Edouard Barrette, H. Cabana, Hormisdas Roy, Hormisdas Maillé, Albert Gohier, Amédée Bouchard, N. P., Odilon Lessard, Michel Léger, Léon Ducharme, Alex. Courville, Chas. Charbonneau, Arthur Guilbault, Nap. Trembiay, Adolphe Lapierre, etc.

L'état financier mensuel présenté par M. Riendeau, trésorier, atteste un surplus de $1,158.35.

Plusieurs membres expriment leur satisfaction de ce que le gouvernement provincial a refusé d'augmenter le nombre des licences pour Montréal.

M. Lapointe, secrétaire, présente une liste obtenue du chef de la police du revenu provincial, portant les noms de plusieurs épiciers licenciés, contre lesquels l'Association a [illegible] devoir faire une opposition pour les empêcher d'obtenir leur licence, parce qu'ils ont été condamnés pour vente de spiritueux au verre.

Séance tenante, plusieurs autres noms d'épiciers coupables d'infractions ont été donnés au secrétaire, contre lesquels on fera aussi opposition.

M. N. Gauthier proteste ensuite contre l'intervention de l'Association pour la suppression des loteries, question qu'il ne croit pas du ressort des hôteliers, bien que cette industrie soit préjudiciable aux travailleurs.

Le président, le vice-président, le trésorier, et MM. Lessard, Richard, Bouchard, Goulet et autres ne partagent pas cette opinion. Finalement, on adopte à l'unanimité la proposition suivante:

"Proposé par M. Emery Cadieux, secondé par M. Arthur Guilbault, que cette association voit avec peine l'impunité dont jouissent les loteries en notre ville, et l'augmentation constante de leur nombre. C'est là un danger terrible pour les jeunes gens des deux sexes qui se trouvent tentés de jouer et trop souvent de voler leurs maîtres pour jouer. La loterie les conduit donc malheureusement au crime.

"Que le bureau des directeurs assisté de MM. Amédée Bouchard, N. P., Victor Lemay, Théophile Goulet, le proposeur et le secondeur de cette motion, forment un comité spécial chargé d'étudier spécialement la question et les moyens de remédier au mal désastreux qui menace toute notre population."

Ont été ensuite admis membres de l'Association, MM. Antoine Normandin, Georges Wray, J. Christin et Cie, J. B. Raby, Chas. Lafleur, John Lane et Philippe Duval.

Les noms suivants ont aussi été proclamés pour l'admission: MM. J. S. Caron, L. St Germain, H. B. Fuers, Geo. Sleeman et John Love.

COMITÉ DE POLICE

Les uniformes des huissiers de la Cour du Recorder

Le comité de police s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Marsolais.

Etaient présents, les échevins Jacques, Lareau, Ames, Kinsella et Clearihue.

On a d'abord lu une lettre de M. Brault, qui a obtenu le contrat pour les uniformes. M. Brault se plaint de ce que nombre de constables n'étaient pas encore allés donner leur mesure.

Le chef Hughes a été chargé de voir à la chose.

Sur proposition de l'échevin Ames, il est résolu de demander des soumissions pour les boutons, insignes, etc.

Il est aussi résolu de remettre à M. Charlebois, 90 p.c. de son dépôt, relativement à son contrat, pour une partie des uniformes.

Lecture est ensuite faite d'une lettre de M. L. Forget, greffier de la cour du recorder, M. Forget demande $150 pour l'achat d'un clavigraphe et il attire l'attention du comité sur le fait que les huissiers de la cour ont grand besoin d'uniformes.

Un rapport sera fait en conséquence au conseil.

A la demande des échevins Lareau et Clearihue, on a décidé de vendre à l'enchère deux chevaux dont le département de patrouille n'a plus besoin, puis la séance est levée.

POUR CRIME D'INCENDIE

En cour de police, hier après-midi, l'on a commencé l'enquête préliminaire dans le cas de Jos. Deschamps, de Saint-Pierre aux Liens, arrêté il y a quelques jours, sous l'accusation d'avoir mis le feu à la maison de M. Léopold André, de Joliette.

M. John C. Robertson, inspecteur d'assurance, a donné sa version disant comment, après avoir visité les lieux il avait conçu des soupçons sur l'origine de l'incendie. Il a prévenu le coroner, lui demandant de faire une enquête, et c'est sur sa déposition que l'enquête a eu lieu.

Madame Gardner, M. Alfred Evans et quelques autres personnes de Blue-Bonnet, disent ensuite qu'ils ont été témoins de l'incendie, mais ils ne peuvent rien dire quant à l'origine du feu et à la participation de l'accusé.

Le Dr Dugas, interrogé par le magistrat Lafontaine, a donné quelques explications quant à la situation financière de l'accusé, au moment de l'incendie. La cause a ensuite été ajournée à demain.

ASSOCIATION IMMOBILIÈRE

Ce soir, à huit heures, assemblée générale mensuelle des membres de cette association, au Monument National.

DES OUTARDES

M. Treffié Lecompte, qui s'amuse à se distinguer par des coups de feu extraordinaires, vient d'abattre, au Coteau-Landing, les cinq premières outardes qui sont venues nous annoncer le printemps.

C'est aussi M. Lecompte qui se paie le luxe de chasser le loup-marin dans les eaux du Saint-Laurent.

COMMENT GUERIR LA CONSOMPTION

Le Bureau de Santé de l'Etat de l'Ohio, dans son rapport officiel au sujet de la tuberculose, dit: "Nous avons la certitude parfaite que la consomption est transmissible et, par conséquent, peut être prévenue. La gravité de la maladie devrait être appréciée. Constamment, pendant chaque heure du jour et de la nuit, quatorze personnes meurent de consomption aux Etats-Unis seulement; et environ un septième de tous les décès chez les races civilisées sont dus à la tuberculose sous une forme quelconque.

"La Consomption dans ses premières phases, est, dans beaucoup de cas, guérissable et on peut la prévenir, mais les chances de guérison sont considérablement amoindries en vivant dans un atmosphère infecté à un haut degré des germes de la maladie, vu que le malade peut se réinfecter lui-même.

"Les germes peuvent être détruits en brûlant les matières expectorées, ou en les annihilant dans une solution contenant un désinfectant assez puissant pour les tuer."

Le seul remède garanti pour la Consomption est le Remède de Shiloh pour la Consomption, lequel a été le remède au premier rang durant les cinquante dernières années. Il guérit les surfaces irritées de la gorge et des poumons, prévenant ainsi l'infection par les germes de la Consomption. Il est en vente chez tous les pharmaciens sous la garantie positive que le montant d'achat sera remis en cas d'insuccès à guérir. 25c, 50c et $1.00 la bouteille par tous les Etats-Unis et le Canada. En Angleterre, 1s. 2d., 2s. 3d., et 4s. 6d. (25)

STROUD

Rappelez-vous que notre vente accompagnée de cadeaux se terminera samedi soir.

Profitez-en pendant que la chance est offerte.

STROUD

VOUS CONNAISSEZ NOS ADRESSES.

PATRONS WELDON POUR AVRIL

MODES

Venez à notre second étage et vous vous croirez dans un jardin enchanté. Les artistes les plus capables des deux côtés de l'Océan ont été appelés à se servir de leurs doigts habiles, afin de lui donner cette apparence. Tous nos modèles sont des œuvres d'art, il n'y en a pas deux semblables, et il n'y en a pas comme ceux-là ailleurs en cette ville. Les garnitures les plus élégantes et dans les goûts les plus recherchés donnent à ces belles créations un cachet qui leur est propre. Mais c'est la manière dont ces garnitures sont groupées et disposées qui fait que chaque chapeau a sa propre originalité personnelle et de bon goût. Convainquez-vous vous-même, en venant les voir demain, ou le premier jour qui vous conviendra le mieux.

Nouvelles Blouses

A chaque saison nous écoulons notre stock de blouses, afin de ne commencer nos ventes de la saison qu'avec des marchandises dans les couleurs et dessins les plus nouveaux. Dans les nouvelles du magasin, aujourd'hui, nous attirons spécialement votre attention sur une magnifique ligne de blouses, en jolis effets, collets et manchettes de la même étoffe, à 75c, 90c et $1.00 chacune.

Tweeds tout Laine à Costumes

Pour Robes d'Enfants ou peignoirs de dames. Spécial à 25c la verge.

Nouvelles Epingles à Chapeaux

Enjolivées et émaillées, aussi les nouvelles boucles de ceintures et agrafes de collerettes, maintenant exposées en vente dans le département des menus articles.

Nouvelle Lingerie Blanche

En dessins exquis, de la meilleure qualité, à des prix pour convenir à tout le monde.

Nouveaux Corsages Ferris

Les célèbres corsages qui ont du bon sens, pour dames et enfants, prix 75c à $1.75.

Cachemires tout Laine

Dans les nuances populaires, prix régulier, 65c, pour 49c la verge.

Nouvelles Soies Shot

Dans les effets les plus nouveaux, prix régulier 95c, pour 60c la verge.

Soies Tartan Fashionables

Dans tous les patrons les plus désirables, prix régulier, $1.10, il ne nous en reste maintenant qu'une quantité limitée, que nous offrons 65c la verge.

Ouvrages Artistiques à l'Aiguille

Articles nécessaires pour ces ouvrages, toiles estampées, soies, broderies, aiguilles, etc. Notre stock est considérable et complet. Quartiers généraux pour tous les articles nécessaires pour travaux artistiques à l'aiguille à Montréal.

Classe d'Ouvrages Artistiques à l'aiguille, chaque après-midi, de 2.30 à 5.30, dans le salon des dames.

OGILVY

Angle des rues Ste Catherine et de la Montagne

Armour's

Extrait de Bœuf

"A le gout du bœuf riche et juteux."

Il est commode pour les besoins domestiques; pas besoin de faire cuire; peut être employé avec de l'eau chaude ou froide.

"Cul nary Wrinkles" peut être obtenu sur demande—donne 50 manières d'employer l'extrait. En vente chez tous les épiciers et pharmaciens.

ARMOUR & COMPANY, CHICAGO.

JAMES ALLEN, Montreal. Distributeur au Canada.

18—mjs (1)

ETES-VOUS CREVE ?

Après avoir souffert trois ans d'une hernie, j'ai été complètement guéri par la Compagnie de Montréal, pour la guérison des ruptures, 129 Rachel, Montréal. J. E. LABELLE, 1021 Cadieux, employé chez Chs. Langlois & Cie, rue St Paul.

J'ai souffert pendant 17 ans d'une hernie inguinale et j'ai pu obtenir une guérison après avoir suivi quelque temps le traitement de La Cie de Montréal, guérison des ruptures, 129 Rachel, Montréal.—ADJUTOR THIBAUDEAU, fils, St Bazile de Portneuf.—Rien à payer avant votre guérison.

Correspondances sollicitées. 76—mjs—n

CHAQUE JOUR :: :: ::

NOUS AVONS MAINTENANT ICI

Une splendide ouverture de Printemps dans les

TAPISSERIES

Le département de la Tapisserie a simplement doublé l'étalage pour 1899.

Le nouveau stock arrive double de celui des années passées.

Jamais commandes si nombreuses n'ont été reçues comme actuellement.

Quand la plupart des magasins annoncent un millier de rouleaux, nous en avons des dizaines de milliers.

Ceci vous permet tout simplement d'acheter vos tapisseries de 12 à 20 pour cent plus bas que dans la plupart des magasins, sans compter que nous avons une bien plus grande série de couleurs et dessins pour faire un choix.

40 Manufactures sont représentées dans notre stock. Prix de 2½c le rouleau à $20.00 le rouleau.

G. A. HOLLAND & FILS,

Importateurs de Tapisseries de Montréal.

2411 Rue Ste Catherine.

N. B.—Cahiers d'échantillons prêts à être envoyés sur demande, dans n'importe quelle partie du Dominion, donnant le prix fixe. G. A. H. & Fils.

E. LEPAGE & CIE, Une liste de prix qui amènera irrésistiblement la foule, UN DEFI DE NOUS EGALER DEMAIN VENDREDI

Vos achats pour le Printemps ne peuvent être différés plus longtemps. La saison, retardée par la température a démoralisé les importateurs, les jobbers et les manufacturiers, ce qui les a forcés à vendre à n'importe quel prix. La conséquence est que E. LEPAGE & CIE en ont profité et ont fait des achats avantageux dont ils veulent donner tous les profits à leur clientèle DEMAIN, VENDREDI. L'agglomération des marchandises du printemps, dans ce magasin, est dominante par le style, par la haute nouveauté, par la variété et par les bas prix.

Jetez un coup d'œil sur cette liste de bargains et rendez-vous bien compte des bénéfices que vous pouvez en retirer. Remarquez également que les marchandises annoncées sont fraiches, achetées pour la saison du printemps et que leur choix est de toute beauté.

Toile a Rouleau

150 pièces de toile d'York et toile carreautée pur fil, pour essuyer le verre.

Prix ordinaire 10c.

Vendredi, spécial, 5½c

BARGAIN qui ne CRAINT aucune RIVALITÉ

185 pièces de Cordé Velveta

Garanti au lavage

Nouvelle fabrication pour le printemps, matière première sans mélange, nouveauté garantie au lavage, bleus nouveaux, rouges nouveaux, une collection qui sera agréable aux plus dédaigneux, couleurs délicates, sera très en demande pour blouses et pour costumes de ville. Cette même marchandise est vendue sur tout le continent américain à 12½c la verge.

Vendredi, prix extra spécial.... 6½c

COTON A DRAP

Coupons de Manufacture

16,000 verges, 8-4, 9-4 et 10-4. Coton à drap blanchi, toutes de bonnes longueurs.

Prix réguliers 25c, 30c et 35c.

Vendredi, prix spécial, 11½c

Les Nouvelles Soies du Printemps et la plus Grande Vente Sensationelle de l'époque

Demain, vendredi, nous inaugurerons une occasion unique et qui sera acceptée par toutes les dames qui savent reconnaître la valeur de la marchandise. Nous voulons parler de la plus GRANDE VENTE DE SOIES qui ait jamais été annoncée au Canada, qui prendra tout le monde par surprise et qui comprend un surplus de stock d'une des maisons d'importations les plus importantes de New-York. Il y en a pour 17,000 dollars, soit: Soies pour robes, ce qu'il y a de plus riche; Soies de fantaisie, les plus élégantes, et Soies glacées unies, les plus en demande.

Une Occasion Phénoménale Vendredi

LOT No. 1

Valant 60 cents pour.......... 39c

Une grande quantité de Soies rayées pour Blouses, aux couleurs les plus riches et les plus élégantes, à effets rayés simples et doubles, pâles et foncés. Elles valent largement 60c la verge.

Vendredi.......... 39c

LOT No 2

Valant 85 cents pour.......... 59c

Soies rayées et carreautées, glacées et pure soie, aux couleurs les plus recherchées de la saison.

Elles valent sûrement 85 cents.

Vendredi.......... 59c

LOT No 3

Valant $1.00 pour.......... 69c

Magnifique Soie rayée glacée — couleurs mélangées les plus riches — les derniers dessins parus — valeur extra.

On la vendrait facilement $1.00.

Vendredi.......... 69c

LOT No 4

Valant $1.25 pour.......... 89c

Soies Taffetas, aussi Soies fortes pour robes et pour jupes, aux couleurs les plus enviables.

La valeur réelle est de $1.25.

Vendredi.......... 89c

Transaction Colossale en Etoffes à Robes.

Vendredi, une de ces merveilleuses ventes que les commerçants les plus expérimentés déclareront sans égale et qui fera honneur à E. Lepage et Cie. Nous avons acheté d'une des grandes manufactures de l'Ouest de l'Angleterre, renommée pour sa fabrication la totalité de ses Draps "Covert" et de ses Draps Vénitiens dont ci-après détail.

Drap "Covert" pure laine, 42 pouces de largeur, bleu royal, violet, brun, drab, bleu marin et vert, valant 85c. Vendredi.......... 59c

Drap Satin bengaline et Drap "Covert" 44 pouces de largeur en bleu royal, bleu marin, violet, brun, tan gris, et vert, valant $1.25. Vendredi.......... 83c

Bengaline rayée en gris argent, Bluet, violet, héliotrope, turquoise, tan, bleu marin et gris, 44 pouces de largeur, d'une bonne valeur à $1.50. Vendredi.......... $1.00

UNE IMMENSE VENTE DE BLOUSES.

Prix speciaux qui ne peuvent être égalés ailleurs et choix sans pareil.

$3.95 pour nouvelles blouses en soie de fantaisie, à nouvelles rayures violettes, bleues et rouges. Le prix $5.00

Blouses en Percaline, en Organdie et en Piqué, la toute dernière mode. Vendredi

PRIX SPÉCIAUX... 75c, 99c, $1.25 ET $1.69

Grenadine noire de fantaisie, d'une très grande fabrication en France et du porté le plus chic à l'heure actuelle. Dessins très aimés. Valeur $1.10 Vendredi,

PRIX SPÉCIAL.......... 49c

Note Spéciale

Ouverture d'un immense atelier de confection pour Robes, sous la direction de MADEMOISELLE DIANE LAROSE, arrivant de New-York, où elle a occupé les meilleures positions, dans les maisons les plus en vogue de la Grande Métropole.

Magnifique Département de Tapis

Commis de grande expérience. Splendide Exposition.

Prenez l'élévateur pour le 4e étage.

Offres Spéciales

Tapis Moquette américain, du plus beau fini, valant $1.75 pour $1.25

Bordure pour appareiller.......... $1.25

Tapis Axminster Impératrice, nouveaux décors, riches couleurs. Prix régulier $1.50. Spécial.......... $1.10

Réel Tapis de Bruxelles anglais, dessins exquis, de bonne durée, valant $1.00 Prix spécial.......... 89c

Le meilleur Tapis tapisserie anglais, grand choix de dessins, valant $1.00. Prix spécial.......... 75c

LES CHAPEAUX LES PLUS ELEGANTS

Le succès de la maison E. Lepage & Cie et la réputation qu'elle a acquise la semaine de l'ouverture ne fait plus l'ombre d'un doute. Sa supériorité sur tous est reconnue, aussi, vient-on de toutes parts, commander des chapeaux. Les ateliers travaillent avec une activité extraordinaire et de nombreux chapeaux s'expédient chaque jour. Comme prix, elle ne craint aucune concurrence.

VENDREDI, PRIX SPECIAUX

Jupes de Toilette

Jupes de Toilette, en soie, large rayure en satin, très élégantes, dernier modèle, valant $15. Pour.......... $11.50

Jupes en sateen mauve, émeraude et rouge, bordées de velours, valant $3.75. Prix spécial.......... $2.79

Jupes en taffetas soie larges, ruche falbala—toutes les couleurs nouvelles, valant $12. Prix spécial... $8.50

Beaux jupons en soie, nouvelles couleurs de vert, cyrano, pourpre, etc., valant $10. Prix spécial.......... $6.50

RUBANS

1000 verges Ruban de soie pour chapeaux, valeur extra à 20c. Prix spécial. 5c

1250 verges Ruban pure soie, nuancé, rayé et carreauté, valant 50c. Prix spécial.... 25c

Rubans Satin plissé de toutes les couleurs, seulement.... 5½c

Rideaux

Rideaux de fabrication suisse très élégants, style pompadour, ruche Reine Elizabeth, valant $15. Prix spécial

$11.25

Rideaux point d'Irlande, brodé et appliqué, blancs et écrus, valant $16.00. Prix spécial.......... $12.75

Gants de Kid pour le Printemps

NOUS LES RECOMMANDONS

100 doz Gants de Kid français, 4 boutons, dos piqué, couleur tan seulement, toutes les grandeurs. Prix régulier 60c. Pour.......... 39c

Gants de Kid français, 5 agrafes, noir et tan, toutes les grandeurs. Prix régulier $1.00. Pour.......... 55c

Gants de Kid extra, 3 agrafes patentes, sang de bœuf, brun et noir. Prix régulier $1.25. Pour.......... 69c

Gants de Kid "Undressed," 4 boutons ivoire, dos fantaisie. Prix régulier $1.50. Pour.......... 99c

EPICERIES

Cornstarch, la livre	4½c
Savon du pays, la livre	3½c
Jambon, la livre	10c
Macaroni importé	7½c
Vermicelle importé	7½c
Fleur préparée, 3 livres	8c
Fleur préparée, 6 livres	16c
Fleur préparée pour crêpes, 2 livres	6½c
Fleur d'avoine roulée, 10 livres	27c
Soupe aux tomates	9c
Cornichons en flacon	8c
Pruneaux en boîtes	9c
Notre Thé du Japon égale en qualité celui vendu ailleurs 40c, chez nous	25c

MONTREAL'S FASHION EMPORIUM. Nous employons et nous recommandons les pianos Lindsay-Nordheimer. E. LEPAGE & CIE, COIN DES RUES ST LAURENT ET STE CATHERINE.

TROIS COURTES SEMAINES c'est tout ce qui nous reste avant de quitter ce magasin. Il faut écouler COMPLETEMENT notre immense stock avant le 1er de Mai. Quand nous marquons nos marchandises à des prix réduits nous ne tenons pas même compte du prix coutant, mais nous les marquons à des prix que les premiers clients qui viendront se hateront de payer. Quelques-uns de nos plus gros clients cette semaine ont été des MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES qui ont acheté pour revendre. Venez promptement acheter à des prix moindres que ceux payés ordinairement par ceux qui sont dans le commerce, et si vous n'êtes pas satisfait de votre bargain, rapportez les marchandises et le montant que vous aurez déboursé vous sera remboursé AU COMPLET. ☞ POUR VENDREDI

TOUTES NOS BLOUSES à MOITIE PRIX

Bargains en Marchandises à rideaux, Essuiemains, Toiles de table, Velours de soie, etc., etc. Une grande quantité d'Indiennes, Guingans, Mousselines, Challies et Crépons de bonne qualité, votre choix à 10c la verge, valant 25c à 40c la verge.

THE GLASS BLOCK, Coin S. O. des rues Université et Ste Catherine

La Scrofule Est Comme Un Serpent

dans sa subtilité. Elle se tient cachée pendant des années dans le sang et quand elle frappe elle lance son venin également sur les personnes fortes et celles de grande beauté, défigurant les unes et minant les autres.

La Salsepareille Du Dr J. C. Ayer

est un spécifique pour la Scrofule, même de la pire espèce et la plus maligne. La Scrofule est une maladie du sang. La SALSEPAREILLE du Dr J.C. AYER est un remède qui purifie le sang. Les remèdes minéraux ne chassent la scrofule qu'au dessous de la surface. LA SALSEPAREILLE du Dr J. C. AYER est un remède végétal et elle déracine la maladie. Il n'y a aucun remède contre la scrofule, égal à la SALSEPAREILLE du Dr J. C. AYER.

"J'ai été guérie d'un cas de Scrofule qui existait depuis longtemps, par la SALSEPAREILLE du Dr J. C. AYER. La maladie s'est d'abord manifestée pendant que j'étais enfant, en faisant son apparition sous forme de pustules rouges sur tout mon corps. Je n'ai pu me débarrasser de la maladie avant d'avoir pris plusieurs bouteilles de SALSEPAREILLE du Dr J. C. AYER. Elle opéra une guérison permanente." — Mme E. H. SNYDER, Lehighton, Pa., E.U.

SEANCE LITTERAIRE

C'est vendredi soir, qu'aura lieu au Château Ramesay, la troisième séance littéraire de l'Ecole Littéraire de Montréal. Le conférencier sera M. Charbonneau, qui nous parlera du symbolisme en France.

Nous engageons fortement le public lettré à assister à cette séance qui promet d'être des plus intéressantes.

M. Charbonneau sera secondé par quelques membres de l'Ecole qui liront des ouvrages en prose et en vers.

L'entrée est gratuite.

LOUIS CYR

Procurez-vous le journal le "Samedi" de la semaine prochaine. Vous y trouverez, outre les charmants portraits des bébés pour le concours des $100.00, celui de Louis Cyr, le champion canadien des hommes forts du monde entier.

Chacun voudra conserver ce portrait, le plus récent du populaire Samson canadien.

Outillage de Bouchers

Ayez la boucannière portative, et fumez vos jambons, bacons, etc., vous-mêmes; vous sauverez de l'argent.

E. D. Collin et Cie,
26 rue St Laurent.

★ La Cie des glacières "North Star" a maintenant en main au No 816 rue Sainte-Catherine un grande nombre de glacières de toutes dimensions et à la portée de toutes les bourses une visite est généreusement sollicitée du public intéressé, à notre adresse ci-haut mentionnée et au No 631 Notre-Dame. ★

★ Ouellette & Tougas ★

DES CENTAINES D'HOMMES

PORTENT LES TOUPETS DE PALMER

Avant

Après

Vous ne pouvez pas vous en apercevoir, n'est-ce pas? C'est justement pourquoi ils les portent. Personne ne veut que les gens s'aperçoivent que l'on porte un toupet. Venez et écrivez pour avoir les prix.

J. PALMER & SON,
1745 Rue Notre-Dame.
MONTREAL.
131—1

PANAMA A LOTS

Au comptant, 125 francs. A crédit, 5 frs par mois pendant 30 mois

TIRAGE - - 15 AVRIL

Gros Lots : 500,000 et 100,000 francs

et nombreux lots. Droit complet aux 383 tirages à venir. Un tirage tous les deux mois. A chaque tirage : Gros lot de 500,000 et 100,000 ou 250,000 et 100,000 frs. Remboursement assuré à 400 frs. Envoyez mandat poste ou chèque.

C. L. MORIN,
23, Chaussée d'Antin, PARIS.

SECURITE ABSOLUE—Bons Exposition 1900 au comptant 20 francs. 30,6,13,20,27

BRIQUES

Tuyaux de Drainage

GHYSENS DE VILLERS & CO.

13 et 15 rue St Urbain

TUYAUX EN GRÈS, CIMENTS,
TUILES A PLANCHER.
4,6,8

Range Famous Active

FACILE A CONDUIRE

FOURNEAU PROMPT

On veut dire par là que le fourneau peut être chauffé prêt pour cuire, en quelques moments — c'est son conduit de feu breveté qui le rend aisé — Les gens qui se servent des anciens systèmes de poêles qui prennent beaucoup de temps pour devenir chauds apprécieront ce point.

R. & W. KERR,
1908 et 1910 rue Notre-Dame
Bloc Balmoral. 129—4,6

LE PARTI OUVRIER

Les erreurs d'un journal du soir

L'assemblée de samedi

On nous prie de rectifier une erreur répétée par le journal la "Patrie", relativement à l'un des chefs du parti ouvrier. Par deux fois, ce journal a annoncé que M. James Hoolahan avait abandonné le parti ouvrier. Or, il n'y a absolument rien de fondé, dans cette nouvelle. M. Hoolahan demeure attaché au parti qu'il a plus que n'importe quel autre, contribué à fonder.

Les chefs du mouvement ouvrier nous disent qu'ils s'attendent à remporter un grand succès à l'assemblée publique, qui aura lieu samedi soir, à l'hôtel de ville de Saint-Louis du Mile-End. La population de cette partie de la banlieue se compose presqu'exclusivement d'ouvriers qui ont toujours pris une part active aux affaires publiques.

Conséquemment, disent les organisateurs du parti ouvrier, ces travailleurs ne peuvent faire autrement que de s'intéresser vivement au mouvement actuel, qui se fait dans l'intérêt général des salariés.

SUR LE FLEUVE

Il est facile de voir que la glace du pont se désagrège rapidement, et les rayons du soleil toute lente que puisse être leur action, n'en sont pas moins effectifs. Quelques-uns prétendent que la semaine ne se passera pas sans que nous assistions à la débâcle, d'autres, et de ce nombre, plusieurs capitaines de la Cie Richelieu et Ontario, croient que la navigation fluviale ne sera pas ouverte avant le 15 de ce mois. L'eau reste toujours au même niveau, depuis plusieurs jours, soit 27 pieds 11 pouces. Entre Saint-Lambert et l'île aux Millions, depuis le pont Victoria jusqu'à l'île Sainte-Hélène, le fleuve est presque libre de glace.

Le 23 mars dernier, "La Presse" donnait le résumé d'un jugement de l'honorable juge Tait, où M. Godfroi Chapleau était demandeur, vs MM. Laporte et ils.

M. Chapleau avait poursuivi les défendeurs, parce que ces derniers avaient mis leur nom sur un poêle manufacturé par M. Chapleau. Cette action a été renvoyée, mais nous voyons par les registres de la cour que cette action a été portée en cour de révision, par M. Godfroi Chapleau.

Votre mari arrive-t-il épuisé?

Mois oui. Ayez donc à la maison en cas de rhume, de coqueluche, etc., une bouteille du Sirop de Pin Rouge du Dr Harvey, et ne demandez pas à votre mari de sortir après son souper. On le vend partout, 25 cents la bouteille. No 5.

DEPUIS LE JOUR DE L'AN

Nous donnons toujours gratis à tout 20ème acheteur le plein montant de son achat chez Marchand, 1869 et 1871 Notre-Dame. 130-4

IL FAUT ÉVITER CELA

Evitez l'humidité et vous éviterez de gros rhumes. Si vous vous enrhumez, le seul remède efficace, le BAUME RHUMAL vous guérira. q h

Dr A. BROSSEAU

Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. 119—n

INFAILLIBLE

Ce système de coupe pour vêtements de femmes et d'enfants s'apprend en deux leçons. Impossible de se tromper ni d'oublier. Imprimé sur canevas spécial, durable pour la vie. Agence dans tous les villes et villages. m,j,s—n

—Vous ne pouvez pas teindre une couleur foncée, légère, — mais teignez les couleurs légères foncées. Les Teintures "Magnétiques" donnent d'excellents résultats. 2

Conservez vos Prélarts

Conservez vos prélarts avec le vernis "Island City." En vente chez tous les marchands.—P. D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n

NOS BONBONS — Ne peuvent être battus en cette ville pour la qualité et la variété. Venez en chercher une boîte. Garantis purs et frais. D. H. Welsh, 133 rue St Pierre; 1875 et 2017 rue Ste Catherine. 131—j—n

EMILE LACAS

Artiste photographe, autrefois des célèbres maisons Mulnier et Reutlinger, de Paris, Falk et Aimé Dupont, de New-York, 1729 rue Ste Catherine, près St Denis. 110-mjs-n

OUI OUI OUI

Mais les remèdes sauvages de Geo. Tucker sont réellement les meilleurs. Des milliers de personnes souffrantes y ont immédiatement recours. Adresse, 437 Craig, vis-à-vis le Champ de Mars. 94—m-j-s—n

Demandez à votre épicier, à votre pharmacien et à votre confiseur, le Chocolat à la crème et à la vanille, en barres, marque Cherry (Cherry Brand) de Walker. Elégants paquets, 5 cents. 120—m,j,s—n

Peinturez vos planchers

La peinture à plancher "Island City" sèche en huit heures. En vente chez tous les marchands.—P. D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n

Demandez à votre épicier, à votre pharmacien et à votre confiseur, le Chocolat à la crème et à la vanille, en barres, marque Cherry (Cherry Brand) de Walker. Elégants paquets, 5 cents. 120—m,j,s—n

CADEAUX DE NOCES

Il n'y a pas de cadeaux de noces plus populaires qu'un magnifique piano. Il met une joie perpétuelle au logis.

Les pays chrétiens retentissent encore, cette année, de la renommée du piano Knabe et de son interprète, Emil Sauer. Willis and Co. ont importé douze de ces instruments coûteux pour cadeaux de noce.

Ces pianos ont une "sonorité merveilleuse". On ne peut raisonnablement douter que le piano Knabe ne soit le meilleur du monde. Ces douze Knabes attireront, nous en sommes sûrs, tous les amateurs de goût cultivé, et les prix ne sont que 25 p. c. plus élevés que celui de n'importe quel bon piano ordinaire. Nous en avons également d'autres de première classe, mais de marque moins dispendieuse. Venez ou écrivez. Willis and Co., 1824 rue Notre-Dame (près McGill) Montréal. Tel. Main, 1643. 3,4,6

Achetez la bonne Peinture

Les peintures préparées "Island City" sont faites avec les meilleurs matériaux. En vente chez tous les marchands. P.D. Dods et Cie, propriétaires, 188 et 190 rue McGill, Montréal. 129-mjs-n

L'AFRICAINE AU THEATRE HER MAJESTY

La troupe d'opéra Charley nous a donné, hier soir, pour sa troisième représentation l'Africaine, l'un des plus beaux opéras de Meyerbeer. M. Gibert, le fort ténor de la troupe a fait là son début et a remporté un très grand succès. L'ensemble de la représentation n'a cependant pas dépassé l'attente des spectateurs, il l'a tout juste réalisée. Il y a eu des points très brillants mais il y en a eu d'autres assez faibles et qui prêtent à la critique. L'introduction de l'orchestre a été plutôt médiocre, et par moment les choeurs et l'orchestre ont manqué d'ensemble.

Le principal rôle cependant, confié à M. Gibert a été enlevé en entier d'une façon superbe. Nous n'avons que des éloges à lui adresser. Il possède une voix puissante, souple, harmonieuse et sympathique, qu'il conduit admirablement bien. M. Gibert a tout de suite conquis son auditoire par sa belle voix et son physique agréable. Le fameux ténor n'est pas seulement un chanteur il est un acteur dans toute la force du mot et il a superbement interprété et rendu son rôle de la première ligne à la dernière. Il a beaucoup de vie et d'expression et plaît forcément. Mme Fiérens qui tenait le second rôle a une voix ample, belle et sonore, mais elle semble par moment ne pas comprendre certains passages. Il semblerait qu'elle n'a pas assez fouillé et creusé le rôle. Les erreurs qu'elle commet ne sont heureusement pas nombreuses, et elle les rachète bien en d'autres circonstances.

Le duo du quatrième acte entre Selika et Vasco a été exécuté d'une façon remarquable.

M. Bouxmann, qui avait été fort apprécié dans la Juive s'est surpassé hier soir et s'est montré bien meilleur encore qu'on l'avait estimé. Son interprétation du rôle de Don Pedro nous fait espérer beaucoup de cet artiste.

Le baryton, M. Gaidan s'est très bien acquitté de sa tache, et par moment il a été très brillant. N'oublions pas Mlle Berges qui a montré beaucoup de goût dans le rôle d'Ines.

On peut donc dire que malgré certains défauts, l'Africaine a été un joli succès.

COUR DE REVISION

La cour de revision s'est ouverte ce matin. Etaient présents sur le banc : les honorables juges Lavergne, Taschereau et Curran.

L'Emulsion d'huile de foie de morue aux Hypophosphites de Scott est pure et agréable au goût.

Depuis des années elle a été employée contre la toux, le rhume, la consomption, pour ceux dont le sang était pauvre et sans couleur, dont le système était émacié ou miné.

Elle donne aux enfants la santé et la force, renforce les dents et les os, et est une nourriture pour l'intelligence qui se développe.

Le bébé augmente en pesanteur et profite quand on mêle à son lait l'Emulsion de Scott.

50c et $1. Chez tous les pharmaciens.
SCOTT & BOWNE, chimistes, New-York.
(12)

SUN LIFE ASSURANCE CO'Y OF CANADA

ON DEMANDE un agent pour chacun des comtés suivants : Montcalm, Beauharnois, Chambly, Huntingdon, Laprairie, Chateauguay et Napierville. S'adresser à

O. LEGER,
94—mjs—n 1766 Notre-Dame.

LE PIANO ARTISTIQUE NORDHEIMER

Une des preuves de l'excellence supérieure et toujours la même des pianos Nordheimer actuels, est la classe des personnes qui les achètent dans tout le Canada.

Parlout ces Pianos sont choisis des gens de position et haut placés.

Nous sommes prêts à montrer aux clients qui ont l'intention de faire des affaires, des échantillons de choix des magnifiques instruments, et nous accepterons de vieux pianos de n'importe quelle fabrique, en échange, et offrirons des conditions libérales pour la balance. Entrepots 2366 Ste Catherine.

LINDSAY NORDHEIMER Co

AVANT NOTRE DÉMÉNAGEMENT

Voyez ces Sacrifices. Profitez-en.
Ce sont des Réductions sans Egales.

ETOFFES A ROBES		ETOFFES A ROBES	
Serges nuancées, val. 55c, réduit à	35c	Crystaline noire, (Sicilienne) valant 50c, réduit à	30c
Broché noir et couleur, val. 45c, réd. à	24c	Crystaline noire, (Sicilienne) valant 75c, réduit à	47c
" " " " 70c, "	42c	Plaids écossais, valant 50c, 75c, $1. Réduit à	25c, 37½c 50c
Serge noir et bleu-marin " 65c. "	37½c	Plaids carreautés noir et blanc, valant 25c, 40c, 75c, réduit à...	12½c, 24c, 45c
Tweed à costumes de fantaisie, valant 65c, réduit à	37½c	Bengaline coul. et noir, val. 90c, réd.	47c
Tweed à costumes de fantaisie, valant 75c, réduit à	47½c	Serge noir et bleu-marin, val. 90c "	54c
Alpaga fleuri noir, valant 35c, réduit à	22½c	Cachemire noir, 46 pcs de largeur, valant 55c, réduit à	37½c
" " " " 50c "	32½c	" 37½c,	24c

E. Z. LEBLANC 1935 Rue Notre-Dame

Cours d'Art Gratuits

"The Canadian Royal Art Union, Limited", de Montréal, Canada, offre des cours d'art gratuits aux personnes qui les désirent.

Les leçons comprennent la leçon et la peinture d'après nature morte, modèles, et pour illustrations de magazines.

Ces leçons sont absolument gratuites et l'on peut en tout temps présenter sa demande d'admission.

"The Canadian Royal Art Union, Limited," a été fondée dans le but d'encourager l'art et de distribuer des oeuvres d'art à chacun de ses tirages mensuels qui ont lieu le dernier jour de chaque mois.

Pour plus amples détails, s'adresser à "THE CANADIAN ROYAL ART UNION, LIMITED."
228 et 240 rue St Jacques, Montréal.

PROCHAIN TIRAGE :
SAMEDI, LE 29 AVRIL
57—mj s—n n

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pales et Faibles.

du Dr Coderre

Poudre à Pâtisserie COOK'S FRIEND

COOK'S FRIEND
BAKING POWDER
BREAD PANCAKES PIE-CRUST & OTHER PASTRY

Ingrédients les plus purs, scientifiquement préparée, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers.

SEIGNEURIE A VENDRE.

On vendra à l'encan, MERCREDI, 12 AVRIL 1899, au bureau du soussigné, à Iberville, Qué., les Rentes Constituées de la Seigneurie Bleury.

Conditions : Comptant.
Vente à ONZE heures a.m.

R. P. McGINNIS.
9, 11, 14, 16, 18, 21, 23, 25, 28, 30, 1, 4, 6, 8

Le Concours de Primes PURE GOLD

....SE TERMINERA....

LE 1er DE MAI PROCHAIN

1er prix—Voyage en Europe et dépenses.

2e prix—Voyage à la Colombie Anglaise et dépenses.

25 prix de cinq dollars.

Coupon sur toutes les marchandises Pure Gold chez votre épicier. Les meilleurs

POUDRE A PATISSERIES,
. . . EXTRAITS, GELEE,
POUDRE et CAFE,
Au Canada.

Ecrivez aujourd'hui pour avoir un magnifique souvenir et une circulaire explicative. Pure Gold Company, Toronto. 78—j—10

50c

Pour un excellent Bain Turc

AU LAURENTIEN,

TOUS LES SOIRS

Ouvert Nuit et Jour :: ::

BAINS LAURENTIENS,

Angle des rues - - -
- - - CRAIG ET BEAUDRY

W. J. TOWNSEND,
GERANT.

SCROFULE

GLANDES DU COU

Aucun dépuratif tonique ne peut être mieux approprié pour combattre la scrofule, les glandes du cou, gourmes, éruptions de la peau, etc., que le Sirop de **Raifort-Iodé** *(fait à froid) de* **J. Buci**. *C'est un fluidifiant des humeurs, qui remplace l'huile de foie de morue et réveille l'appétit.* - **3** *fr. le flac.*

« Ne pas confondre avec le vulgaire Sirop antiscorbutique. » PARIS, r. Drouot.
MONTRÉAL, Royer et Rougier frères.

PAR MARCOTTE FRERES

GRANDE VENTE A L'ENCAN

DE

Meubles Neufs et de Seconde Main,
VENDREDI, LE 7 AVRIL 1899,
Au Magasin No 1683 et 1685 rue Notre-Dame.

Comprenant 2 splendides pianos cottage, marque de New-York, sets de salon en rug, brocatelle de soie et corduroy, sets de chambre en noyer noir et chêne, 75 rouleaux de tapis et prélarts, à la verge et en lots, au choix, 100 splendides rugs de toutes les grandeurs et de tous les patrons, bibliothèque, pupitres, splendides lots de cadres, rideaux en net, portières, couvrepieds blancs, couvertures de tables et de pianos, sideboards en chêne et en noyer noir, tables à dîner, sets de chaises couvertes en cuir, fauteuils en broche, sommiers, matelas en crin et en laine, etc., etc.

Aussi un beau lot de meubles venant d'une maison privée : Un splendide bureau-lit en noyer noir, piano carré, sets de chambre, gazeliers en cristal, etc., etc.

Le tout pour être vendu sans la moindre réserve. Vente à deux heures.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

P. S. — Storage gratis jusqu'au 1er mai 1899. 130—2

PAR FRASER FRERES

VENTE ATTRAYANTE A L'ENCAN

A la Résidence

No 299 RUE ST DENIS, (près de la rue Sainte-Catherine)

SAMEDI APRES-MIDI, LE 8 AVRIL,
A DEUX HEURES.

Comprenant en partie les meilleurs tapis de Bruxelles, bel ameublement de salon couvert en velours et en peluche, chaises dorées et autres, rideaux en dentelle, peintures à l'huile, portières, beaux candélabres en cuivre à trois et quatre lumières, ornements, buffet — sideboard — en noyer dessus en marbre, table à rallonge et chaises de salle à manger, service à dîner, verrerie, argenterie, service à thé, bibliothèque en acajou antique, canapé couvert en cuir, tapis de Bruxelles dispendieux pour escalier, prélart anglais, ameublement de chambre à coucher en acajou moderne, dessus en marbre, a coûté $150, ameublement de chambre à coucher en érable piquée et garderobe à l'avenant, tasseaux à gaz en cuivre, matelas, lits et oreillers de plumes, sommiers élastiques, très bel ameublement de chambre à coucher en érable, commode, chiffonnier, tapis de chambre à coucher et de passage, tricycle d'enfant, poêle de la Compagnie du Gaz de Montréal, tordeuse, ustensiles de cuisine, etc.

Maison visible vendredi après-midi et samedi matin.

Vente à deux heures.

FRASER FRERES,
130—3 Encanteurs.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente Attrayante A L'ENCAN

SANS RESERVE

DE

Magnifique piano Cabinet Grand, meubles de ménage de qualité supérieure, tapis de la meilleure qualité, gazeliers en cristal et en cuivre, miroirs glace anglaise, ornements de grande valeur, images, rideaux, etc., range de de cuisine, poêle à gaz, etc. Le tout contenu dans cette élégante résidence.

No 148 rue Berri, Lundi matin 17 Avril

Comprenant : Magnifique piano Cabinet Grand en noyer noir, splendide son, ameublement de salon, élégant et de grande valeur en brocatelle de soie, tapis de Bruxelles de la meilleure qualité, gazeliers en cristal, horloge en marbre, ornements de valeur, images, rideaux en dentelle suisse, chaises dépareillées, tables, bibliothèque, etc., sideboard en chêne solide, magnifiquement sculpté, table massive à rallonge pour salle à manger, chaises de salle à manger, siège en cuir, de grande valeur, très beau service à dîner et à thé en porcelaine française, a coûté $75, argenterie très bien décorée, une grande quantité de coutellerie de première classe, d'articles en cristal, etc, ameublement de chambre à coucher en noyer noir massif, a coûté $250, lit de sangle américain de valeur, ameublements en carré de chêne et autres, sommiers élastiques en fil de fer, matelas en crin, services de chambre, canapé, lits de plumes, etc., magnifique patère, lampe de passage, linoléum, glacière, range, poêle à gaz de la Cie du Gaz de Montréal, et ustensiles ordinaires de cuisine.

Vente à dix heures.

RAE et DONNELLY,
131—3 Encanteurs.

PAR STEWART & HERBERT

206 rue Saint-Hipolyte

Nous avons reçu instruction de vendre le contenu de la résidence ci-dessus,

VENDREDI, 7 AVRIL
A 10 heures a. m.

Comprenant piano, ameublement de salon, tapis, peintures à l'huile et gravures, 2 très beaux gazeliers et lampes de passage en cristal, bronzes, et ornements, ameublements de chambre à coucher, couchettes en fer, sommiers élastiques et matelas, rideaux, portières, poêle de cuisine Leader, glacière, ustensiles de cuisine, etc., etc.

STEWART ET HERBERT,
127-2 Encanteurs.

Avis de Faillite

IN RE

DAME M. MOISAN,
Saint-Hyacinthe, P. Q.

Vente à l'encan au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

MARDI, LE 13 D'AVRIL, 1899
A 11 HEURES.

Stock de nouveautés	3 738 86
Mobilier du magasin	3 011
	$6 768 97
Dettes de livres d'après liste	155 75

Le magasin sera ouvert le 12 Avril.

KENT & TURCOTTE,
97 rue St Jacques
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
6 7 8 12

BOIS DE SCIAGE

En Gros et en Détail

Bois sec dans toutes les dimensions, préparé ou brut, aux plus bas prix du marché.

Cotonnier du Tennessee une spécialité, chez

THIBODEAU & BOURDON
1208 STE CATHERINE,
Coin av. Papineau, Montréal.
132—mjs—n

JEAN TACHÉ & Cie

Banquiers et Courtiers

Chambre 44. Batisse CANADA LIFE.

MONTREAL

Avances sur effets de commerce, reçus d'entrepôts, etc. Argent à prêter sur première hypothèque. Avantages spéciaux offerts aux municipalités, Fabriques et communautés religieuses.

Correspondances sollicitées. 86-mjs-n

COCOA D'EPPS

AGREABLE RECONFORTANT

Se distingue partout à cause de son arôme délicat, sa qualité supérieure et ses propriétés nutritives. Spécialement agréable et réconfortant pour les personnes nerveuses et dyspeptiques. Vendu en boîtes de ¼ lb seulement, étiquetées JAMES EPPS & Co., Ltd, homeopathic chemists, London, England.

DEJEUNER SOUPER

COCOA D'EPPS

285—j ms—b—n

The Promotive of Arts Association, Ltd.
INCORPOREE PAR LETTRES PATENTES, 7 OCT. 1898.
Distribution de Tableaux et d'Objets d'art tous les mercredis. **Billets 10 et 25 cts.**
48 RUE ST LAURENT, Agents demandés
mjs—n

AMUSEMENTS

THEATRE HER MAJESTY'S

M. et Mme Frank Murphy, prop. et gérants.

...CE SOIR...

OPERETTE

La Fille de Mme Angot

Prix—25c à $1.50.

VENDREDI .... **La Reine de Saba.**
SAMEDI, Matinée .... **La Mascotte.**
SAMEDI SOIR .... **Tannhauser.**

Billets maintenant offerts en vente au No 213 rue St Jacques, et au bureau du "Star," rue Peel.
131—1X

MONUMENT NATIONAL

Soirée de Famille Spéciale,
JEUDI, le 13 AVRIL 1899.

Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre,

Comédie en cinq actes, par Octave Feuillet.

Admission, 25c :: Sièges réservés, 10c extra

En vente à la Pharmacie Baridon. 138—10

PAR EDWARD O'BRIEN CO.

Ecole Française DE Peintures

Les soussignés exposent à leur salle d'art, **No 221 rue St Jacques,** une collection très attrayante de

PEINTURES

Par des Artistes de France

comprenant en grande partie des—

GROUPES ET FIGURES

Vu que ces peintures sont tout à fait différentes des peintures ordinaires offertes ici depuis un grand nombre d'années, les amateurs de l'art ne doivent pas manquer de venir voir cette collection; nous exposons aussi quelques

PEINTURES

Par des Artistes Américains

comprenant des peintures par Darius Cobb, J. C. Miles, J. H. Clarke, Otto Weber, A. A. Mills, J. J. McAuliff, etc.

Toute la collection sera vendue à l'encan

Vendredi après-midi, le 7 Avril
A TROIS HEURES

THE EDWARD O'BRIEN & CO.,
128—4 Encanteurs.

PAR POTTER & MORIN

POTTER & MORIN,

Encanteurs d'Immeubles

Meubles de ménage, ameublements **de Ferme**
Liquidations de stocks et de tout ce qui se présente sous le soleil,

92 Rue Saint - Jacques.

Nous donnons une attention spéciale aux ventes de MEUBLES DE MENAGE, à domicile aussi bien qu'aux IMMEUBLES.

Ventes faites en FRANÇAIS et en ANGLAIS.

Retours prompts.

Nous connaissons notre profession.

Thos.J. Potter. L. Ed. Morin, Jr
Téléphone Bell, Main 984.

Pour l'information générale, M. L. E. MORIN, Jr., est l'ex-surintendant du département d'hygiène, et invite ses nombreuses connaissances à lui rendre visite et de s'assurer de ses services pour toute vente A L'ENCAN.

La Maison POTTER & MORIN a déjà un état de service à soumettre au public. 127—7

IMMEUBLES

Est, Centre et Ouest

A L'ENCAN

POUR CLORE UNE SUCCESSION

Les immeubles suivants seront vendus à notre salle

MERCREDI, le 12 AVRIL

54a à 56a rue St Hypolite. Bloc en brique, 6 logements en parfait ordre. Près de la rue Prince Arthur. Bien loués.

116, 118, 120 rue St Louis. 2 maisons en brique.

27 rue Gosford et 126 rue St Louis. Maison du coin et autre bâtisse.

Propriété Centrale

De Grande Valeur

18 Rue de l'Hopital.

Magasin et bureau de première classe, de construction récente, avec ascenseur, lumière électrique et autres commodités. Près de notre rue Wall, Board of Trade, Halle aux Blés et des bureaux du télégraphe, chemins de fer et de steamers. Cet immeuble est maintenant occupé par la "Beaver Line" et MM. W. A. Ross & Co.

37 Carre Richmond, 3 logements et **8, 10 Ave Richmond.** Titres parfaits. Tout clair. Conditions libérales.

VENTE A ONZE HEURES A. M.

POTTER & MORIN,
Experts en Immeubles et encanteurs.
129—7

Pour LUMIERE Et POUVOIR

VOIR LA
Standard Light & Power Co
9 et 11 RUE CHENNEVILLE.
67—n

EGLISE DE SHERRINGTON

SOUMISSIONS DEMANDEES.

Des soumissions seront reçues au presbytère de Sherrington jusqu'au vingt du mois courant pour les travaux suivants :

1o. Consolider le toit de l'église ;

2o. Recouvrir l'église et la sacristie en tôle galvanisée ;

3o. Construire une cheminée.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. A. PELADEAU, Ptre.
Sherrington, 3 avril 1899. 129—4

LE BUREAU ASSOCIÉ DE LA R.A.M. & R.C.M.

PRÉSIDENT POUR LE CANADA
S. E. le Gouverneur-Général, le très honorable comte de Minto.

Hon Représentant général pour le Canada,
Le Lt-Col. I. Bayne-MacLean, Montréal.

Hon. Représentant local
Hon L. J. Forget.

Les examens auront lieu comme suit :

Pour la théorie (composition)—Au commencement de juin.

Pour la pratique—Entre les 10 et 30 de juin.

Les dates exactes seront dûment annoncées. Les entrées seront closes le 1er de mai.

On peut se procurer tous les renseignements, syllabus, blancs d'entrée, etc., des honorables représentants locaux dans chaque centre, ou au bureau central, chambre 516, édifice du Board of Trade, Montréal.

SAM'L AITKEN, Sec.-Hon.

30 mars 1899.

N. B.—On peut se procurer la musique, spécimens d'essais théoriques, etc., des vendeurs de musique locaux, ou directement du bureau central, Montréal. 130—4

AMUSEMENTS

Academie La Semaine Prochaine

UNE SEULE MATINÉE SAMEDI
La Grande Comédie Anglaise Musicale
—THE—

FRENCH MAID

Avec la véritable troupe de New-York, comprenant :

CHAS. A. BIGELOW
Et la célèbre Beauté Parisienne

ANNA HELD

Dans le premier rôle.

La location des sièges commencera vendredi, 7 avril. Prix : 25c, 50c, 75c $1.00 et $1.50. 130—4

QUEEN'S Le seul théâtre populaire de la haute ville ouvert.

Toute cette semaine. Matinées mardi, jeudi et samedi, 10c, 20c et 30c.

La dernière comédie-bouffe d'opéra

A Night's Trouble

Troupe splendide. 10 jolies filles.

Prix du soir, 15c, 25c, 35c et 50c.

La semaine prochaine—Hoyt's a Texas Steer 128—6

THEATRE BIJOU

CARRE CHABOILLEZ ET ST MAURICE

SEMAINE DU 3 AVRIL. **APRÈS-MIDI ET SOIR**

Minnie Lewis Operatic Extravaganza Co.

40—PERSONNAGES—40

Prix : 10c à 35c, suivant la location.

130—4 **Voyez la danseuse sensationelle.**

Théâtre Français W. E. PHILLIPS, Locataire et Gérant.

Cette semaine—Une splendide représentation de "The World" et une grande représentation de Vaudeville en tête duquel se trouve Alexandre Roux, le célèbre chanteur Parisien. Prix—10c, 20c, 25c. Les représentations commenceront à 2.00 et 8.00 p. m. Contrôle ouvert de 10 a. m. à 10 p. m. Téléphone East 116. 128—6

THEATRE ROYAL | Chaque après-midi et soir.

Cette Semaine, le 3 Avril.

The Tammany Tigers. Drôle, spirituel et à sensation !

Prix—10c, 20c et 30c. La semaine prochaine—THE HEART OF CHICAGO. 128—6

THEATRE DES VARIETES
88e Semaine du 3 Avril 1899

Le seul théâtre français à Montréal.

Tous les soirs, excepté mercredi. **Le Doigt de Dieu**

Matinées—Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Prix des places 10c, 20c. 25c. Matinée 10c. Bureau ouvert de 10 hrs a. m. à 10 hrs p. m. 128—6

GRAND CENTRAL

Théatre et Musée

T. BURDETT, Propriétaire
L. PAYETTE, Gérant. . .

........SEMAINE DU 3 AVRIL........

PROGRAMME PAR EXCELLENCE

The New-York Variety Co.
127—6

VOUS INSTRUIRE en vous Recreant. *Voilà la mission du Musée Eden*

AUTOUR DU MONDE—50 nouveaux tableaux chaque semaine. *Le Graphophone "Grand"*—Merveille de musique vocale et instrumentale. *Photographies animées*—Voyage dans la lune, les revenants. *La Passion* d'Ober Ammergau, spécialement arrangée par les révérends Pères Franciscains. 114—n

Engagement Extraordinaire

Exposition des merveilleuses photographies animées par le Biographe americain

— DE —

Sa Sainteté le Pape Léon XIII

tel qu'il est aujourd'hui, le faisant voir se promenant à pied et en voiture dans le jardin du Vatican, et donnant la bénédiction papale. Cette représentation aura lieu à la

SALLE WINDSOR

(Carré Dominion)

Commençant Samedi après-midi, 8 Avril,
A 2.30 HRS P. M.

et se continuant tous les jours, la semaine suivante, à 2.30 et 8 hrs p.m.

ADMISSION - - 25 cents.

Le nombre de sièges réservés à 50c chacun est limité. Enfants, les matinées, 10c chacun. On peut se procurer des billets à la salle, une heure avant chaque représentation. 1 4 5 6 7 8

Les Dames de Montréal

sont priées ainsi que leurs amies par

La Société Artistique d'Ouvrages à l'Aiguille Décoratifs de New-York

De visiter l'Exposition d'Ouvrages à l'Aiguille d'art en soie et arranger pour une série de Leçons, du **6 AVRIL.** Heures : 10 à 12 a.m., 2 à 4 p.m., à la **SALLE ST JOSEPH,** coin des rues Ste Catherine et Ste Elizabeth (entrée par la rue Ste Elizabeth).

Exhibition et leçons gratis.

MADAME KENLY,
Artiste et Professeur.

Madame Kenly informera les Dames désirant se joindre aux classes où se procurer les Soies et les Toiles. Dans ces classes on se sert exclusivement des Soies et des Toiles d'Art de Belding. 4,5,6,8,15,22

PATINOIR LE MONTAGNARD

AVIS AUX MEMBRES.

Les membres sont priés de prendre avis que le Patinoir est maintenant fermé pour la saison et ils sont requis d'aller réclamer leurs patins et autres effets, qui leur seront remis en échange du "chèque" correspondant à leur boîte. Le Patinoir restera ouvert tous les jours de cette semaine, de 9 heures a.m. à 9 hrs p.m., à cet effet.

Par ordre,
JOS. BELANGER,
Sec. Hon.,
Téléphone Bell, East 1377. A. A. A. Le M.
Montréal, 5 avril 1899. 130—2

Montreal Trust and Deposit Company.

Succession de feu ALEXANDER SMITH à vendre à Highlands, Lachine.

Cette belle ferme située immédiatement en arrière du Parc du Noviciat des Pères Oblats sur le chemin du bas de Lachine, et à environ 200 pieds de la gare Highlands du C. P. R., ayant 900 pieds de front sur le chemin du canal Lachine et à laquelle on peut facilement se rendre par tramways électriques ou chars du G. T. R. à la gare Rockfield en face de Bleue Bonnets. La ferme contient 91 arpents de riche terre, en partie boisée, un beau verger, une maison de brique et deux autres maisons, granges, écuries, etc., deux puits, un magnifique chemin de ferme, etc.

Les offres pour l'achat seront reçues par la **Montreal Trust and Deposit Company, 1707 rue Notre-Dame.**

Montréal, 1er avril 1899. 129—n

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte incorporant une compagnie ayant le pouvoir de construire, acquérir et faire naviguer les vaisseaux à vapeur et autres, pour le transport des passagers, articles ou marchandises, entre les ports du Canada, à et de n'importe quel port du Canada, à n'importe quel port de n'importe quel autre pays, et entre les ports de n'importe quel autre pays ou autres pays ; et pour transporter telles personnes à leur destination et livrer tels articles ou marchandises à leurs consignataires respectifs ; acheter, louer, ériger, posséder et jouir de tels terrains, quais, piliers, cales, chantiers, terminals, entrepôts, boutiques, bureaux, élévateurs et autre propriété qu'il sera nécessaire ou utile pour n'importe laquelle des fins de l'entreprise, et pour acquérir par achat ou expropriation, du terrain suffisant pour donner à la compagnie facilité d'entrée et de sortie sur ses propriétés ; pour acquérir les affaires et la propriété de n'importe quelle compagnie, société ou personne ayant des objets en tout ou en partie similaires à ceux sus-mentionnés, et pour autres fins.

W. H. MOORE,
Procureur des requérants.
Toronto, 7 février 1899. 114-j-n

TEMPERATURE

Toronto, 6—Beau temps; vents légers; vendredi, temps nuageux, pluie le soir.

Montréal, 6 Avril 1899.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1642 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	38
Même date l'an dernier	37
Aujourd'hui minimum	22
Même date l'an dernier	25

D'après le Baromètre, aujourd'hui, à 8 hrs a.m. 30.41 ; 12 hrs a.m., 30.37 ; 2 hrs p.m., 30.33.

AU BON PASTEUR

La cérémonie de ce matin

Une très belle et très touchante cérémonie religieuse a eu lieu ce matin, au couvent du Bon Pasteur, rue Sherbrooke. Mgr Racicot, supérieur de la communauté, officiait et a prononcé, à cette occasion, une éloquente allocution.

Ont prononcé leurs voeux annuels comme soeurs choristes : Soeur Marie du Perpétuel Secours, née C. Roy, de St Simon de Rimouski ; soeur Marie de Ste Euphrasie, née Eugénie Lescadre, de St Léon, Maskinongé.

Soeurs converses : Soeur Marie de St Florens, née Sophie Michaud, de Ste Cécile de Rimouski.

Ont pris le saint habit comme novices choristes : Miles Aurize Morache, de Montréal, en religion soeur Marie de Ste Adèle ; Eugénie Séguin, de Rigaud, en religion soeur Marie des Prodiges; Laura Massicotte, de Montréal, en religion soeur Marie de l'Ascension ; R. Cornellier, de Ste Elizabeth, en religion soeur Marie de Ste Sabine; Francisca Dudemaine, de Montréal, en religion soeur de Ste Honorine.

Novices converses : Miles Aurélie Paré, de St Cyprien, en religion soeur Ste Euphémie ; Marie Louise Simard, des Grondines, en religion soeur Marie de Ste Scholastique ; Praxèle Gagnon, de St Firmin, en religion soeur Ste Marie de St Firmin ; Alma Mettsez, de Montréal, en religion soeur Marie de Ste Mathilde ; Elmire Coulombe, de St Cyrille, en religion soeur Marie de St Anicet.

ERREUR TYPOGRAPHIQUE

La maison Lamarre de Saint-Henri

Dans notre numéro de mardi, avant-hier, nous disions par une erreur typographique, que la maison Lamarre et Cie, de Saint-Henri, avit été poursuivie en dommages-intérêts, pour une somme de $5,000, tandis que notre manuscrit disait Saint-Rémi, au lieu de Saint-Henri.

La maison Lamarre et Cie, de Saint-Henri, est une de nos bonnes maisons canadiennes, et quoique cette nouvelle ne soit pas de nature à pouvoir ébranler son crédit trop bien établi, nous tenons à rectifier l'erreur que le typographe nous a fait commettre.

UNE VISITE PEU AGRÉABLE

Le nommé Hirsh Rochmilovitch, domicilié au numéro 13, avenue Joséphine, a reçu hier la visite du détective Lambert, qui l'a poliment engagé à le suivre jusqu'au poste central. Cette invitation peu engageante n'a pas paru plaire à Rochmilovitch, qui a néanmoins dû se rendre, lorsque le policier lui eut exhibé un mandat d'arrestation pour vagabondage. L'accusé se dit innocent, et la cause a été fixée à lundi.

Il y a déjà eu en cour de police une accusation semblable contre le prévenu qui avait été relâché sur sa promesse de se mieux comporter. On lui tiendra sans doute compte de cette promesse faite à la légère.

LA NAVIGATION

Certaines personnes s'étonnent de voir que la navigation pourrait n'être ouverte que le 15 ou le 20 avril. Or, en 1854, la navigation océanique ne fut ouverte que le 20 mai. En 1894, le premier steamer n'entrait au port que le 3 mai.

LA COMMISSION DU HAVRE

La commission du havre aura une séance spéciale, demain après-midi, pour régler les questions laissées en suspens depuis plus d'un mois.

On finira l'étude du rapport du maître du havre sur la location des espaces aux quais.

OUVERTURE DES CANAUX

La Halle aux Blés a été informée, cet avant-midi, que le ministre des chemins de fer et canaux, ne pouvant se rendre au désir qui lui avait été manifesté d'ouvrir les canaux le 15 avril, a cependant devancé la date de l'ouverture fixée primitivement au 1er mai, au 24 avril.

Le canal Welland sera donc ouvert à la navigation, le 24 avril; ceux du St Laurent le seront vers la même date.

M. L'ABBÉ MIGNAN

Le prédicateur qui a laissé un si bon souvenir à Montréal, est parti, hier, pour retourner à sa cure d'Orléans. M. l'abbé Mignan est aujourd'hui aux chutes Niagara.

NOTE COMMERCIALE

H. Lapointe et Cie. — Hormisdas Lapointe, marchand de bois.

VENTES PAR LE SHERIF

Dans une cause de Dame Robert Wood contre Dame E. D. Gauthier et al, il y a eu vente de propriétés par le shérif, ce matin.

Le lot 1324, du quartier Saint-Antoine, avenue du Collège McGill, a été vendu pour $3,100, à Léon Larue.

Le lot 122, du quartier Centre, rue Notre-Dame, a été vendu au même, pour $1,000.

Le lot 136, du quartier Centre, rue Saint-Gabriel, a également été vendu au même, pour $1,000.

LE FEU DE DIMANCHE

Après une enquête minutieuse, les commissaires des incendies ont établi que l'incendie chez MM. Paquette Frères, rue Saint-Laurent, a eu son origine dans la synagogue située immédiatement en arrière du magasin de MM. Paquette, rue Saint-Dominique. Il a été prouvé que le feu a été causé par un poêle surchauffé. La congrégation de la synagogue rapporte qu'elle a perdu près de $1,500 de meubles sur lesquels elle n'avait aucune assurance.

CHRONIQUE DES FEUX

Hier soir, vers 10 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une maison inoccupée et appartenant à M. J. U. Emard, avocat. Des plombiers avaient laissé un poêle allumé sur la toiture et ce poêle a mis le feu. Les pompiers arrivèrent à temps pour prévenir des dommages considérables. Il est à remarquer que l'alarme a été sonnée à l'avertisseur No 225 et que c'était pour le 225e incendie depuis le commencement de l'année.

—M. Magnus Lessard, employé de "La Presse" est toujours dans un état précaire à l'hôpital Notre-Dame.

LA MESSE NATIONALE

On décide enfin de la célébrer au Parc Logan

Après bien des discussions, les représentants des différentes sections de la Société St Jean-Baptiste, sont enfin parvenus à s'entendre sur le terrain à choisir pour la messe nationale.

Les représentants des sections se sont réunis, hier soir, au Monument National, sous la présidence de M. Bélque et ont adopté une proposition de M. Grivé, de la section Saint-Henri. M. Grivé propose que le départ s'effectue au square Chaboillez et que la procession défile par la rue Notre-Dame, jusqu'à la rue Guy, s'il y a des chars électriques, ou jusqu'à la rue Fulford, si les chars allégoriques sont traînés par des chevaux; de là par la rue St Antoine, en revenant par les rues Craig, St Denis, Ontario, Amherst et enfin au Parc Logan, où sera célébrée la messe.

En contre proposition, M. l'avocat Coderre demande que la messe soit célébrée à Saint-Henri, et que le parcours de la procession soit en conséquence modifié.

On vote et la motion de M. Grivé passe.

Quant aux chars allégoriques, M. Beauchamp propose qu'il soit facultatif à chaque section d'adopter des chars mus par l'électricité ou par des chevaux. Motion adoptée.

L'assemblée est ensuite ajournée à dimanche prochain, à 4 heures p. m., et le secrétaire est autorisé à inviter M. D. McDonald, le surintendant de la Cie des Chars Urbains, à dire à quelles conditions il fournira des chars électriques. Les sections auront jusqu'au 15 mai pour savoir combien de tramways elles auront besoin chacune.

LA COLONISATION

Le musée agricole—Une entrevue avec l'hon. M. Turgeon

M. Major, M. P. P., a fait une courte visite, au bureau de colonisation, rue Notre-Dame, ce matin.

Le député de Labelle s'est rendu, avec M. Carufel, auprès de l'honorable M. Turgeon, au bureau du gouvernement, pour lui exposer l'importance qu'il y a d'établir le plus tôt possible, le musée agricole depuis si longtemps projeté. On ne doute pas que l'honorable M. Turgeon, dont le dévouement pour toutes les questions qui intéressent l'agriculture en général, est si bien connu, ne fasse tout son possible pour engager ses collègues à réaliser l'idée émise par la société de colonisation, au sujet de ce musée. Des démarches seront faites à Ottawa, la semaine prochaine, pour obtenir du gouvernement la promesse d'un subside de quelques centaines de piastres. Si l'on réussit à convaincre les deux gouvernements, l'on procèdera immédiatement à l'installation des articles et produits qui composeront le musée.

CHANGEMENT DE JOUR

Pour les assemblées de la Chambre de Commerce

Il est sérieusement question, parmi un grand nombre de membres du conseil de la chambre de commerce, de fixer à l'avenir, la journée des séances régulières, au mercredi, au lieu de vendredi. Cette dernière journée ne convient pas pour plusieurs, et c'est pourquoi l'on a songé à ce changement, qui aurait certainement un grand avantage. On sait que l'opinion presque généralemetn répandue, est que les grandes questions d'intérêt public prennent origine au Board of Trade. Or, c'est un fait bien connu qu'une foule de ces questions sont soulevées en premier lieu à la Chambre de Commerce ; le Board of Trade s'en empare et il a le mérite, aux yeux de certain public, de les avoir soulevées. Quand ces deux institutions siègeront le même jour, il sera facile de voir que la supériorité n'est pas toujours du côté que l'on pense.

LA NOUVELLE STATION No 7

Hier soir, les amis du capitaine Doolan, ont donné à ce dernier un témoignage d'estime, à l'occasion de son départ de la station No 2, rue Saint-Gabriel, pour prendre charge de la nouvelle station No 7, angle des rues Beaudry et Notre-Dame. Ils lui ont présenté, outre une magnifique adresse, une chaîne en or, avec médaillon.

CE SOIR

Ne pas oublier la soirée d'adieu de Melle Chapdelaine, au Monument National, une des plus intéressantes de toute la série des Soirées de Famille. Tous les artistes du Monument National ont un rôle à jouer, soit dans "La lettre chargée," soit dans "La poudre aux yeux."

On s'attend à une salle comble, aux prix ordinaires de 25 cts.

POUR VOL

Le vol n'est jamais profitable à celui qui le commet. Un nommé Jos. Dumont, journalier, de la rue Frontenac, en a fait la triste expérience, ce matin. Pour avoir voulu voler une certaine quantité de foin, chez M. William Lalumière, il a été condamné à quinze jours de prison, et ce, en dépit de ses promesses et de ses prières.

LE BANQUET BELCOURT

Ottawa, 6 — Le banquet donné hier soir, à l'hôtel Russell, à M. A. N. Belcourt, M. P., pour Ottawa, par les clubs libéraux, a été un grand succès.

Plusieurs orateurs distingués ont adressé la parole.

CLUB DES JEUNES CONSERVATEURS

Une assemblée spéciale de ce club aura lieu demain soir, au lieu des séances ordinaires. Une question très importante sera soumise aux membres.

MAISONNEUVE — Le conseil municipal s'est réuni, hier soir, sous la présidence du maire Desjardins. La seule décision importante qui a été prise a été celle d'autoriser le comité délégué à Ottawa, au sujet du règlement des difficultés qui existent entre la municipalité et les compagnies du Pacifique et des tramways de Montréal, de préparer une preuve pour la cause pendante devant les tribunaux et de comparaître si besoin est, devant la Cour Supérieure.

L'échevin Gilbert a donné avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposerait l'octroi d'un bonus à la "Novelty Glass Coy." La séance fut ajournée après l'expédition d'affaires de routine.

ASSEMBLEE PUBLIQUE

Les victimes du Crow's Nest Pass

M. Pierre Denis à Ottawa

Demain soir, vendredi, il y aura une assemblée publique à l'angle des rues Ropery et Centre en faveur des ouvriers victimes dans l'affaire du Crow's Nest Pass. L'assemblée se tiendra en plein air ; au cas où la température ne serait pas favorable, l'assemblée sera remise au jour suivant, samedi.

Plusieurs orateurs adresseront la parole.

Le public sera invité à signer des requêtes demandant au gouvernement d'intervenir en forçant la compagnie du Pacifique à rendre justice aux ouvriers qui ont souffert au Crow's Nest Pass.

C'est la dernière assemblée publique qui se tiendra au sujet de cette question, vu que M. Pierre Denis partira lundi pour Ottawa où il ira déposer ces requêtes aux pieds des ministres et devant lesquels il plaidera sa cause et celle de ses malheureux compagnons.

A LA POLICE

Esther et Lucy Frank, accusées de vol de parfum à la pharmacie Morgan, ont été trouvées coupables. Leur soeur, Edith Frank, a été déclarée coupable de voies de fait sur un constable, et condamnée à $10 d'amende ou un mois de prison.

—Sentence a été suspendue dans le cas de Onésime Briard, accusé de voies de fait sur Délima Théberge.

—Pour avoir assailli Anna Hudon, Charles S. Thomas a été condamné à $10 d'amende ou un mois de prison.

—Les jeunes Ls St Mars et Jos. Riopelle ont été acquittés par le magistrat Lafontaine.

—Dolphis Dubé, jr., accusé de voies de fait, a été condamné à $25 d'amende ou un mois de prison.

—Philippe Favreau, accusé de vagabondage, a été condamné à un mois de prison.

—La plainte a été renvoyée dans le cas de Israël et Emma Lapointe, accusés de voies de fait. Israël Laplante, aussi accusé de vol, a été acquitté. Sentence a également été suspendue dans l'affaire de Arthur Roberge, accusé de vagabondage.

—En Cour des Sessions Spéciales, Ed. Warren et Ed. Papineau, accusés de vol, ont été condamnés à trois mois de prison.

MENUS FAITS

Daniel Guimond, rue Panet, a été condamné ce matin à fournir un cautionnement de $100 et une caution de $50 moyennant quoi il ne maltraitera plus sa femme.

—Cet avant-midi, 10.30 heures, aux usines du Pacifique, avenue de Lorimier, James C. Danforth, 34 ans, 862 rue du Palais, a eu un pied broyé par la chute d'une barre de fer. Transporté à l'hôpital Général.

—Le pompier Champagne, blessé à l'incendie de dimanche, prend du mieux à l'hôpital Général, ainsi que M. Dufort, marchand, qui est à l'hôpital Victoria.

DEVANT LES MINISTRES

Le cabinet provincial, au complet, à l'exception de l'honorable M. Parent, s'est réuni à ses chambres de la rue St Gabriel, ce matin.

Trois députations se sont présentées aux honorables ministres.

M. le curé Morin, de St Edouard, demande que pour les fins municipales, sa paroisse conserve les mêmes limites que pour les fins scolaires.

Les cotiseurs de Montréal demandent d'être indemnisés d'un travail extraordinaire qu'ils ont dû faire pour signer les listes électorales.

M. Bickerdike, représentant de la division Saint-Antoine, demande la délimitation de certaines circonscriptions scolaires.

LA TROUPE D'OPERA

Un incident survenu hier soir au théâtre Her Majesty's a failli nous enlever la troupe d'opéra qui a fait ses débuts lundi soir, à Montréal. Une discussion orageuse s'est élevée entre le gérant de la troupe, M. Charley, et M. et Mme Murphy, gérants du théâtre Her Majesty. M. Charley se plaignait amèrement de la faible assistance du public à ses représentations ; il ne parlait de rien moins que d'annuler son contrat et de s'en aller immédiatement avec ses artistes. M. et Mme Murphy s'objectèrent bien fort à cette décision et expliquèrent cette indifférence du public par suite du fiasco arrivé à Miss Helyett. On vint finalement à une entente, après de longs pourparlers. M. Charley admit s'être trompé en portant un jugement sur les gens de Montréal. Il avait cru trouver ici deux classes distinctes d'amateurs de théâtres : une composée de dilettanti et de connaisseurs, qui viendraient voir le grand opéra, et une autre composée de gens désirant uniquement s'amuser et n'ayant aucune notion artistique. C'était pour cette dernière catégorie qu'il avait amené ici sa troupe d'opérettes. Ce procédé avait réussi à la Nouvelle-Orléans, mais M. Charley a pu se convaincre que la population de Montréal a des goûts artistiques que l'on ne saurait contrecarrer.

A la suggestion de certaines personnes, M. Charley a décidé de remettre l'argent pour les séries de billets d'opérettes, vu que la troupe est réellement médiocre et ne saurait obtenir ici aucun succès. Quant aux grands opéras, il n'y aura rien de changé, car de l'aveu unanime des connaisseurs, c'est certainement la meilleure troupe qui soit jamais venue à Montréal.

Ce soir, avant la représentation, M. Charley annoncera probablement au public la décision qu'il a prise.

A TRAVERS UNE PORTE

M. William King, agent d'assurances, domicilié 565 rue Saint-Urbain, a subi son procès, cette avant-midi, devant le recorder, pour avoir tiré une balle dans la porte de la maison d'une femme qui ne voulait pas le recevoir, au No 25½ rue Sainte-Elizabeth.

King, qui vit séparé de sa femme, avait eu quelques relations avec la plaignante, qui ce jour-là, lui refusa sa porte. La balle a pénétré d'un pouce dans le panneau qu'elle n'a pas traversé.

Le recorder l'a condamné à fournir un cautionnement de $100, et une caution de $50. L'accusé a fourni le tout et a été remis en liberté.

FEU MLLE GRAZIELLA LESSARD

M. Joseph Lessard, inspecteur des bâtisses de la province de Québec, vient d'avoir la douleur de perdre sa fille, Mlle Graziella Lessard, morte hier, à l'âge de quinze ans. Mlle Lessard devait entrer au couvent des soeurs Jésus-Marie, ce printemps.

LE RAPATRIEMENT

Vingt-cinq familles reviennent au pays.

Deux délégués de la paroisse canadienne de Spring Cove, MM. Ed. Simard et Alex. Berthiaume, sont arrivés à Montréal, hier, et ont eu une entrevue avec M. L. E. Carufel, à qui ils ont déclaré avoir été délégués par leurs compatriotes pour choisir des terrains dans l'un des cantons du Nord, où vingt-cinq familles se préparent à immigrer immédiatement. M. Carufel a conseillé aux délégués de se rendre au Nominingue, où M. Alphonse Christin leur donnera tous les renseignements nécessaires. Il est probable que les familles rapatriées seront établies dans le canton Boyer, sur quelques-unes des meilleures terres de la localité. MM. Berthiaume et Simard vont construire, sur les lieux, qui leur seront assignés, d'immenses chantiers, où logeront les familles, en attendant leur installation définitive.

Comme on le voit, si l'émigration des nôtres est malheureusement trop considérable, elle est compensée par le rapatriement de nombreuses familles qui sont allées tenter fortune aux Etats-Unis, et qui se sont convaincues que "rien n'est plus beau que son pays."

CET ATTENTAT

Deux personnes arrêtées sous soupçon d'en être les auteurs

Les détectives, poursuivant leur campagne contre les détrousseurs et les voleurs de grands chemins, croient avoir capturé les auteurs de la lâche agression dont M. Roch Meunier, commerçant de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, a été la victime, lundi dernier, sur la rue Saint-Paul. Grâce aux informations fournies par M. Meunier, les détectives Guérin et Suthergill, ont arrêté deux personnes, un homme et une femme, que le plaignant déclare reconnaître comme ses assaillants. Les prévenus, qui se nomment Jos. Lambert et Mimi Beaupré, ont comparu, ce matin, devant le magistrat Lafontaine, et ont protesté de leur innocence. L'enquête préliminaire, dans cette affaire, est fixée à lundi.

Ce n'est pas la première fois que Lambert a des démêlés avec la justice, pour des délits semblables.

AU BOARD OF TRADE

L'assemblée régulière du Board of Trade a eu lieu hier après-midi sous la présidence de M. R. Mackay, en l'absence de M. C. F. Smith, retenu chez lui par la maladie.

Au début de la séance, l'on prend communication d'une déclaration du consul général de France, exposant les mesures prises par le gouvernement français, en vue de protéger les inventions qui seront exposées à l'exposition de Paris en 1900.

Plusieurs questions concernant la maîtrise du port, entre autres celle de l'abolition de certains droits, ont été considérées. Il a été décidé qu'à l'avenir les droits de port sur les cendres, les perlines, les phosphates et les grains secs seront abolis. A l'avenir, les droits sur le bois de pulpe seront établis d'après le poids du bois sec, ce qui équivaut à dire que dans le cas de la pulpe verte, les droits seront réduits de moitié.

Relativement à la communication du Board of Trade d'Ottawa concernant l'éducation technique, qui avait été laissée sur la table à une assemblée antérieure, il est décidé de répondre que le conseil ne voyant pas présentement la possibilité d'envoyer une délégation à une conférence, tel que suggéré, désire exprimer sa sympathie à l'égard de tout mouvement tendant à assurer un bon système d'éducation technique à notre pays.

Le professeur Alex. Johnson, de la société Royale du Canada, a écrit il y a quelque temps au conseil, au sujet de l'établissement d'un département d'arpentage hydrographique par le gouvernement fédéral, sous le contrôle du ministre de la marine, déclarant que comme il est entendu que le conseil doit avoir une entrevue avec le gouvernement à ce sujet, il était prêt à faire tout son possible pour que des représentants de la Société Royale assistent à cette entrevue. Cette question de la mesure des marées et des courants dans le golfe, a été spécialement recommandée par le dernier conseil ; mais le trop grand nombre d'affaires que le nouveau conseil a eu à transiger, l'a empêché jusqu'à ce jour de faire des instances auprès du gouvernement dans ce sens.

Le conseil a décidé de s'occuper de la question, mais auparavant il veut consulter l'association des Assureurs Maritimes et les exportateurs, relativement à la menace d'augmenter les taux d'assurances sur les vaisseaux frêtés pour les ports canadiens.

Le reste de la séance a été employé à discuter les deux importantes questions de la construction des élévateurs à grain dans le port et du canal projeté de la vallée du Trent, mais l'on a décidé d'attendre à la prochaine réunion pour prendre une décision, afin de donner le temps aux membres d'étudier ces deux grandes questions.

DISTRIBUTION DE DIPLOMES

Hier soir a eu lieu au Dominion College of Music, la distribution solennelle des diplômes pour le dernier trimestre. 16 diplômes ont été donnés, dont 9 à des Canadiens-français, et 7 à des Anglais. Nous avons publié les noms hier, à part celui de M. Aimé McKay, diplômé pour l'orgue et la théorie.

M. R. Stevenson, vice-président de l'institution, a fait un discours, appuyant principalement sur le fait que les examens ont été aussi sévères que ceux d'Europe.

M. Dussault, organiste de Notre-Dame, et professeur de l'institution, a aussi adressé quelques paroles d'encouragement aux élèves.

NOUVEAU SYSTEME DE TELEGRAPHE

Washington, 6—Les officiers du corps de signaux de l'armée s'attendent à pouvoir bientôt envoyer des messages entre le bureau du département de la guerre et Fort Myer, distance de 5 milles, sans l'aide d'aucun fil.

On a déjà fait plusieurs expériences qui ont bien réussi. Cette découverte rendrait de grands services, car elle permettrait d'envoyer des messages du rivage aux phares, ou des phares aux navires sur mer. Le transmetteur dans ce cas est une série de vagues électriques. L'eau et le métal absorbent toute l'énergie de la vague électrique. Le parapluie et le caoutchouc lancés n'en absorbent au contraire presque pas. Ces vagues ont une vitesse de 186,000 milles à la seconde. En temps de guerre, on pourra au moyen d'une étincelle projetée par une vague, faire partir un canon à une distance de 500 verges.

L'AFFAIRE DREYFUS

Un compte-rendu intéressant du magistrat Bertulus

Paris, 6 — Le magistrat Bertulus a donné, paraît-il, devant la Cour de Cassation un intéressant compte-rendu de l'examen qu'il fit du colonel Hury.

Le magistrat dit que lorsque le colonel Henry se vit enveloppé de toute part il confessa qu'Esterhazy et Du Paty du Clam étaient les auteurs des télégrammes tendant à incriminer le colonel Picquart. Là-dessus M. Bertulus dit :

"Esterhazy et de Paty du Clam sont coupables. Laissez ce dernier se faire sauter la cervelle et la justice poursuivra son cours contre Esterhazy, le faussaire qui porte maintenant contre nous des accusations qui, si elles parviennent à la connaissance de nos ennemis, induiront ceux-ci à vous accuser de complicité avec Esterhazy".

En entendant ces mots le colonel Henry tomba sur une chaise, embrassa le magistrat et s'écria, en pleurant :

"Sauvez-nous, sauvez-nous, Esterhazy est un lâche !"

Le magistrat pressa Henry de nouvelles questions mais il le pria de ne pas insister.

—L'honneur de l'armée avant tout, s'écria-t-il.

M. Bertulus est d'opinion que "la femme voilée" n'est autre chose que de Paty du Clam déguisé.

Paris, 6 — Menacé de se voir poursuivre par M. Dupuy, pour avoir publié la déposition du colonel Paty de Clam devant la Cour de Cassation, le "Figaro" a maintenant décidé de publier la déposition de M. Dupuy d'abord et les autres ensuite, mais non plus dans l'ordre où elles ont été recueillies.

La déposition de M. Dupuy n'a rien de sensationnel.

Le témoin y parle d'une entrevue que lui et M. Casimir-Perier, alors président de la République, ont eue avec le capitaine Lebrun-Renaud au sujet des communications adressées par ce dernier à certains journaux, mais il n'a pas été question des aveux de Dreyfus. M. Dupuy dit encore dans sa déposition qu'il avait déjà entendu parler indirectement de l'existence du dossier secret, lequel établissait la culpabilité de Dreyfus, mais il ne connaissait pas les documents de ce dossier avant que la Cour de Cassation en ait demandé la production. Il a admis qu'il avait déclaré dans une conversation avec MM. Poincaré et Lanessan qu'il craignait que "nous n'ayons été victimes d'une mystification en 1894."

Le "Figaro" publie ensuite la déposition de M. Cavaignac, ancien ministre de la guerre. Cette déposition, qui est longue, est en grande partie consacrée au "bordereau". Elle a été faite dans le but évident de convaincre la Cour de Cassation que ce document n'avait pas été écrit par le commandant Esterhazy, parce qu'il était impossible à ce dernier de donner les renseignements contenus dans le bordereau. M. Cavaignac a ajouté que le faux du colonel Henry ne changeait rien aux autres questions. L'ancien ministre de la guerre a dit encore que le bordereau ne pouvait pas être un document fabriqué et par conséquent faux.

Paris, 6 — Le "Voltaire", suivant l'exemple du "Figaro" publie un fragment des témoignages rendus au procès Dreyfus, sous forme de documents du ministère des affaires étrangères, contenant des démentis officiels, de la part du colonel Schwartz Koppen, ancien attaché militaire allemand à l'ambassade de Paris, au sujet de ses prétendues relations avec Dreyfus.

Les documents publiés par le "Voltaire" prouvent que le ministère des affaires étrangères avait fait intercepter un télégramme chiffré adressé au gouvernement italien, par le colonel Panizzardi, ancien attaché militaire italien à Paris et qui prouve qu'il ne connaissait pas Dreyfus.

Le "Figaro" publie la fin de la déposition du général Roget devant la cour de cassation.

Dix colonnes y sont consacrées et tendent à prouver qu'Esterhazy ne pouvait avoir écrit le bordereau.

La femme voilée dont on a tant parlé n'était autre que le colonel du Paty de Clam, d'après la déposition du général Roget.

UN CAPITAINE EN FAUTE

La perte du "Stella" lui serait attribuée

Londres, 6—Lors de l'enquête qui va être tenue prochainement, au sujet du naufrage du steamer "Stella", sur les écueils Casquet, le 30 mars, on croit qu'il sera prouvé que la cause du désastre est imputable à l'imprudence du capitaine.

Le colonel Dixon, l'un des survivants, dit que quelques minutes avant l'accident, le capitaine Reed lui dit "que le steamer arrivait à l'heure fixe, dut-il se rompre dans sa course."

Cornwall, 6—Les vapeurs "Racket" et "Earnest" subissent de nombreuses réparations. Le "Filgate", qui appartient également à la "Montreal & Cornwall Navigation Co.," subit aussi des réparations à Lachine. On croit que le "Filgate" et le "Garnet" feront un service quotidien régulier entre Valleyfield et Montréal.

Sont partis : de St Jean, N. B., le "Keemum", pour Glasgow, avec 261 tête de bétail et une forte cargaison ; aussi de St Jean le "Gallia", pour Liverpool; de Liverpool pour Portland, le "Sheikh", de Portland pour Liverpool, le "Assyrian"; de Porto Empedocle pour Portland, l'"Ashanti", de Hong-Kong pour Vancouver, l'"Empress of China".

Sont arrivés : à Moville, le "Dominion", de St Jean; à Belfast, le "Lucerne", de St Jean, Terreneuve; à Moville, l'"Anchoria", de New-York; à Queenstown, le "Waesland, de Philadelphie; à New-York, le "Southwark" d'Anvers, et l'"Amsterdam", de Rotterdam à Philadelphie, le "Belgenland", de Liverpool.

L'EXPÉDITION BELGE

New-York, 6—L'expédition Belge au pôle sud, a envoyé de ses nouvelles à Bruxelles. L'expédition a été arrêtée par les glaces, près de l'île Alexandre I. Plusieurs nouvelles terres ont été découvertes. Le lieutenant Douro est mort en juin.

Les explorateurs ont eu beaucoup à souffrir du froid. Le capitaine De Grelache ne sait pas s'il retournera en Europe au printemps.

USINE DÉTRUITE

Saint-Jean, Te., 6 — On mande de la côte occidentale, qu'un incendie vient de détruire une des plus grandes fabriques de conserves de homards qu'il y eût dans l'île. Elle appartenait à des Français. On croit à l'oeuvre d'incendiaires.

Outre la fabrique, 11 grandes chaloupes et multitude d'engins de pêche ont été anéantis.

Cet événement pourrait bien compliquer la question du French Shore.

La Havane, 5 — L'adoption d'une motion du senor Despaigne, a décidé la dispersion de l'armée cubaine. L'assemblée législative sera aussi dissoute.

LES EGOUTS DE MONTREAL

Les tribunaux commencent à les trouver suffisants

M. François Régis Presseault, marchand de fruits du carré Chaboillez, réclamait en justice $500 de dommages intérêts.

Le 17 mars 1898, le demandeur aurait été la victime d'une inondation, causée par la prétendue insuffisance des égouts dont l'on parle depuis longtemps.

Son Honneur le juge Taschereau, appelé à se prononcer sur le présent cas, a confirmé l'opinion du juge Archibald, dans une autre cause analogue.

En général, a dit l'honorable juge, les égouts sont insuffisants. Dans la cause qui nous occupe, l'accident est le résultat d'une force majeure. L'inondation est arrivée dans la saison du printemps, lors d'un dégel subit, et après que le demandeur fut averti par la cité de prendre ses mesures, afin de parer à l'accident.

L'action du demandeur est renvoyée avec dépens.

COURRIER D'OTTAWA

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, Ont., 6 — L'opposition a décidé, hier, de présenter un amendement et peut-être même plusieurs amendements à l'adresse. En tout cas, il sera sûrement présenté un amendement dans ce sens : "Que c'est le devoir du gouvernement, en présence du discrédit jeté sur le Canada, par les révélations qui se sont produites relativement à l'administration du Yukon, de nommer une commission purement judiciaire pour s'enquérir à fond de toutes ces questions."

Cet amendement va rouvrir la porte à la discussion et permettre aux orateurs qui ont déjà parlé sur l'adresse, de reprendre cette question, en particulier. La discussion peut donc durer encore 15 jours.

BRYAN

Chicago, 6—William J. Bryan vient de publier un livre intitulé "Republic or Empire. The Philippine Question."

LA BOURSE

Montréal, 6 avril 1899.

Il y a de la faiblesse partout, ce matin ; le Pacifique Canadien perd 3-8 à Londres, clôturant à 89 3-8; les valeurs du G. T. R. perdent une fraction et les valeurs américaines sont à la baisse. Le taux de la banque d'Angleterre est inchangé à 3 pour cent.

A Paris, la rente ouvre en baisse à 101 frs 90 et clôture à 101 frs 92½.

A New-York, la bourse a ouvert assez bien tenue; mais la liquidation a commencé presque immédiatement et s'est propagée dans toutes les directions.

Mais ce sont surtout les valeurs industrielles de création récente qui ont souffert. Les banques ne veulent plus les accepter comme garantie d'emprunts et elles obtiennent 10 pour cent pour les prêts sur les meilleures valeurs. De sorte que tous les petits spéculateurs voient leurs marges s'effacer, sans pouvoir enrayer la déroute et qu'il y a peu de stocks à l'abri de ce "crash."

A Montréal, les cours sont faiblement tenus, en sympathie avec le Pacifique et avec la bourse de New-York. Le Pacifique oscille entre 86 3-8 et 86½. Les chars de Toronto ouvrent à 121 et clôturent à 120. Les chars urbains, par exception, sont fermes à 326 et les nouvelles actions à 324. Le Richelieu est soutenu à 113¾. Les compagnies de coton sont fermes.

Les banques sont sans changement. Les mines sont négligées.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue S François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
C.P.R.R....	86	85½	B.Mar.Hal.	......	180
D.S.S.&A...	3½	......	B.N.Scotia..	......	......
D.S.S.&A.p.	10	......	East.T.Bk..	......	155
C. Cable Co..	186	184	B. Québec ...	130	126
" C. Bds.	......	103½	B. National..	......	......
" R. Bds.	......	......	B.Union...	......	......
M. Tel. Co...	180	173	C.Bk. Com...	......	146
St John Ry.	......	......	Dominion B.	......	......
R.&O.N.Co.	113	112¼	Imperial B.	......	......
Cornwall R..	......	......	B.Ville-Mar.	......	......
M.s Ry...	325	323	B.Hochela..	......	......
M.S.Ry N.S.	322½	320	N.W.L.Pref.	59	51
M. Gas Co...	208	201½	M. Cot. Co...	......	......
Bell Tel. Co.	180	176	" Bds.	......	......
Royal E. Co.	186	185	C.C.C.M.Co..	90	......
TorontoR.C.	119	118½	" Bds.	......	......
" Bds.	......	......	Dom.C.M.Co.	118	117
H.E.T.Co...	118	114	" Bds.	......	......
" Bds.	107½	......	Dom.C.Pfd..	124	......
B. Montréal.	......	250	" Com.	60	55
B. Ontario..	135	124	" Bds.	......	......
B.B.N.Am...	......	......	P. H.& L.Co.	30	20
B. Molson..	201	......	" Bds.	85	75
B. Toronto..	......	......	Hôtel Wind.	......	......
B.Jacq.-C...	114	111	War Eagle...	357	356¾
B.March....	......	180	Twin City...	69¼	69

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pacific Ry xd—50 à 86¾, 5 à 86, 50 à 86¾, 25 à 86½, 75 à 86¾, 25 à 86¾, 50 à 86¾, 25 à 86¾.
Twin City—10 à 70.
Montreal St Ry—50 à 326.
Toronto Ry Co—200 à 121, 85 à 121, 225 à 121, 15 à 121, 9 à 121¼, 250 à 121, 15 à 120½, 25 à 121, 50 à 120½, 5 à 120½, 25 à 120¾, 25 à 120½, 75 à 120¼, 10 à 120¼, 75 à 120.
Montreal Gas Co xd—25 à 209.
Halifax Ry—20 à 114½.
Montreal St Ry N.S.—5 à 323, 15 à 324.
War Eagle xd—2500 à 361, 1000 à 361.
R. & O. Nav. Co—150 à 113½, 25 à 113¾, 25 à 114, 100 à 113¾, 125 à 114, 10 à 113¾.
Royal Elect. Co—25 à 187.
Dul. S.S. & A. Com.—50 à 3½.
Can. Col. C.—25 à 87, 25 à 86, 25 à 88.
Montreal Cotton Co—53 à 160.
Dom. Cotton Co—25 à 118, 25 à 117¾.
Bk of Montreal—1 à 252.
Montreal Tel xd—13 à 175½, 27 à 175.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac. Ry xd—25 à 86, 25 à 85¾.
Montreal St Ry—25 à 325, 50 à 325, 50 à 324.
Montreal Gas Co xd—25 à 207, 25 à 206, 100 à 205 50 à 205¼, 25 à 205½.
Toronto St Ry Co — 75 à 119½, 25 à 119¼, 1 à 119, 100 à 119, 25 à 118¾, 300 à 118¾, 50 à 119, 75 à 118¾.
Com. Cable Co.—100 à 186.
R. & O. Nav. Co—25 à 113¾, 400 à 112¾.
Montreal St Ry N.S.—25 à 323¼, 25 à 323.
War Eagle xd—250 à 357½, 500 à 356, 1000 à 357.
Twin City—125 à 69¼.
Royal Elect. Co—25 à 186.
Molsons Bank—20 à 200, 10 à 200, 15 à 200¼.
Montreal Tel. Co xd—1 à 175.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par câble privé, par M Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A.Cotton Oil	38¼	38	Mis. Pacific.	51¼	48½
A.C.Oil. prf.			Mich. Cent.		
A.Tobac.Co.	224	226	Nat.Lead Co	37	35¾
A.T.Co. prf.			Nat.L.Co.pf.		113
A.Sug.R.Co.	166¾	167½	North Ame.	9¾	9¾
A.S.R.C.prf			N. Pac.C. n.	52½	51¾
A.S.Mfg Co.	15	14¾	N.P.C.n. pfd	79	78¾
A.S.M.C.prf	39½	38¾	N.Y.C.& H.	142¾	139¾
A.T.&S.F.p.	21¾	21¾	NY.L.E.&W		
A.T.&S.F.p.	62	61	" 1 pfd		
Balt.& Ohio		71¾			58
B.State Gas			N.Y.O.& W.	28	28¾
Can. Pacific			N.Y.C.&S.L.		
Can. South.		58½	Omaha Com		
Ches.& Ohio	27½	27½	Pacific Mail	51¾	50
" B.& Q'cy.	142	142½	P.C.C.& S.L.		
Chicago Gas	26¼	26¼	Phil.& R. p.		24
C.& N. West.	159¾	159	Pullman		
C.R.I.& Pac.	118¾	117	South R., C.	12¾	12¾
C.M.& St P.	128½	127¼	" pfd	51¾	50¾
Con.G.N.Y.	201	198¼	Stan. R.& T.		
C.C.C.&St L.	59½	58	Ten. C.& I.	56¾	57
D.Lack.& W.	175	175	Texas Pac.	22½	22¾
Del.& Hud.	117¾	116	U. S. L. Co.	7¾	7½
D.& R.G. prf		71¾	U.S. L. pfd.	75¾	73
D.S.S.& A.			U.S. Rub. C.	55	51¾
" pfd.			U.S. Rub.pfd		117¾
Gen. Elect.	115½	114¾	U. Pacific R.	48	46¾
Hock Val.			U.Pacific.pr		
Jers. Cent.	120¼	118½	Wabash	8¾	8¾
Lac.Gas Co.		54¼	Wabash pfd.	25	24
L.E.& W.			West. U.Tel.	94¾	93¾
L.E.& W.pr.			W.& L.Erie.	11½	11¾
Lake Shore			W.& L.E., p.		
Louis & N.	65¾	35	Metropolit'n	257½	250
Manh. Elev.	124½	120	B. R. T.	129	122¾

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal

		Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé	Mai	72¼	73¾	72½	72¾
	Juil	72¾	73¾	72½	73¼
Blé-d'Inde	Mai	34¾	35	34¾	34½
	Juil	35¾	36	35½	35¾
Avoines	Mai	25¾	26¾	25¾	26¾
	Juil	24	24¾	24	24
Lard	Mai	9 12	9 15	9 12	9 25
	Juil	9 40	9 42	9 25	9 37
Saindoux	Mai		5 30	5 30	5 30
	Juil	5 42	5 45	5 40	5 45
Short Ribs	Mai	4 77	4 77	4 77	4 77
	Juil	4 90	5 02	4 90	4 90

NOUVELLES OUVRIERES

Ce soir, jeudi, l'union des tailleurs de pierre aura une assemblée importante, à son local, bâtisse de l'Union Saint-Joseph, rue Sainte-Catherine.

L'élection des officiers est sur l'ordre du jour, de la séance.

A l'assemblée générale annuelle de l'Union Sec. et Protectrice des Cordonniers-machinistes, tenue l'autre jour, les officiers suivants ont été élus : Geo. Marois, président ; Eug. Proulx, 1er vice-président ; Ferd. Laroche, 2ème vice-président ; Jos. Julien, secrétaire-arch. ; Camille Plamondon, assistant ; O. Tardif, secrétaire-correspondant ; Alf. Marois, trésorier ; P. Z. Beaulé, assistant ; Hon. Bourget, commissaire-ordonnateur ; Ph. Poirier, assistant ; O. Brunet, Frs. Garneau, Victor Gagné, Jos. Paradis et Albert Laroche, membres du comité de régie ; Geo. et Alf. Marois et J. Paradis, délégués au Conseil Central ; J. Ampleman et Frs. Moisan, auditeurs.

LE PAPE A MONTREAL

Sa Grandeur Mgr Bruchési, accompagné d'un nombreux clergé, a assisté ce matin au Windsor Hall, à une représentation particulière de la compagnie du Cinématographe biographique américain. En outre d'un grand nombre de tableaux tout palpitant d'intérêt et de réalité, le cinématographe donne plusieurs scènes du Vatican et personne ne devrait manquer de voir l'intimité de la belle figure de Léon XIII. Monseigneur a invité les gérants de la compagnie à offrir une représentation aux maisons d'éducation de Montréal.

LA MORT DE PRÈS

(Spécial à "La Presse")

Coteau Landing, 6 — M. Léonard Bourbonnais, boucher de Coteau Landing, a failli trouver la mort dans des circonstances particulièrement tragiques. Au moment où il traversait la voie ferrée, ce matin, à Coteau Station avec une charge de planches dans sa voiture, son cheval arrêta brusquement et refusa d'avancer. A ce moment, le convoi d'Ottawa arrivait à une grande vitesse et M. Bourbonnais n'aurait certainement pas échappé à la mort si le mécanicien n'eût conservé sa présence d'esprit et renversé la vapeur. La locomotive vint s'arrêter tout près de la voiture que l'on n'a pu tirer de là qu'avec le secours d'un autre cheval.

Oriental Bath Co. — William Geo. Idler et Mme Geo. Tucker.

Fecteau et Hurtubise. — Ernest Fecteau et Guillaume Hurtubise, marchands de bois et charbon.

Trenholme et Hogg. — W. H. Trenholme et Geo. Hogg, ferblantiers.

Jos. Dragon et Cie — Mme Jos. Dragon, marchand-tailleur.

R. C. White — Wm John White, sr., a cédé sa place à son fils, qui fera désormais affaires sous cette raison sociale comme manufacturier en bouilloires.

—TARIF—

Naissance—2c par mot chaque insertion.

Mariage—50c chaque insertion suivant la formule usuelle.

Décès—50c pour une fois—25c pour les insertions supplémentaires.

Service Anniversaire 50cts chaque fois.

Payable d'avance.

NAISSANCES

MAILHOT — En cette ville le 4 courant, au No 675 rue St André, l'épouse de J. Arthur Mailhot, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Arthur-René-Hector. Perrain et marraine, M. Joseph Pelletier, bourgeois, et son épouse, grands-parents de l'enfant.

PANNETON — M. le Dr J. J. Panneton et Madame Panneton, de Trois-Rivières, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, Joseph-Elisée-Samuel, né le 2 avril et baptisé le 3.

WATERS — Le 5 avril, au No 176 Cadieux, l'épouse de W. E. Waters, un fils.

DECES

BEAUGRAND dit CHAMPAGNE — A St Paul l'Ermite, le 4 du courant, Madame Joseph Beaugrand dit Champagne, à l'âge de 64 ans et 2 mois.

Les funérailles auront lieu à Lanoraie, vendredi.

Aux parents et amis, prière d'assister.

BERTRAND — A Montréal, le 5 avril 1899, à l'âge de 47 ans et 8 mois, Louis-Emile Bertrand, forgeron et cultivateur, ci-devant de Ste Martine et de Beauharnois.

Les funérailles auront lieu à Beauharnois, samedi, le 8 avril courant, à 9 heures a.m.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 266 St André, à 7.30 heures a.m., samedi, pour se rendre à la gare Windsor, que le train de Beauharnois quittera à 8.25 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

CHABOT — En cette ville, le 5 courant, à l'âge de 56 ans et 8 mois, Délima Piquette, épouse de Joseph Chabot.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 200 rue Frontenac, à 7 heures, pour se rendre à l'église St Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUTRIZAC — En cette ville, le 3 courant, à l'âge de 23 ans, Marie Laura, à la demeure de son frère, 365 rue Droiet.

Les funérailles auront lieu à St Martin, le 6 courant. Le convoi funèbre partira à 9 heures a.m., pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

FISET — En cette ville, le 5 courant, à l'âge de 28 ans, Marie Louise Darveau, épouse bien-aimée de Cyrille Fiset, marchand de grains.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 235 rue McCord, à 7 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

KINGSLEY — En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 78 ans et six mois, Calixte Kingsley.

Les funérailles auront lieu samedi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Jos. St Germain, 29 rue Droiet, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église St Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

LUSSIER — A St Henri, le 5 courant, à l'âge de trois ans et cinq mois, Joseph-Elphège-Charlemagne, fils de J. N. Lussier, instituteur.

Funérailles privées.

LEDUC — En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 28 ans, 10 mois et 8 jours, Louisa French, épouse en premières noces de feu Cyrille Pilon ; en secondes noces de Anthime Leduc.

Les funérailles auront lieu samedi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 211 rue Aqueduc, à 6.30 heures, pour se rendre à l'église St Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

LESSARD — En cette ville, le 5 courant, à l'âge de 15 ans, 1 mois et 27 jours, Marie-Léontine-Graziella, enfant bien-aimée de Joseph Lessard, président du bureau des inspecteurs.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 181 rue St Hubert à 7.45 heures a.m., pour se rendre à l'église St Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

BUREAU DE PLACEMENT MUNICIPAL GRATUIT, No 1644 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Les détenteurs des numéros suivants sont priés de passer au bureau : 3796, 3317, 3936, 3550, 3775, 3829, 3727, 3706, 3692, 3647, 3970, 3977, 3785, 3822, 3755, 3612, 3568, 3356, 3832, 3757, 3720, 3598, 3867, 3654. — Urbain Lafontaine, Agent.